

Pourquoi les enquêteurs de l'impôt s'attaquent-ils surtout aux petits ?

-- le directeur de police de la CUM

par Bernard MORRIER

Le directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daigneault, a déclaré hier qu'il s'expliquait mal comment, malgré plusieurs demandes de collaboration, les ministères provinciaux et fédéraux chargés de l'application de la loi de l'impôt semblent plus intéressés à poursuivre le petit contribuable pour des peccadilles de l'ordre de \$30 ou

\$50 que des dirigeants identifiés du crime organisé qui mènent un train de vie luxueux en ne déclarant que des revenus minimes à l'impôt.

M. Daigneault, qui témoignait lors de la première journée d'audiences publiques de la Commission d'enquête sur le crime organisé, a fait cette déclaration alors qu'il venait de confirmer, à son tour, l'existence du crime organisé au Québec, comme l'avaient

fait préalablement ses confrères de la Sûreté du Québec, le directeur général, M. Maurice Saint-Pierre, et le sous-commissaire québécois de la Gendarmerie royale du Canada, M. Maurice Nadon.

Etayant sa déposition de nombreux exemples, M. Daigneault a soutenu qu'il y avait sûrement moyen d'améliorer la situation face au crime organisé par un service de recherches

adéquat, par la collaboration des citoyens et des différents ministères, par une législation plus sévère, par des procureurs de la Couronne de qualité et par une moins grande clémence des juges vis-à-vis les échelons inférieurs du crime organisé.

Satisfait des lois actuelles

Selon M. Daigneault, le service de police de la CUM est en général satis-

fait des lois actuelles qu'il considère comme tout à fait viables pour mettre au pas les hors-la-loi. Cependant, l'application de certaines lois ne relevant pas de ce corps policier, c'est dans ce domaine que les policiers montréalais souhaiteraient que ces autres lois statutaires, fédérales, provinciales ou municipales, soient appliquées avec autant de rigueur que le code pénal.

En abordant le sujet de la législa-

tion, M. Daigneault en a profité pour affirmer que les policiers n'avaient pas de querelle au sujet des dispositions de la loi sur les cautionnements (entrée en vigueur le 1er janvier 1972) en ce qui concerne la remise en liberté des individus non criminalisés ou encore qui ne constituent pas de danger sérieux pour la société. "Mais là où nous croyons que cette loi se re-

Voir ENQUETEURS, page A 6

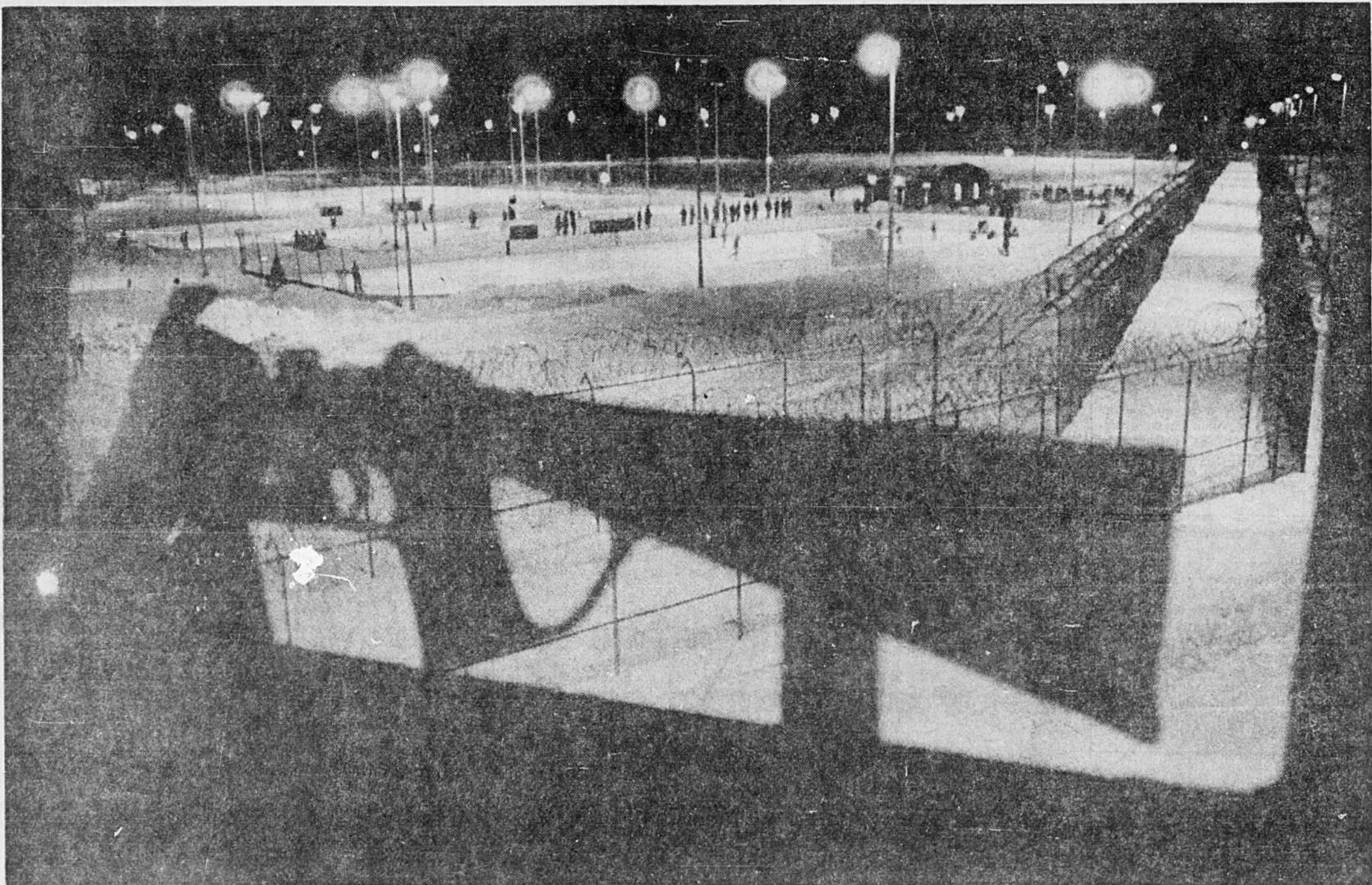


photo Pierre Côté, LA PRESSE

Un match de hockey à l'Institut Archambault

Les détenus de l'Institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines, pratiquent de nombreuses disciplines sportives à l'air libre... Un air plus libre qu'eux puisqu'ils demeurent toujours à l'intérieur des murs, sous l'étroite surveillance des gardiens perchés dans les miradors. — Autres informations page B 1

Casa Loma: tout le monde acquitté

par Léopold LIZOTTE

Le douze avril 1971, trois personnes mouraient en quelques secondes, sur les banquettes du bar Jacques Antonin, au cabaret Casa Loma.

Deux des victimes, le gérant de l'établissement, André Vaillancourt, et un client, Jacques Verrier, étaient abattus de plusieurs balles par un homme qui déguerpit si vite qu'il fracassa l'épaisse porte du club en sortant.

Quelques secondes plus tard, un

autre client, Jean-Claude Rioux, avait la gorge tranchée avec ce qu'on croit avoir été un fond de verre brisé sur l'arborite du comptoir.

Quatre hommes furent appréhendés par la suite.

Raymond Morin fut accusé des deux premiers meurtres, principalement sur la foi de la version d'une danseuse qui servait au bar à ce moment-là, et qui était incidemment l'amie de Rioux.

Mais, par la suite, elle révisa ses dires, et Morin fut acquitté.

Ses déclarations avaient cependant réussi à faire condamner Jos Di Maulo, Jos Tozzi et Julio Cismarro, pour le meurtre de Rioux, au terme d'un premier procès que la Couronne ordonna de reprendre, principalement à cause de la volte-face de ce témoin principal.

Puis, ces dernières semaines, elle revint à nouveau donner sa version,

originale, faiblement corroborée par le gardien de nuit Stanley Bull.

Mais hier midi, le juge Roger Oumet, en faisant droit à la requête des procureurs de la défense, Mes Léo-René Maranda et Sydney Leithman, pour un verdict dirigé d'acquiescement, a non seulement provoqué la libération immédiate des trois prévenus, mais également fustigé avec quasi-violence le comportement devant la cour de ces deux témoins.

De la grande et mince danseuse

blonde il a dit qu'elle était une cynique parjure... qui aurait bien pu se doubler d'un assassin.

"Son amoralité, sa vénalité, son exhibitionnisme presque maladif, sa fanfaronnade agrémentée de subtile effronterie, ses dents et ses griffes de fauve, qu'elle ne pouvait s'empêcher de sortir de temps à autre, s'expli-

Voir CASA LOMA, page A 5

— Voir photos en page A 3

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 12 à A 15
Bandes dessinées : C 7
Cinéma : A 13
Décès, naissances, ect. : D 15 et D 16
Economie : C 1 à C 6
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 6
Horoscope : A 9
Informations étrangères : D 1
Informations nationales : A 2, A 11
Jackie Onassis : D 3
"Mot-mystère" : D 8
Mots croisés : D 4
Petites annonces : D 2 à D 14
Radio et télévision : A 15
Sports : B 1 à B 8
Vivre aujourd'hui : A 8 à A 10
Votre médecin : A 10

AUJOURD'HUI



photo Antoine Déslats, LA PRESSE

"Dédé la Terreur"
— page A 8

Et on repassera pour la lutte des classes

Vingt-quatre ans après la grève de l'amiante — la fameuse grève d'Asbestos, les 2.200 travailleurs de la Canadian Johns-Manville décident de quitter la CSN pour rejoindre les rangs de la CSD. Les travailleurs de l'amiante n'ont pas oublié cette grève, mais ce moment "historique" n'a été pour eux qu'un moment difficile à passer. Un coup dur dont peu de traces subsistent, si ce n'est quelques cicatrices de coups reçus sur les piquets de grève. Mais depuis 24 ans, alors que les ténors

des temps nouveaux — Trudeau, Marchand et d'autres — grimpaient vers les sommets, les travailleurs de l'amiante bâtissaient patiemment leur syndicat. Leur confort aussi. Les "héros" de '49 ne se sont jamais considérés autrement que comme des syndiqués "ordinaires". Tellement ordinaires que ce que la nouvelle CSN leur propose leur apparaît extravagant. Ils préfèrent l'ancienne CSN. C'est-à-dire, dans leur esprit, la CSD.

— page A 5

Bouey poursuivra
les politiques
de son prédécesseur

— page C 1

La Beauce en rut

— page A 12

Les Bourses de
Montréal fusionnent

— page C 1

sport -hebdo

Le sport dans les
prisons : une évasion !

page B 1

Lysight ne veut
plus freiner
A Princeville, les
pee-wee n'ont plus
de maman !

page B 2

Un petit Québécois sur
les grandes pistes
américaines

Professionnel dans l'âme,
Sabich attendait que
ce soit payant

page B 3

A mon nouveau proprio

Monsieur,

Je vous écris pour vous remercier. Oui, pour vous remercier.

Merci, mille fois merci, de m'avoir loué votre logement même si j'ai trois enfants. Vous m'avez redonné confiance dans le genre humain. Vous m'avez redonné goût à la vie.

J'étais, je vous l'avoue, au bord du découragement. J'avais frappé à quatre portes. Toujours la même réponse:

"NOUS NE VOULONS PAS D'ENFANTS!"

La première fois, c'était une dame. Elle parlait l'anglais difficilement et le français pas du tout. Une Européenne certainement.

"Vee don't want children. Vee don't like noise."

Compris. Pas la peine d'insister. Les enfants sont rares en Europe. Les guerres aussi. On n'a pas l'habitude du bruit.

La deuxième fois, c'était, à n'en pas douter, une Canadienne française. Très polie celle-là et visiblement gênée de me refuser.

"Vous comprenez, mon cher Monsieur, nous préférons ne pas louer à un couple qui a des enfants. C'est bruyant des enfants, vous comprenez. Ça marche fort. Ça se sent obligé de faire jouer la musique à tue-tête. Vous comprenez?"

Je comprenais. Elle me disait tout simplement:

"NOUS NE VOULONS PAS D'ENFANTS!"

Et j'ai compris encore plus vite à la troisième porte. C'était écrit sur la pancarte, en grosses lettres noires:

"ADULTES SEULEMENT."

On ne discute pas longtemps avec une pancarte.

La quatrième fois, c'était un homme.

"Avez-vous des enfants?"

"Eh oui, malh..."

Je m'arrêtai. J'allais dire une sottise. Je les aime ces enfants. Je les ai voulu. Ce n'est pas parce que trois propriétaires m'ont refusé leur logement que je vais me mettre à regretter mes enfants. J'enchaînai donc:

"Mais ils sont bien élevés, je vous assure."

Je me sentis ridicule. Vanter mes propres enfants à un étranger, c'était me vanter, moi-même. De quoi avais-je l'air?

Dégouté, je partis en souhaitant au bon monsieur une longue postérité.

Quatre tentatives, quatre échecs. Cent sur cent. Je me mis à penser que si tous les gens qui ont des enfants éprouvaient les mêmes difficultés, il y en aurait des familles sans logis le 1er mai!

Mais, prenant mon courage à deux mains, j'ai frappé à une cinquième porte. C'était la vôtre, Monsieur. Et, mettant cette fois mon orgueil de côté, j'ai résolu de vous dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Vous aussi vous ne vouliez pas d'enfants. C'est-à-dire, vous ne vouliez pas louer à un couple avec enfants. Nuance!

Mais je vous ai assuré (comme j'ai dû paraître gêné!) que les miens étaient bien élevés et fort sages.

Vous m'avez dit qu'ils étaient sûrement aussi bruyants que les autres.

Je vous ai répondu qu'ils sont au collège toute la journée, que la famille passe tous les week-ends et les mois d'été à la maison de campagne.

Vous m'avez dit que, quand même, les enfants seraient à l'appartement le soir, du lundi au jeudi.

Voir PROPRIO, page A 6

mini-presse

le monde

□ Par suite de l'arrivée du général Tran Van Tra, délégué du **Vietcong** à Saigon, la Commission internationale de surveillance a pu dépêcher **trois équipes** pour inspecter les centres de Hué, Danang et Pleiku. D'autre part, la Commission militaire mixte quadripartite s'est réunie aujourd'hui pour la première fois. On y a discuté de la **sécurité** des équipes de surveillance, du **retrait** des forces américaines et de l'**échange** des prisonniers.

□ M. Henry Kissinger, conseiller du président Nixon, a déclaré hier que la **paix** au Vietnam **dépend** en grande partie de l'attitude de la **Chine** et de l'**URSS**. Hanoi ne pourrait se réarmer sans l'aide de ces deux pays.

□ En **Irlande**, un soldat britannique a été tué alors qu'il enquêtait sur une alerte à la bombe. C'est le **premier** soldat à être tué en Irlande cette année.

le Canada

□ Le gouvernement canadien projette de mettre sur pied deux genres **d'institutions** pour encourager la construction de nouveaux **logements**. Un projet de loi déposé hier aux **Communes** prévoit une "Bourse fédérale d'hypothèques" et la constitution de "compagnies de placements hypothécaires". Diverses formes **d'aide** sont prévues pour rendre plus **accessible** l'acquisition d'une **propriété** par le citoyen.

□ Les **maîtres de poste** ruraux dont

plusieurs ne gagnent que de très faibles salaires ont fait appel au public et aux députés pour **améliorer** leur situation. Pour la première fois, ils menacent même de faire la **grève** si c'est nécessaire.

□ Le nouveau gouverneur de la Banque du Canada, M. **Gerald K. Bouey**, a dit hier quelques heures après avoir remplacé **M. Louis Rasminsky** qu'il n'avait pas l'intention de modifier les politiques monétaires de l'institution qu'il dirige maintenant.

le Québec

□ Les **directeurs** des trois principaux corps policiers chargés de faire respecter la loi dans le Québec ont été **unanimes** à dire que le crime organisé **existe** bel et bien dans la province. Ils témoignaient à la **première** séance de l'enquête sur le crime organisé. **M. René Daigneault**, directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, a pour sa part déclaré qu'il avait moyen de **combattre** ce désordre, notamment au moyen de services de re-

cherche appropriés, de la **collaboration** des citoyens et d'une plus grande **sévérité** des juges.

□ Les chefs syndicaux **Marcel Pepin**, **Louis Laberge** et **Yvon Charbonneau** doivent commencer ce soir à purger leur peine d'emprisonnement, à la prison d'Orsainville.

□ Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche prépare un projet de loi pour **réglementer** l'activité des **parcs** et réserves du Québec.

méto

□ La confiance règne chez les membres du Comité organisateur des Jeux olympiques, à **Lausanne**, où ils se trouvent pour la réunion du **CIO**. Ce dernier ne doit donner que **demain** ses conclusions sur le **contrat** conclu avec le réseau américain **ABC**. On a bon espoir qu'il sera **accepté**. On ne croit pas non plus que le **budget** de **COJO** posera des **problèmes**.

le sport

□ Un but d'**Yvan Cournoyer**, son 28e de la saison, une minute avant la fin du match permet au **Canadien** d'annuler 3-3 avec les **Blues** de Saint-Louis.

□ En coupe du Monde féminine, l'Autrichienne **Anne-Marie Proell** continue de se moquer de toutes ses adversaires et enregistre sa 25e victoire sur le plus prestigieux

circuit de ski amateur au monde. Non seulement a-t-elle relégué aux oubliettes un record de **Jean-Claude Killy**, mais elle détient déjà une avance de 92 points sur sa plus proche rivale au classement de la coupe du Monde.

□ De Daytona, notre envoyé spécial **Guy Robillard**, nous plonge dans l'atmosphère des 24 Heures qui seront disputées demain.

LA METEO

Bonne chance tout de même!

Les éclaircisseurs des Ice Follies sont en ville, à la recherche de qui pourra tirebouchonner les plus élégantes piroquettes sans se casser le nez. C'est la chance de votre vie. Allez-y, le miroir des rues de Montréal est

à vous. Allez, un triple saut renversé sans retomber sur vos ronds, et la gloire est à vous.

Bonne chance tout de même et félicitation aux vainqueurs!

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 30° — Minimum 5°
Pluie et verglas

DEMAIN
Généralement nuageux

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	32	35	Pluie et verglas	Nuageux et averse
Outaouais	35	40	Pluie et verglas	Nuageux et averse
Laurentides	32	35	Pluie et verglas	Nuageux et averse
Cantons de l'est	35	40	Pluie et verglas	Nuageux et averse
Québec	32	35	Pluie et verglas	Nuageux et averse
Rimouski	20	35	Pluie et verglas	Nuageux et averse
Lac-Saint-Jean	20	35	Pluie et verglas	Nuageux et averse
Bas-Caraïbe	20	35	Pluie et verglas	Nuageux et averse
Sept-Îles	30	35	Pluie et verglas	Nuageux et averse
Gaspé	30	35	Pluie et verglas	Nuageux et averse

au Canada

	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique			Pluie	Vancouver	35 45
Alberta			Ensoleillé	Edmonton	15 30
Saskatchewan			Ensoleillé	Régina	10 35
Manitoba			Ensoleillé	Winnipeg	20 30
Ontario			Averse	Toronto	35 45
Nouveau-Brunswick			Pluie et verglas	Saint-Jean	30 35
Nouvelle-Écosse			Nuageux	Halifax	— 5 35
Ile-du-Prince-Édouard			Nuageux	Charlottetown	— 5 35
Terre-Neuve			Ensoleillé	Saint-Jean	0 15

si vous partez

Aux Etats-Unis								
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	16	33	Chicago	38	48	New Orleans	64	77
Washington	30	39	San Francisco	46	61	Miami	68	74
Boston	3	24	Los Angeles	48	71			

Vers les capitales

Paris	39	—	Moscou	2	—	Hong Kong	64	—
Londres	32	—	Stockholm	34	—	Lisbonne	53	—
Rome	48	—	Tokyo	37	—	Sydney	74	—
Berlin	36	—	Athènes	55	—	Tunis	43	—
Amsterdam	30	—	Casablanca	32	—	Vienne	32	—
Bruxelles	39	—	Genève	37	—	Varsovie	27	—
Madrid	37	—	Le Caire	—	—	Mexico	—	—

Vers les plages

Acapulco	70	90	Bermudes	58	65	Nassau	70	77
			Barbades	72	82	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum à nuit dernière)

Les maîtres de postes des régions rurales n'entendent plus à rire

par Pierre VENNAT

OTTAWA — Environ 2,800 employés du ministère des Postes à travers le pays ne gagnent même pas le salaire minimum prévu par la loi. Plusieurs ne gagnent même que \$1,000 par

année, ou 48 cents l'heure, même s'ils doivent demeurer en disponibilité, pour servir le public, quelque 40 heures par semaine.

Il s'agit des maîtres de poste des régions rurales, réunis sous l'égide de

l'Association canadienne des maîtres de poste, lesquels ont décidé de recourir à l'opinion publique et aux députés afin de corriger la situation, allant même jusqu'à évoquer la possibilité, pour la première fois, de recourir à la grève si nécessaire pour faire valoir leur droit à un salaire décent.

Si le gouvernement fédéral croyait en avoir fini avec les conflits des postes, il en aura pour son rhume. Car les quelque 8,015 membres en règle de l'unité de négociation formée par les maîtres de poste n'entendent pas les lésiner.

Les maîtres de poste, qui desservent le public dans les municipalités de 5,000 habitants et moins, n'entendent pas à rire de ce temps-ci.

Tout d'abord, ils estiment n'être pas payés adéquatement puisque, tel que dit plus haut, 2,800 d'entre eux ne gagnent même pas \$3,700 par année. C'est que le gouvernement les paie "à la pièce", ou si on aime mieux, au volume du courrier qui passe, en moyenne, par leur bureau rural. Mais, retournent les maîtres de poste, on nous demande de demeurer en disponibilité, notre bureau ouvert à la disposition du public, du matin jusqu'au soir.

\$3,700 par année

C'est pourquoi les maîtres de poste n'en dorment pas; ils exigent qu'on leur paie à tout le moins le salaire minimum prévu pour ceux qui dépendent de la juridiction fédérale (\$1,90 l'heure depuis novembre) et la garantie que tout temps passé en disponibilité sera considéré comme temps travaillé. Donc, \$1,90 l'heure pour au moins 40 heures par semaine ou, si l'on aime mieux, que le salaire des 2,800 qui gagnent moins que cela actuellement soit porté à \$3,700 par année.

Enfin, on désire également que tous les maîtres de poste bénéficient de la protection de la loi de la Fonction publique. Actuellement, sur les quelque 8,000 maîtres de poste du pays, 3,700 ne sont pas considérés comme faisant partie de la Fonction publique et peuvent être congédiés, et voir leur bureau fermé, pratiquement sans avertis.

Il s'agit là, nous a expliqué hier le secrétaire-trésorier Gaston Meunier, des principales revendications de son organisme.

L'Association des maîtres de poste, qui négocie actuellement son troisième contrat, ne croit pas aux "vertus" de l'arbitrage obligatoire. C'est pourquoi les membres ont décidé, cette année, de recourir à la conciliation, ce qui leur donne par le fait même le droit de grève.

Y aura-t-il grève? Il est trop tôt, actuellement, pour l'affirmer, d'autant plus qu'une grève de 8,000 employés des postes, seuls dans leur village rural et répartis dans les dix provinces du pays, peut sembler illogique.

Mais ils comptent bien, néanmoins, saisir le parlement de leurs problèmes, en écrivant aux députés, en marchant sur Ottawa peut-être, estimant de toute façon injuste qu'en 1973, 2,800 employés du gouvernement fédéral ne gagnent même pas le salaire minimum.

Il y a 1,800 maîtres de poste au Québec et 600 d'entre eux sont compris dans le groupe des "48 cents l'heure".

Pearson laisse \$597,915

OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre Lester Pearson a laissé un héritage de \$597,915 à sa famille. Son testament a été ouvert à Ottawa hier. La majeure partie de l'héritage consiste en des obligations, des actions et d'autres valeurs immobilières.

Sa librairie a été léguée à l'université Carleton d'Ottawa et ses documents personnels iront aux Archives nationales.

La veuve de l'ancien chef du gouvernement canadien, Mme Maryon Pearson, est la principale bénéficiaire.

Un don de \$10,000 a été fait à chacun de ses deux enfants, Geoffrey Pearson, de Vancouver et Mme Patricia Hannah, de Toronto. Son frère Vaughan, également de Toronto, hérite de \$3,000.

À la mort de Mme Pearson, le reste devra être partagé également entre son fils et sa fille, mais ceux-ci devront verser \$150,000 aux universités Carleton, d'Ottawa et de Toronto.

L'intérêt de ces dons sera utilisé pour des bourses en affaires internationales, en sciences politiques ou en histoire.

L'Opposition exige d'être consultée avant de prolonger le mandat des Canadiens au Vietnam

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, a proposé hier aux Communes que le Parlement soit consulté sur toute décision visant à prolonger le mandat du contingent canadien au Vietnam ou à retirer notre personnel.

Au cours d'un débat spécial sur la situation au Vietnam et la participation canadienne à la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu, M. Wagner a reproché au gouvernement d'avoir pris la décision d'envoyer des militaires au Vietnam sans même consulter le Parlement.

"Pourquoi ce débat alors? a demandé le critique conservateur en matière d'affaires extérieures. Pour entériner une décision déjà prise? Pour discuter d'une situation réglée d'avance? C'est un comportement bien étrange que celui du gouvernement dans une telle situation".

M. Wagner a par la suite souligné que le débat revêtait une certaine importance et qu'il atteindrait son but s'il amenait le gouvernement à ne pas répéter un tel geste.

Il a donc proposé, en amendement à la motion à l'étude, qu'aucune décision ne soit prise par le gouvernement quant à la prolongation du mandat des Canadiens au Vietnam, au-delà de la période initiale de 60 jours, sans qu'une résolution soit adoptée par le Parlement.

Le chef néo-démocrate, M. David Lewis, a ajouté un sous-amendement, demandant que cette règle s'applique également au retrait éventuel du personnel canadien de la Commission, après les 60 jours d'essai.

Le porte-parole créditiste, M. René Matte, a abondé dans le même sens,

insistant sur la suprématie du Parlement.

C'est au cours des 60 jours qui suivent la signature du cessez-le-feu que les belligérants doivent retirer leurs hommes du Sud-Vietnam et que les prisonniers de guerre doivent être relâchés.

Sharp ouvre le débat

Ouvrant la discussion, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a donné l'assurance que le Canada fera tout son possible pour que la situation redevienne normale au Vietnam, malgré des difficultés évidentes.

Le contingent canadien de près de 300 hommes a quitté Montréal samedi dernier et se trouve à Saigon depuis lundi matin.

Le ministre a souligné que la participation canadienne avait été jugée nécessaire par la majorité de la population de notre pays qui souhaitait voir la guerre du Vietnam prendre fin.

"Si les conditions énoncées par le Canada sont respectées, nous pourrions continuer après la période initiale de 60 jours, a dit le ministre. Sinon, nous nous retirerons."

Il a indiqué que la collaboration était excellente entre les Canadiens et les autres membres de la Commission de surveillance, les Indonésiens, les Polonais et les Hongrois.

Pas d'autorité politique

M. Sharp a indiqué que le gouvernement considère que certaines difficultés au Vietnam résultent du fait que l'accord signé par les Etats-Unis et le Nord-Vietnam ne reconnaît pas une autorité politique à qui la Commission de surveillance peut faire rapport.

Il espère toutefois que la Conférence internationale qui doit avoir lieu dans les 30 jours qui suivent la signature de l'entente corrigera la situation.

Second départ le 10

De son côté, le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, a fait savoir qu'un deuxième contingent de militaires canadiens affectés à la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam devrait quitter Montréal le 10 février prochain.

Intervenant dans le débat spécial sur la situation au Vietnam, le ministre a précisé que l'entente prévoit que les contingents du Canada, de l'Indonésie, de la Pologne et de la Hongrie, les quatre pays qui forment la Commission, doivent être sur place entre le 15e et le 30e jour suivant la signature de l'accord mettant fin aux hostilités au Vietnam.

Le personnel canadien devrait être au complet à Saigon le 16e jour suivant la signature de cet accord.

Le ministre a souligné qu'il avait eu des entretiens avec le commandant des forces canadiennes, le major-général Bruce McAlpine, et que selon lui

il n'y avait pas de raison que le deuxième groupe du contingent canadien n'aille pas au Vietnam.

Il a toutefois ajouté qu'il ne voulait pas disposer ses hommes sur le terrain sans être certain que leur sécurité est assurée.

Développement régional: Québec a été favorisé

— Blakeney

REGINA (PC) — Le premier ministre de la Saskatchewan M. Allan Blakeney a réaffirmé son opinion que les subventions octroyées par le ministère du Développement économique régional, selon la Loi sur les subventions au développement régional, avaient favorisé le Québec. Il a de plus tenu à souligner que sa prise de position ne visait pas à saboter l'unité canadienne.

"Selon nous, c'est la politique du gouvernement fédéral en ce domaine qui va à l'encontre de l'unité nationale, et non le fait de la dénoncer", a déclaré M. Blakeney durant le débat sur les discours du Trône à l'Assemblée législative de Saskatchewan.

Le premier ministre Blakeney répondait à une attaque que lui avait

indirectement portée le premier ministre Trudeau, le mois dernier, lors d'un congrès du parti libéral provincial à Regina.

M. Blakeney avait dénoncé la politique du ministère du Développement régional au cours de la campagne électorale fédérale de l'automne dernier. Il avait alors précisé que de 1969 à la fin de 1971, le Québec avait profité de 37 p. cent des subventions, les provinces de l'Atlantique de 30 p. cent, tandis que l'Ouest ne recevait que 20 p. cent de l'ensemble des subventions.

Il avait en outre souligné que durant les trois premiers mois de l'année électorale de 1972, le Québec avait reçu 75 p. cent des subventions, les provinces de l'Atlantique 13 p. cent et l'Ouest sept p. cent.

Great Places.
The international holiday club.
ANNONCE

ski austria
360 HEURES D'AMUSEMENTS

Tout est compris: voyage aller-retour par DCB d'Air Canada, hébergement de luxe pour 15 jours et 14 nuits ainsi que les repas. Février: Pour obtenir une brochure gratuite en couleurs, téléphonez: Great Places, 863-1111 ou bien adressez le coupon au 214 Adelaide Street W., Toronto.

\$389
COMPTER DE SEULEMENT
Ordre maximum de \$622
Une économie d'environ \$233

NOM _____
DRESSE _____
MON AGENT LE VOYAGES _____

AUT _____



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Libérés après 23 mois de détention

Après 23 mois de détention, trois hommes accusés de meurtre se retrouvent, à quelques minutes d'avis, libres, dans les corridors de la Place de la Justice. Ce sont Jos Di Maulo et sa soeur Marie, à gauche, Julio Ciamarro, au centre, qui esquisse un "V" au-dessus de l'épaule de son procureur, Me Léo-René Maranda (qui agissait en défense avec Me Sydney Leithman), et, à droite, Jos Tozzi, qui vient de retrouver les siens.

Saint-Blaise: le chauffeur de l'autobus d'écoliers criminellement responsable

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Un chauffeur d'autobus de 57 ans a été tenu criminellement responsable, en fin d'après-midi hier, de la mort de deux étudiants, le 11 décembre dernier, dans une collision impliquant deux autobus scolaires et un lourd camion, sur la route no 9 B, à Saint-Blaise, à quelques milles de Saint-Jean.

Après avoir rendu son verdict le co-

roner Paul-E. Magnan a déclaré que, vu la bonne réputation et l'intégrité de M. Emile Hamel, il n'émettait pas de mandat d'arrestation contre lui.

M. Hamel a toutefois signé un formulaire l'engageant à se présenter mercredi prochain au palais de justice de Saint-Jean.

Le procureur du ministère public, Me Claude Trudeau, a révélé que M. Hamel devra répondre à l'accusation

de négligence criminelle ou de conduite dangereuse.

Plus qu'une simple erreur

Dans son verdict, le coroner Magnan mentionne qu'il a été mis en preuve lors de l'enquête sur cette tragédie, qui, en plus de faire deux morts, a occasionné des blessures à 47 autres personnes, que M. Hamel, au volant d'un autobus de la compagnie Richelieu Ltée, a commis plus qu'une simple erreur de jugement.

"Plusieurs témoins, dit-il, ont également déposé sous serment avoir assisté à plusieurs échanges verbaux entre le conducteur et un passager à l'arrière de lui.

"De plus, nous affirme-t-on, toutes les vitres étaient givrées à tel point qu'il était impossible au conducteur de prévenir le danger de collision (article 1-A paragraphe K: "maintenir le V.A. de façon à ce qu'il soit conforme aux lois de l'hygiène et de la propreté et libre de tout article qui nuirait au confort et à la sécurité des élèves")."

A la fin de son verdict, le coroner Magnan indique que "devant d'autres témoignages qu'il nous est impossible de décrire, nous en sommes venus à la conclusion que le conducteur de l'autobus Richelieu, soit M. Emile Hamel, a omis de faire quelque chose qu'il était de son devoir d'accomplir, et en plus de montrer une insouciance dérangée et téméraire à l'égard de la vie et de la sécurité d'autrui, tel que le stipule l'article 202 du Code pénal, et devant ces faits, nous sommes d'opinion que M. Emile Hamel devrait être tenu responsable de la mort de Claude Parent et de Raymond Hébert."

Cette tragédie s'est produite lorsqu'un autobus circulant sur la route no 9B et un autre véhicule semblable,

sortant d'un parking, sont venus en collision.

Pas eu le temps de regarder à droite

M. Hamel, qui a été le dernier témoin entendu à l'enquête du coroner qui se tenait à l'hôtel de ville de Saint-Luc, a déclaré que lorsqu'il était arrêté dans le parking du restaurant "Mado" pour y faire descendre des étudiants, il avait regardé à sa droite, mais qu'il n'avait rien vu.

Il a ajouté qu'il s'était par la suite avancé sur la route et qu'il avait remarqué un camion à sa gauche. "Je n'ai pas eu le temps de regarder à droite. J'ai été pour prendre la poignée pour ouvrir la porte mais je n'ai pas eu le temps."

Selon M. Hamel les glaces de la portière de l'autobus n'étaient pas givrées.

D'autres témoins, la plupart des étudiants, ont mentionné qu'elles étaient givrées.

Sur son lit d'hôpital

Au début de l'après-midi, le coroner et les procureurs intéressés dans cette affaire se sont rendus à l'hôpital Haut-Richelieu, où est hospitalisé M. Guy Girard, chauffeur du deuxième autobus scolaire impliqué dans cette tragédie.

De son lit, M. Girard, 23 ans, a répondu aux questions que lui posaient le coroner, le procureur de la couronne et d'autres avocats.

Au sujet des secondes qui ont précédé l'accident, M. Girard, qui n'est pas encore remis de ses blessures, a dit qu'il avait vu l'autobus de couleur grise, propriété de Richelieu Ltée, avancer dans le parking du restaurant.

"J'ai commencé à freiner, souligne

M. Girard, J'ai pas vu l'autre chauffeur arrêter. Je ne sais pas s'il a ouvert sa porte."

Le blessé a conclu en disant que l'autobus de couleur grise avait traversé la ligne blanche, séparant le parking de la route, au moment de l'impact.

Un militaire évite une catastrophe

Pour sa part, un militaire, M. Joseph-Louis Marquis, a déclaré qu'il était monté dans l'autobus scolaire et qu'il avait payé 45 cents pour son transport.

Il a en outre relaté qu'il était assis derrière le chauffeur et qu'il lui avait parlé à quelques reprises, mais que le chauffeur n'avait jamais tourné la tête.

Il a révélé que lorsque l'impact s'était produit, M. Hamel avait perdu

conscience et que de son banc derrière le siège du chauffeur il avait pris le volant du véhicule.

De peine et de misère, M. Marquis a conduit le véhicule sur une route secondaire.

"A un certain moment, dit-il, le chauffeur est revenu à lui et il a voulu reprendre le volant. Je l'ai poussé et j'ai réussi à fermer le contact."

A la suite des paroles prononcées par le militaire, le coroner Magnan a lancé: "Je félicite le témoin pour l'habileté remarquable qu'il a démontrée. Il a certainement évité une tragédie plus grande".

Quant à lui, le chauffeur du camion, M. Michel Tétreault, a déclaré que lorsqu'il avait vu les deux autobus, l'un sur la route 9B et l'autre dans le parking, il s'était dit en lui-même: "S'ils n'arrêtent pas, ils vont se frapper".



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Le coroner Paul Magnan observe Emile Hamel qui signe un formulaire s'engageant à se présenter au Palais de Justice de Saint-Jean, mercredi prochain. Hamel a été tenu criminellement responsable de la mort de deux étudiants, tués dans un accident impliquant deux autobus scolaires et un camion.

Recommandations du coroner

Après avoir déclaré que M. Emile Hamel devrait être tenu criminellement responsable de la mort des deux étudiants, le coroner a fait quelques recommandations en ce qui regarde les autobus scolaires.

Il a rappelé que depuis quelques mois plusieurs accidents impliquant des autobus scolaires avaient fait de nombreuses victimes et un plus grand nombre de blessés.

"En conséquence, pour éviter, sinon diminuer, dit-il, d'autres tragédies de la sorte, nous croyons de notre devoir d'insister auprès des responsables des Commissions scolaires qu'ils se doivent de rappeler, lors de la signature de contrat avec les compagnies d'autobus appelée "l'entrepreneur", qu'il leur incombe de faire observer strictement par leurs employés des dispositions de Code de la route du ministère des Transports et Communications, et de voir à ce que l'on se conforme aux lois et règlements provinciaux et municipaux de la circulation.

Vitres-thermos

"De plus, nous suggérons aux entrepreneurs de fournir à leurs chauffeurs

d'autobus ou employés tout le matériel nécessaire afin de leur permettre d'entretenir leur véhicule, de telle façon qu'ils puissent facilement prévenir tout risque d'accident et mettre en pratique les mesures de sécurité les plus élémentaires. Nous suggérons fortement au ministère des Transports d'amender la loi concernant le transport par autobus, d'exiger que ces autobus soient munis de vitres-thermos à la grandeur même du véhicule, afin d'assurer un meilleur confort aux passagers, et ainsi permettre au conducteur d'avoir un meilleur champ de visibilité".

Le coroner Paul-E. Magnan a conclu à l'endroit de ceux qui sont chargés d'appliquer les lois et règlements de la sécurité routière: "Nous recommandons la plus grande vigilance, afin d'assurer au public le maximum possible de protection, et que les règlements actuels, comportant les responsabilités et les normes applicables aux autobus et à leur conducteur, soient révisés dans le but d'émettre une loi précise et non des principes établis, tel que présentement existant".

Vient de paraître La désobéissance civile

Henry David Thoreau



«Le gouvernement le meilleur est celui qui gouverne le moins (...) mieux, le gouvernement le meilleur est celui qui ne gouverne pas du tout.»

«(...) Tous les hommes reconnaissent le droit à la révolution, c'est-à-dire le droit de refuser fidélité et allégeance au gouvernement et le droit de lui résister quand sa tyrannie ou son incapacité sont notoires et intolérables.»

Un livre-animation!

\$3.95 En vente partout



les éditions la presse

dirigées par Alain Stanké

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de "Reuter". Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Couverture de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9h a.m. à 5h p.m.
le samedi: 9h a.m. à midi
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9h a.m. à 4h30 p.m.
le samedi: 9h a.m. à 1h30 a.m.

PROMOTION 874-7100

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 8 h p.m.
le samedi: 8 h a.m. à 5 h p.m.

PUBLICITÉ
Grandes annonces, Télé-Presse, cahiers spéciaux, Vacances/Voyages 874-7306
Carrières et professions, Nominations 874-7320

RÉDACTION
Le jour du lundi au vendredi
Pupitre 874-7061
Éditorial 874-7030
Sports 874-7018
Spec, Télé-Presse 874-7029
Finance 874-7016
Arts et lettres 874-7014
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061

RELATIONS HUMAINES 874-7383

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JÉAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Popeye va manquer d'épinards

Voilà comment l'ex-secrétaire américain au Commerce Peter Peterson résume la situation créée par la pénurie d'énergie dont souffrent présentement les Etats-Unis, situation qui laisse présager trois éventualités :

- le prix du chauffage et de l'essence risque de tripler d'ici dix ans ;
- l'importation accrue d'énergie de l'extérieur va aggraver pour les USA le problème de la balance des comptes et compromettre davantage l'équilibre monétaire international ;
- pressés par les événements, le Canada et les provinces devront légiférer vite et bien pour fixer les quotas de vente d'énergie aux Etats-Unis.

Notons d'abord que la pénurie ne résulte pas d'un épuisement des ressources. Le continent nord-américain en recèle des quantités inestimables, mais ces ressources restent difficiles d'accès, de sorte que jusqu'ici, plutôt que de promouvoir une exploitation dispendieuse de l'énergie continentale, on s'est contenté d'acheter l'énergie bon marché du Proche-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'URSS, de l'Indonésie ou de Sumatra.

L'ère de l'énergie à bon marché tire à sa fin. Aussi, prévoit-on qu'il en coûtera désormais plus cher pour faire marcher les usines, chauffer et éclairer les maisons et les édifices, alimenter en essence véhicules moteurs et avions, fournir le courant nécessaire au fonctionnement des ordinateurs et autres gadgets de la société de consommation.

Des experts expliquent que la pénurie résulte du fait que les Etats-Unis consomment plus d'énergie qu'il ne se découvre de nouveaux gisements. Les prix montent parce que les pays producteurs réclament des droits de plus en plus élevés, et ces prix sont appelés à monter davantage du fait que l'énergie continentale, surtout celle en provenance des régions de l'Arctique, est beaucoup plus chère d'exploitation.

Les Etats-Unis ne représentent que six pour cent de la population mondiale, mais ils consomment 40 pour cent de l'énergie produite dans le monde. En 1950, chaque Américain dépensait 2,000 kilowatts-heures par année. En 1969, la consommation par personne passait à 7,000 kWh par année, et elle atteindra vraisemblablement 13,000 kWh en 1980, et 26,000 en l'an 2000. Ces chiffres laissent d'autant plus songeur que des experts font remarquer que les Etats-Unis gaspillent plus de la moitié de l'énergie qu'ils consomment.

Les Américains dépendent de plus en plus de l'étranger pour leur approvisionnement en énergie. Vingt-trois pour cent des 14,7 millions de barils qu'ils consomment chaque jour provient du Venezuela. On esti-

me que le pourcentage des importations d'énergie dépassera les 40 pour cent d'ici 1980, et ce, même si on espère que d'ici là quelque deux millions de barils et plus proviendront chaque jour des pentes septentrionales de l'Alaska.

Selon une étude de la Chase Manhattan Bank, pour satisfaire aux besoins croissants de la consommation domestique, les Etats-Unis devront importer, en 1985, 15,2 millions de barils par jour (comparés à 3,1 millions en 1970), ce qui représentera entre \$25 et \$30 milliards sur les plateaux de la balance commerciale.

En 1972, le Canada a produit 1,530,000 barils de pétrole par jour et il en a consommé 1,500,000. Comme il exporte aux Etats-Unis 40 pour cent de sa production, il doit importer du Proche-Orient et du Venezuela 40 pour cent de sa consommation. Le 40 pour cent qu'il exporte aux USA ne représente que cinq pour cent des importations américaines de ce produit.

Les réserves de pétrole du Canada se révèlent abondantes mais difficiles d'accès. Celles de gaz naturel sont telles qu'elles justifient la construction d'un gazoduc de 2,507 milles qui partirait de Prudhoe Bay en Alaska, emprunterait le delta puis la vallée du Mackenzie pour ensuite piquer à travers l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba pour aller faire le raccord avec les gazoducs de l'Est qui alimentent la Nouvelle-Angleterre, l'Ontario et le Québec.

Le gazoduc coûterait quelque \$5,6 milliards et l'on espère en entreprendre la construction en 1974. Des économistes et des écologistes font des difficultés. Incidemment, on note que l'exploitation de certaines sources d'énergie, comme par exemple le charbon et l'uranium, se trouve paralysée par les poursuites incessantes intentées par des écologistes.

Des économistes canadiens s'opposent à la vente du pétrole et du gaz naturel aux Etats-Unis, estimant que notre pays a besoin de ces matières premières pour sa propre consommation. Mais d'autres économistes font valoir que d'ici l'an 2000 on disposera de nouvelles sources d'énergie (hydrogène, nucléaire, solaire, marémotrice, géothermale). Aussi bien écoulé le plus de gaz possible aux Etats-Unis avant que de nouvelles sources d'énergie ne viennent supplanter les anciennes.

L'heure des grandes décisions approche. Le Canada ferait bien, comme on dit, de "se placer les pieds" s'il ne veut pas que la peau et l'ours lui restent sur les bras. Il ferait preuve de bien peu de génie s'il ne savait pas profiter un peu de la situation. Par la même occasion, le Québec ferait bien aussi d'avoir l'oeil.

Jean PELLERIN



(Droits réservés)

Bien d'accord, M. Choquette

Le projet de loi que M. Jérôme Choquette déposera à la reprise de la session, le 20 février, permettra à tous les locataires de se protéger contre les hausses abusives de loyer. Le ministre de la Justice a tenu néanmoins à préciser que cette loi ne constituera pas un gel du prix des loyers au Québec.

La nouvelle loi s'appliquera en 1973. Elle ne remplacera pas les bills 78 et 79, qui ont une portée plus générale et qui, de toute façon, doivent être discutés en commission parlementaire. Le gouvernement se comporte encore une fois comme un administrateur qui, placé devant un problème imprévu, veut lui apporter des solutions rapides.

La "Loi pour empêcher les hausses abusives de loyer en 1973" s'imposait. Ces dernières semaines, des milliers de locataires s'étaient plaints à la Régie des loyers. Des propriétaires n'y allaient pas avec le dos de la cuiller: les augmentations de loyer atteignaient parfois 20%. Il fallait donc que le gouvernement agisse.

Déjà, plusieurs milliers de locataires bénéficient des services de la Régie des loyers. Le projet de loi vise à étendre ces services à tous les autres locatari-

res. La nouvelle législation ne devrait pas transformer radicalement les rapports entre propriétaires et locataires.

Le locataire qui estimera que ses droits ont été lésés pourra se plaindre à la Régie. Le propriétaire devra alors justifier sa décision de le chasser ou de majorer son loyer. Une fois les deux parties entendues, l'administrateur des loyers rendra une décision exécutoire.

Cette façon de procéder ne constitue assurément pas un gel direct du prix des loyers. Mais les hausses de loyer pourront être contrôlées, en 1973 d'abord, durant les années ultérieures ensuite, si les projets 78 et 79 sont votés à l'Assemblée nationale. Si l'on ne joue pas sur les mots, les profits que réalisent les propriétaires seront également contrôlés.

Le gouvernement du Québec a raison d'agir ainsi, car le logement est un service dont les citoyens ne peuvent absolument pas se passer. Mais, en vertu de la même logique, pourquoi le gouvernement, provincial ou fédéral, ne contrôlerait-il pas les profits des grandes compagnies alimentaires? Tout le monde doit se nourrir, n'est-ce pas?

En mettant le pied dans ce qui était jusqu'à maintenant un "territoire" de la libre entreprise, le gouvernement entend veiller, avec raison, au bien commun. Il agit toutefois en vertu d'une logique qui ne le mettra pas à l'abri d'autres revendications. Car, s'il est essentiel de s'abriter, il est tout aussi essentiel de se nourrir, de se vêtir, de se récréer même.

On rétorquera que, certains propriétaires voulant réaliser des profits inacceptables, le gouvernement ne fait que rétablir l'équilibre des forces dans le secteur de l'habitation. La question se pose toutefois: dans les domaines de l'alimentation, du vêtement, de l'assurance, dont personne ne contestera l'importance, quelle est la marge entre des profits raisonnables et exorbitants?

Bien d'accord, M. Choquette, pour contrôler le prix des loyers. Mais cela risque de nous entraîner loin. Après tout, les propriétaires ne se sont jamais définis comme des philanthropes. Certains sont des profiteurs. Il y a des profiteurs dans d'autres secteurs aussi.

Claude GRAVEL

L'AFFAIRE DES MANUSCRITS

A chacun son métier

par André VACHON

Conservateur des Archives nationales

Le personnel des Archives nationales et moi aurions souhaité ne pas intervenir dans le débat suscité par la directive du ministre des Affaires culturelles de transférer à notre dépôt de Montréal les manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale. Mais des affirmations préjudiciables au service que je dirige, publiées la semaine dernière, me forcent à faire quelques mises au point et à rectifier certains faits.

Examinons le contenu du département des manuscrits de la BN, par exemple. Un inventaire exhaustif révèle qu'on y conserve 371 collections, dont 215, acquises avant ou pendant les années 40, proviennent du fonds ancien de la Bibliothèque Saint-Sulpice, et 156 ont été acquises par la BN au cours des neuf dernières années. On est donc assez loin des chiffres suggérés par l'ACBLF qui, dans son communiqué, mentionne les "manuscrits littéraires qui lui (à la BN) ont été confiés par plus de 800 écrivains ou donateurs québécois" (Le Devoir, 25-1-73). Sur les 371 collections, 105 concernent la littérature (soit 28 p. cent). Ces 105 collections littéraires, tant du fonds ancien que de celui de la BN, varient beaucoup en importance, les unes étant constituées d'une seule lettre, les autres d'une dizaine ou plus de manuscrits, et certaines d'un ou deux textes multicolonnés d'une conférence donnée par un écrivain ou d'un exemplaire d'une thèse. Elles constituent, au mieux, 15 p. cent de la quantité totale des manuscrits (en pièces linéaires).

Le fonds entier du département des manuscrits de la BN repré-

sente 978 pi. 10 po. linéaires, la collection de la Société historique de Montréal, qui y est en dépôt, en compte à elle seule 486 pi. Or cette collection, contenue dans 324 cartons, comprend, selon une fiche descriptive préparée par le directeur du département des manuscrits de la BN, "66 cartons de livres publiés sous les auspices de la SHM et destinés à la vente" et "98 cartons d'ouvrages divers". La moitié de la collection (soit 164 cartons) n'est donc pas constituée de documents manuscrits. Il faut en conséquence déduire environ 243 pi. linéaires du total de 978 pi. 10 po., ce qui laisse pour le fonds de manuscrits proprement dits, quelque 735 pi. 10 po. En considérant que 200 pages manuscrites occupent un pouce linéaire, on peut conclure que le fonds de la BN contiendrait 1,766,000 pages. Nombreux, cependant, sont les registres et les manuscrits qui comptent plusieurs centaines de pages, les mémoires et les lettres qui en comptent cinq ou dix, et parfois beaucoup plus. A supposer que les pièces ont en moyenne dix pages chacune, il y aurait à la BN 176,000 pièces manuscrites — disons 200,000. Pourtant, dans les entrevues accordées par M. Cartier, on a fait état de "quelques millions de pièces manuscrites" (Le Devoir, 22-1-73) et "d'un million et demi de pièces" acquises en "un an et demi" (LA PRESSE, 24-1-73).

"En un an et demi", c'est-à-dire depuis le 1er juillet 1971, la BN a acquis (par donation, achat ou dépôt) 36 collections, pour un total de 89 pi. 7 po. de documents. Voilà la réalité. Or, en trois mois, du 1er octobre au 31 décembre 1972, les pauvres Archives nationales en ont acquis 38, représentant

plus de 200 pieds linéaires, dont l'importante collection Wilfrid Pelletier (75 cartons). Et, "en un an et demi", les mêmes Archives nationales se sont enrichies de 213 collections, mesurant 810 pieds linéaires, soit plus que le fonds total de la BN, y compris l'ancien fonds de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Depuis le 1er juillet 1971, les Archives nationales ont donc fait, par mois, une moyenne de 11,8 acquisitions de documents privés, du type de ceux que recueille la BN, contre 2 pour cette dernière.

D'autres rectifications s'imposent. D'abord l'entrevue que M. Cartier donnait au Devoir (22-1-73), par exemple, on lit que "la directive (du ministre) pourrait marquer la fin de la politique réfléchie et financière des promoteurs de la BN pour découvrir, acquérir, récupérer et inventorier les manuscrits littéraires québécois". Il y a ici deux points à examiner: l'acquisition ou "récupération" des manuscrits et l'inventaire de ces derniers. Au sujet des acquisitions, l'entrevue accordée par M. Cartier à LA PRESSE (24-1-73) mentionne que "la directive a eu pour effet de suspendre les négociations entre la BN et 27 donateurs éventuels".

La "liste des négociations en cours" que me remit la BN, le 15 janvier dernier, fait en effet état de 31 négociations, mais 11 étaient terminées pour les raisons suivantes: vente à une autre institution par la BN (4 cas); refus de vendre ou de donner (2 cas); acquisition par la BN (5 cas). Quatre cas étaient suspendus par suite de la directive ministérielle. Dans les 16 autres "négociations", il n'y avait eu aucun rapport entre la BN et les "donateurs éventuels" depuis plus de deux ans d'après

cas, plus d'un an dans 11 cas, et plus de huit mois dans 2 cas. — Je crois que l'efficacité des Archives nationales, qui ont acquis dans les dix-huit derniers mois six fois plus de collections que la BN pendant le même temps, présente ici un avantage certain, qui s'ajoute à celui de réunir sous une même juridiction tous les documents de même nature conservés par le gouvernement du Québec.

Venons-en aux inventaires. Ce n'est qu'en juillet 1972, à la suite de la directive formelle du ministre à cet effet, que la BN a commencé à dresser une liste descriptive de ses fonds. Jusque-là, c'était l'absence quasi complète d'instruments de travail: pour les 371 collections, il n'existe, en tout et pour tout, que 195 pages d'inventaires dactylographiés; au surplus, nul fichier, nul index. Et pourtant, on affecte de craindre que les Archives nationales ne fassent encore moins bien, elles qui ont à leur actif — écoutez bien! — 126 volumes (grand format) d'inventaires et de publications de documents, totalisant 43,527 pages imprimées — et qu'on trouve dans toutes les bibliothèques du Québec; outre ces inventaires imprimés, nous en avons quelque 4,000 pages non encore publiées, mais à la disposition des chercheurs; depuis 1968, il existe un guide publié donnant la liste descriptive de toutes nos collections, tant officielles que privées, et dont on prépare en ce moment une réédition; enfin notre dépôt de Québec possède quelque 2,000,000 de fiches, et celui de Montréal, 700,000. Tout cela est aisément vérifiable.

Nous publions de plus en plus, du reste. Depuis septembre 1972, nous avons mis entre les mains des chercheurs 825 pages (imprimées) d'inventaires, et nous en avons actuellement quelque 1,200 chez l'imprimeur, qui sortiront de presse d'ici à trois mois. En huit mois, nous aurons donc publié 2,000 pages d'inventaires. J'ajoute que, dès janvier 1972, les cher-

cheurs avaient à leur disposition, à Montréal, un guide complet de notre dépôt dans cette ville, soit quatre mois à peine après son ouverture. Ce guide est actuellement sous presse.

On a posé, avec beaucoup de pertinence, la question de l'accessibilité des manuscrits, selon qu'ils sont conservés à la BN ou aux Archives (Le Soleil et LA PRESSE, 27-1-73). Mais des manuscrits ne sont réellement accessibles que dans la mesure où il existe un guide du fonds auquel ils appartiennent, et dans la mesure où ils sont inventoriés ou à tout le moins indexés. Il n'y a même pas de comparaison possible, à cet égard, entre la BN et les Archives nationales, comme on vient de le voir. L'accessibilité tient aussi aux heures d'ouverture des dépôts: à Québec, notre dépôt est ouvert aux chercheurs 98 heures par semaine (de 9 h à 23 h, 365 jours par année) et, à Montréal — où le régime de Québec sera possible sous peu, nous l'espérons — 37 1/2 heures par semaine (de 9 h à 17 h 30, du lundi au vendredi). Or, à la BN, le dépôt n'est ouvert que 28 heures par semaine (de 10 h à 17 h, du mardi au vendredi). L'accessibilité tient encore au fait de répondre aux demandes de renseignements: c'est ainsi que nous avons mis à la poste, en 1972, 2,616 réponses, sans compter celles que nous avons accomplies par téléphone. Enfin, nous avons accueilli, en 1972, 7,854 chercheurs, alors qu'au département des manuscrits de la BN (qui ne tient pas de registre des présences) on en a reçu deux par jour, en moyenne, selon le directeur de ce service.

Je pourrais continuer, monsieur le rédacteur, à commenter les nombreuses affirmations publiées depuis une semaine, sur "les lettres écrites en prison par les patriotes de 1837-38" (Le Devoir, 22-1-73), par exemple, qui n'existent tout simplement pas à la BN; sur la correspondance de Papineau

(LA PRESSE, 24 et 27-1-73), dont les Archives nationales possèdent quand même la plus grande partie des papiers (40 pi. linéaires); sur les "centaines de caisses de manuscrits de la Société des Ecrivains" (Le Soleil, 24-1-73), fonds qui mesure exactement 45 pi. linéaires, etc.

Je terminerai plutôt en disant qu'en considération du transfert des manuscrits de la BN aux Archives nationales, on nous a accordé quatre postes supplémentaires (nombre égal à celui des employés du département des manuscrits de la BN). En outre, une équipe de quinze jeunes historiens, dont le nombre sera porté à trente d'ici deux semaines, est occupée depuis le 22 janvier, et pour une période minimale de six mois et maximale d'un an, à classer, étiqueter, mettre sur fiches, inventorier et indexer ce qui ne l'est pas encore dans notre dépôt de Montréal.

Il y a donc, pour la BN et les Archives, des avantages évidents à confier leurs manuscrits aux Archives nationales, qui ne sont pas, quoi qu'on en ait dit, un entrepôt. Québec, 30 janvier 1973.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont rigoureusement réservés. «Coursier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
REDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Et on repassera, pour la "lutte des classes"

par Réal PELLETIER

EDMOND DELORME, 50 ans
Cheveux grisonnants, regard vif.

Il attendait le représentant de LA PRESSE.

En me voyant, il lève son pantalon jusqu'aux genoux, pour me montrer, à la manière d'un trophée, les cicatrices consécutives aux blessures reçues lors de la grève de l'amiante.

La fameuse grève de l'amiante de 1949. Pièce d'archive pour les moins de 35 ans.

"On voulait canter la jeep d'un boss de la Johns-Manville, explique Delorme, mais un organisateur nous en a empêchés; en retombant, la jeep m'a cassé les deux jambes."

C'était en mars '49. Quelques semaines plus tard, Edmond Delorme en convalescence recevait chez lui deux "militants de Montréal". Ils s'appelaient Pelletier et Trudeau.

"Ils faisaient ce que tu fais, si je me rappelle, ils faisaient une enquête."

Depuis, Edmond Delorme n'a jamais eu affaire à un "journaliste".

Et s'il le fait en ce matin neigeux de janvier '73, c'est que le fameux syndicat de l'amiante d'Asbestos revient dans l'actualité. Par la porte arrière cette fois.

Le syndicat a en effet choisi, dimanche dernier, de se joindre à la nouvelle Centrale des syndicats démocratiques, après avoir quitté la CSN en septembre dernier.

De la CSN à la CSD

Pourquoi cette rupture avec la CSN, après une collaboration qui remonte à 1922, c'est-à-dire l'année même de la fondation de la centrale, sous le nom de Confédération des travailleurs catholiques du Canada?

"Ce n'est pas nous qui quittons la CSN, après la CSN qui nous a quittés", note un vieux militant.

En clair, "c'est la gang de Montréal" qui a pris le contrôle du mouvement, qui en fait désormais ce qu'elle veut, sans consulter la base.

Cette base, elle est difficile à consulter toutefois, reconnaît le secrétaire-trésorier du syndicat, M. Simoneau. Exemple: seulement 232 ouvriers ont voté en faveur de l'adhésion à la CSD dimanche dernier, contre 111, et ce sur un total de près de 2.200 membres.

Le taux de participation à la vie syndicale ne dépasse pas cinq pour cent, ajoute M. Simoneau. A tel point qu'on a institué des "prix de présence" — trois prix de présence de \$200 chacun — pour attirer les syndiqués aux assemblées générales. Comble de l'absurde: les syndiqués s'inscrivent une cotisation spéciale de \$0,05 par mois par membre pour défrayer ces prix de présence destinés à les attirer eux-mêmes à ces assemblées.

Asbestos aussi

Le syndicalisme en est là, en

beaucoup d'endroits. A Asbestos comme ailleurs. A tel point que l'observateur qui s'a mène aujourd'hui sur ce buton entouré de trous qui s'appelle Asbestos se demande s'il est bien vrai que "la grève de l'amiante" a eu lieu. Ou comment elle a pu avoir lieu.

Il se dit alors: "Peut-être les nouvelles générations ont-elles failli à la tâche de perpétuer la tradition militante d'Asbestos."

Ce n'est même pas cela. Bertrand Fortier, vice-président du syndicat comme Delorme, nous assure qu'environ 900 des quelque 1.800 grévistes de '49 sont encore actifs à la mine. De plus, on retrouve encore bon nombre de grévistes de '49 sur l'exécutif de huit membres et sur l'exécutif élargi (comité d'union) de 21 membres.

A la vérité, les années réparent bien des choses. Elles ont cicatrisé les plaies aux jambes d'Edmond Delorme, mais aussi la brisure profonde qui s'était installée au printemps '49 entre les travailleurs et les "boss".

Delorme aujourd'hui, à l'occasion, joue au golf avec ses patrons — et il s'en fait un point d'honneur. Il blague avec eux, "en dehors évidemment de nos relations d'affaires". Ces "boss", il les rencontre encore sur le conseil d'administration de la corporation du nouvel hôpital local. Tout ça est devenu très civilisé. La grève de '49, "c'est oublié depuis longtemps", aime-t-on signaler. Sauf les cicatrices.

24 ans déjà

Beaucoup de choses en fait se sont produites en ces 24 ans depuis la grève: très peu d'accrochages importants avec la direction, mais le salaire moyen a néanmoins atteint, aujourd'hui, \$3.56 l'heure.

Le syndicat, en dépit de la désaffection de ses membres, s'est donné des structures solides. Avec l'aide de la CSN.

Pas un de nos interlocuteurs ne mettra en cause les services rendus par la CSN. Au contraire. Nombre d'officiers syndicaux ont suivi, grâce à la centrale, des cours de toutes sortes: depuis les techniques d'arbitrage jusqu'à l'économie politique, en passant par l'animation de groupes.

L'expertise d'un André Laurin a favorisé l'implantation d'une caisse d'économie dont l'actif atteint maintenant un million et demi de dollars, de même qu'une coopérative de distribution de produits pétroliers, qui a donné naissance à un garage coopératif.

La CSN a participé à la lutte pour l'aménagement d'un hôpital, institution qui ouvrira ses portes incessamment.

"Le deuxième front, nous en croyait à ça. Et on y croit encore", note Delorme avec détermination.

Mais alors? Mais alors, la CSN, c'était tout ça, la CSN a cessé d'être tout ça, la CSD sera tout ça.

La grève de l'amiante au fond a généré, à Asbestos, un syndicalisme typique de ce qu'a été la CSN jusqu'à ces dernières années:

un syndicalisme ordonné, soucieux de dépasser le cadre de la convention collective, mais méfiant envers toute forme d'action "politique".

Coup dur

Pour les gars de l'amiante, la grève en somme ne fut qu'un moment difficile à traverser. Un coup dur. Un phénomène certes, mais en marge du débat socio-politique que Trudeau et d'autres ont déclenché à partir de ce conflit.

Des hommes "de Montréal" qui sont venus prêter main-forte aux grévistes de '49, on garde un souvenir sympathique. C'est que, depuis 24 ans, les Fortier, les Delorme sont restés des travailleurs comme les autres.

Ils ont poursuivi le combat syndical ordinaire, dans l'ombre de ceux qui ont évolué vers les sommets: Trudeau, devenu premier ministre; Marchand, qui distribue les subventions à la Canadian Johns-Manville; Pelletier, devenu ministre lui aussi.

Ces gens ne sont pas des leurs, mais les Delorme et les Fortier sont fiers d'avoir été, le temps d'une grève, associés à ces hommes. Parce qu'à Asbestos, on croit à ça, la promotion sociale.

On n'est pas moins fier, par exemple, du fait que l'un des deux leaders locaux du syndicat en '49, Armand Larivée, ait accédé à un poste de contremaître dans la compagnie.

Et on repassera pour la "lutte des classes", que la gang de la CSN à Montréal a essayé de nous vendre."

La gang de Montréal

De l'ancienne "gang" de Montréal, il n'en reste pas beaucoup: Vadeboncoeur, Chartrand...

Michel Chartrand, vers les années '49, menait le combat pour la "justice sociale". C'était l'époque où il s'occupait activement de la Saint-Vincent-de-Paul de sa paroisse où il organisait des campagnes de charité.

Ce n'était pas le Michel Chartrand d'aujourd'hui qui veut "renverser le gouvernement et instaurer le socialisme".

Les deux pommes de discorde entre les travailleurs d'Asbestos et la CSN sont là: l'action politique "partisane" et la non-consultation de la base par les dirigeants de la centrale.

Pour le secrétaire-trésorier Simoneau, l'effritement des relations entre le syndicat d'Asbestos et la CSN s'est fait progressivement, devant les interventions répétées du président de la centrale Marcel Pepin sur des questions d'actualité "au nom des 250.000 membres".

Delorme, de son côté, met une date plus précise: les événements d'octobre, alors que la CSN est intervenue, sans "consultation" de la base, contre la loi des mesures de guerre. Puis, il y a eu "cette maudite grève du front commun" où on voulait "nous faire sortir sans nous consulter".

Et il y a eu les congrès généraux, les réunions du conseil confédéral. "On s'est aperçu, note De-



Au printemps de 1949, une grève pas comme les autres. A travers les affrontements sanglants, les machinations politiques, la CSN devait alors atteindre l'âge adulte. Les contemporains de ce gréviste matraqué de '49 ont aujourd'hui choisi de quitter la CSN pour se joindre à la CSD...

forme, que les gars de Montréal s'arrangeaient pour tout contrôler."

Simoneau ajoute: "Il existe un pouvoir parallèle à la CSN qui en est venu à tout contrôler, y compris le président général." Personne, à Asbestos, ne cache, ou ne veut cacher, le rôle des "trois D" dans "cette prise de conscience".

Mais le vase n'a vraiment débordé qu'au moment où la CSN a décidé de faire "de la politique partisane". Pour Delorme par exemple, c'est une question de principe: les syndicats ne doivent absolument pas se mêler de "politique partisane".

Pour Fortier, "essayer de vouloir renverser le gouvernement" est impensable.

— Pourtant, en '49, vous étiez contre le gouvernement?

— Pas tellement, répond-il, nous étions plutôt contre certaines politiques du gouvernement.

Fortier admet pourtant qu'ils ont songé pendant la grève de '49 à faire battre Albert Boudreau, qui

était alors maire d'Asbestos et député Union nationale de Richmond. Et ils l'ont fait. Aux deux postes.

"Mais, il s'agissait de gestes que nous posions comme citoyens et qui n'engageaient nullement le syndicat", s'empresse de préciser Fortier.

Delorme admet qu'il a travaillé dans l'organisation d'Emilien Lafrance, candidat libéral, pour battre Boudreau, lors de l'élection qui a suivi la grève. Depuis le départ de Lafrance, il ne "fait plus de politique". Cette expérience en politique active a achevé de le convaincre que le syndicalisme ne devait absolument pas se mêler de politique partisane.

Agnosticisme

Aucun canal, si tenu soit-il, qui pourrait relier l'univers social dans lequel naissent ces militants syndicalistes et le monde politique. C'est l'étanchéité totale. Le citoyen tâtera de la politique à l'occasion, mais le travailleur pratiquera l'agnosticisme à l'égard de la politi-

que. Et cet agnosticisme, il se traduit à Asbestos, par un vote majoritaire en faveur des créditistes, à Ottawa comme à Québec.

Delorme et Fortier confessent que plusieurs membres du comité d'union sont sympathiques aux créditistes.

Ils le font sans jamais engager le syndicat d'aucune sorte de manière. "Pour protester." Pour protester contre les vieux partis.

Fortier avoue pour sa part qu'on l'a sollicité pour aller voter au congrès créditiste du week-end, à Québec. Il a refusé. Mais sa femme travaille pour les créditistes au poll lors des élections...

En somme, les gens de la CSN ont peut-être raison lorsqu'ils affirment que ce sont les vieux partis qui sont responsables de la scission au sein de la CSN: mais ils le sont par l'image qu'ils ont créée de ce qui s'appelle l'action politique, plutôt que par les "machinations" auxquelles les gens de la CSN réfèrent.

Pour revigorer le fédéralisme, Nixon décide de décentraliser à l'avantage des États

par Marcel PEPIN

CEPENDANT qu'au Canada la vieille querelle portant sur le partage des responsabilités entre le pouvoir central et les États provinciaux se poursuit, aux États-Unis le Président Nixon vient de décréter un transfert de responsabilités et de ressources aux législatures des États et aux dirigeants des grandes villes.

Ce phénomène en soi mérite d'être noté.

Ce qui rend la décision présidentielle plus intéressante pour nous, cependant, ce sont les raisons que donne M. Nixon pour justifier sa mesure: le gouvernement central a grossi démesurément, explique-t-il en substance; il s'est arrogé des responsabilités dans des domaines normalement dévolus aux paliers inférieurs de gouvernements. Cette attitude eut pour résultat de réduire, sinon d'éliminer, la partici-

pation de la population à la solution de ses besoins et problèmes.

Pour rectifier cette tendance envahissante, le président a décidé de donner aux États des sommes globales, avec un mandat très large, de manière à ce que les autorités locales puissent légiférer elles-mêmes dans des secteurs qui touchent directement les gens, comme l'habitation, l'assurance-chômage, l'éducation, le travail, la justice et l'urbanisme.

Selon le président, cette décision s'imposait pour revigorer le fédéralisme américain, et permettre aux législatures des États et aux Conseils municipaux de jouer pleinement leur rôle de partenaires du pouvoir central dans la gestion des États-Unis.

"Ce déplacement historique de pouvoirs, a poursuivi le Président dans son discours du budget, permettra de renforcer les gouvernements des États et des villes et autorisera plus de décisions au niveau local, lorsque les besoins locaux sont en cause".

Dans la pratique, l'État fédéral, qui continuera cependant à percevoir tout autant d'impôts, débou-

quera près de \$7 milliards en faveur des États, qui pourront utiliser ces sommes un peu à leur guise, dans le cadre d'un mandat très général.

Dans le cas plus précis de la main-d'œuvre, les États pourront modifier leurs propres systèmes en accord avec leurs besoins spécifiques, et utiliser les fonds fédéraux selon leurs propres normes.

En contre-partie, l'État fédéral abandonnera ou réduira la portée de quelque 70 programmes d'assistance directe originant de Washington.

Souci du contribuable

Derrière cette décision de M. Nixon, on retrouve un souci d'obtenir "l'accord du contribuable" avant de décider comment dépenser son argent.

Et un autre principe que les gouvernements hésitent à accrédi- ter: mieux vaut céder à un autre palier de gouvernement les sommes éparpillées par suite de l'abolition de programmes désuets que de grossir la bureaucratie fédérale pour occuper à dépenser ces surplus.

Par voie de conséquence, la Présidence fait une première brèche dans la sacro-sainte tradition de normes nationales — si chère à notre propre gouvernement fédéral — pour introduire la notion de normes régionales d'avantage en accord avec les besoins.

Il ne s'agit cependant pas d'une révolution.

Le transfert de fonds se situe dans les alentours de sept milliards, ce qui est une somme relativement modeste dans l'ensemble du budget de \$250 milliards.

De plus, le gouvernement fédéral conserve intactes ses sources de taxation, les États n'augmentant pas leurs sources de revenus directs.

Cependant, le simple aveu que les programmes qui touchent davantage les gens dans leur vie quotidienne (éducation, santé, criminalité, justice, logement, urbanisme) sont mieux ajustés aux véritables besoins s'ils originent des forums démocratiques locaux, est un jugement important sur le fonctionnement du fédéralisme, dans un pays où l'État central a tout centralisé, allant jusqu'à administrer lui-même

la distribution du lait aux écoliers issus de familles pauvres.

L'attitude de la Maison-Blanche contredit radicalement celle du gouvernement fédéral canadien, qui vient tout juste de décider de partager de manière beaucoup plus directe aux programmes d'habitation et de rénovation urbaine. Aux États-Unis, le gouvernement a décidé de ne plus verser une seule nouvelle subvention au titre de la rénovation urbaine; par contre, les gouvernements locaux pourront disposer d'une somme de \$2.3 milliards, sous forme de subvention globale, pour mener à bien leurs propres projets, en disposant d'une large autonomie.

Cette philosophie sera également appliquée au secteur de l'éducation. Plutôt que de voter des sommes qui doivent être affectées à des fins précises, selon des normes édictées par Washington, le Congrès est invité à approuver un transfert en bloc de ressources financières (\$2.5 milliards) aux administrations locales, qui détermineront elles-mêmes les programmes qui leur conviennent sur le plan de l'éducation.

Dans tous ces secteurs, toutefois, le pouvoir fédéral continue d'exercer une action directe, à divers titres, même s'il accroît la responsabilité des États.

Au pays voisin, tout comme ici, la répartition claire et précise des pouvoirs est loin d'être accomplie.

Ce geste concret de décentralisation posé par M. Nixon montre par contre que Washington a décidé de résister à la tentation qui guette tous les gouvernements, de devenir démesurément forts et omnipotents.

Cette tendance du gouvernement à grossir et s'éparpiller sans cesse entraîne gaspillage, inefficacité et déception pour le contribuable, vient de décréter la Maison-Blanche.

Il appert que les parlementaires du Congrès ne sont pas ravis; ils alimenteraient bien pouvoir continuer à allouer des fonds pour tous ces programmes dont le contrôle leur échappera, si le vœu présidentiel se réalise. Ils veulent garder un lien direct aussi étendu que possible avec leur électoral.

On croirait entendre nos politiciens d'Ottawa!

Le mot d'ordre des chefs syndicaux: du calme!

par Jules LEBLANC
L'emprisonnement des trois présidents des principales centrales syndicales du Québec, qui débutera à 21 h (9 h.) ce soir à Orsainville, en banlieue de Québec, ne provoquera aucun mouvement de débrayage ni aucun désordre, contrairement à ce qui s'est passé en mai dernier.
MM. Marcel Pepin et Yvon Charbonneau, respectivement présidents de la CSN et de la CEQ, ne veulent absolument pas en entendre parler; pas même de mouvements sporadiques ou improvisés. Hier d'ailleurs, aucun arrêt de travail n'a été signalé ni annoncé.
Tous deux soutiennent que les syndicats québécois ont des batailles plus

importantes à livrer, notamment la lutte contre le projet de loi 89 qui vise à assurer le maintien des services essentiels lors d'arrêts de travail et qui, selon plusieurs, aura pour effet de paralyser l'exercice du droit de grève pour une très forte proportion d'entre eux.
Laberge: lundi
De son côté, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, est présentement en vacances pour un mois à Miami. Ces vacances, qui devaient prendre fin le 12 février prochain, seront écourtées.
M. Laberge doit quitter la Floride dans les prochaines heures et regagner la métropole en automobile. On

prévoit qu'il se présentera à Orsainville au tout début de la semaine prochaine, vraisemblablement lundi soir.
A la FTQ, on ne s'attendait hier à aucun mouvement de protestation violente dans un avenir prévisible, a confié un porte-parole.
Pendant leur séjour en prison, M. Laberge demeurera le président de sa centrale, tandis qu'à la CSN et à la CEQ, les présidents actuels resteront en fonction mais auront un remplaçant temporaire.
M. Norbert Rodrigue vice-président de la CSN, jouera ce rôle tandis qu'à la CEQ, M. André Therrien, de Québec, l'un des quatre vice-présidents de la centrale, en fera autant.
Au cours d'une entrevue à LA

PRESSE, M. Pepin a déclaré hier qu'il ne veut même pas que les syndicats de la CSN viennent le reconduire jusqu'à la porte d'Orsainville, comme cela s'était produit en mai dernier.
Ce midi, à Québec, M. Pepin va prendre le repas avec les principaux militants de la CSN afin de les engager fortement à demeurer calmes et à continuer le combat, notamment contre le bill 89. Tout au plus, sera-t-il peut-être accompagné à Orsainville par les membres de sa famille: il espère que personne d'autre ne viendra.
Du côté de M. Charbonneau, une véritable "veillée d'armes" aura lieu en fin d'après-midi au Grand Séminaire de Québec, sur le campus de l'Université Laval. Les membres du Conseil

provincial de la CEQ, les membres des exécutifs des quelque 50 syndicats affiliés et les militants qui le désirent sont conviés à cette réunion qui en sera une de réflexion et de préparation en vue d'une lutte à long terme pouvant s'échelonner sur plusieurs années.
"Nous sommes résolus à renoncer à toute action improvisée ou spontanée" en guise de protestation, a confié un porte-parole de la CEQ. Le retour en prison de notre président, a-t-il ajouté, nous voulons qu'il se déroule "dans la sobriété la plus totale": ceux qui participeront à la "veillée d'armes" seront même invités à ne pas accompagner M. Charbonneau à Orsainville.
Les trois leaders syndicaux ont sé-

journé à Orsainville du 8 au 23 mai 1972: à compter de ce soir, deux d'entre eux y retourneront, le troisième devant les rejoindre lundi.
Le prix qu'ils ont à payer pour avoir voulu défendre jusqu'au bout les intérêts des travailleurs et pour avoir ainsi fait peur au gouvernement et aux financiers, — selon leurs propres termes, — ils veulent manifestement que cela soit accompli dans le calme et la sérénité, avec dignité.
Ils veulent franchir les grilles de la prison, non pas comme des martyrs, mais comme des hommes libres, qui ont fait ce qu'ils avaient à faire et qui n'ont rien à se reprocher.

Les Jeux au réseau ABC, une partie gagnée d'avance

par Guy PINARD
envoyé spécial de LA PRESSE
LAUSANNE, Suisse — Les chances de voir le Comité international olympique s'opposer au contrat conclu entre le Comité organisateur des Jeux olympiques et le réseau américain ABC sont aussi grandes que la chance de voir le CIO retirer les Jeux de 1976 à la métropole canadienne. C'est-à-dire nulles!
Le comité de télévision, sans son président Paul Desrochers, demeuré au Québec pour des raisons personnelles, mais avec son conseiller juridique Me Jean Desjardins, a comparu hier pour une première fois devant le CIO. Et même si la conclusion du procès a été remise à demain, samedi, il est bien évident que la partie est gagnée d'avance pour les membres du comité de télévision. D'ailleurs, il suffisait de voir la mine réjouie du président Roone Arledge, d'ABC Sport, pour comprendre l'état d'esprit qui régnait au Château de Vidy, site des réunions du CIO à Lausanne, hier.

M. Louis Chantigny, porte-parole du comité, n'a pu cacher son optimisme malgré la remise des assises à 48 heures. Il était évident à ses yeux que le CIO accepterait sans l'ombre d'un doute un contrat qui allait lui rapporter \$9.3 millions. Mais, pour une raison qui n'a pas été expliquée, le CIO a décidé de retarder de 48 heures l'acceptation du contrat du réseau américain avec le Comité organisateur.
"L'optimisme est présentement de mise parmi la délégation canadienne, a dit M. Chantigny. Nous sommes convaincus que le CIO acceptera le contrat que nous avons conclu avec le réseau ABC."
L'optimisme de M. Chantigny est d'ailleurs partagé par M. Marvin Josephson, conseiller retenu par le COJO pour les droits de télévision et de retransmission. Hier, à l'hôtel Lausanne Palace, M. Josephson n'avait rien d'un homme abattu, bien au contraire.
Le budget
Au sujet de la conférence de presse de lundi, à Montréal, relativement au budget olympique, il semble qu'elle n'aura aucune influence sur les membres du CIO. Mais il est impossible de dire si cette foi aveugle vient du maire Drapeau ou des membres du COJO.
La Ville de Montréal, qui reparaitra devant la commission exécutive demain samedi, est loin de représenter une source de problème pour le CIO, semble-t-il. Le verre d'amitié pris par le président du CIO, Lord Michael

répète deux choses. D'abord, la possibilité curieuse que "l'heureux gagnant du concours à la succession de Denver" ne soit pas connu même dimanche, alors que les villes-candidates doivent se présenter devant le CIO. Ensuite, le fait qu'actuellement Innsbruck ait le haut du pavé dans la course, même si la région du Mont Blanc lui livre une belle lutte.
Mais connaissant les décisions parfois étonnantes du CIO, il ne faudrait pas s'étonner que dimanche soir, lors de la conférence de presse, Lord Killanin annonce le choix de Tampere, Finlande, la négligée des parieurs, comme gagnante de la course.
Au niveau de la représentation canadienne, soulignons que le président et commissaire général des Jeux, M. Roger Rousseau, de même que le maire Jean Drapeau doivent arriver à Lausanne aujourd'hui. Quant à la presse canadienne, elle est représentée par au moins une vingtaine de personnes, la plus forte délégation depuis mai 1970, alors que Montréal obtenait le droit de présenter les Jeux, à Amsterdam. Et si le climat n'est pas aussi joyeux, il n'en inspire pas moins confiance.



ENQUETEURS

SUITE DE LA PAGE A 1
tourne contre la société, explique-t-il, c'est lorsqu'elle permet, ainsi qu'on a pu le constater à plusieurs reprises durant l'année dernière, de mettre en liberté, par exemple, des trafiquants de drogues possédant dans certains cas des dossiers judiciaires sérieux. Il en résulte que la loi n'est pas prise au sérieux par eux et lorsque la loi n'est pas crainte, elle n'est pas respectée."
M. Daigneault a également réclamé pour les policiers un contrôle par les juges de l'écoute électronique, moyen jugé idéal pour amasser de la preuve contre une tête dirigeante du crime organisé.
Le directeur de police de la CUM s'inquiète aussi de la qualité des procureurs de la Couronne, les meilleurs passant tôt ou tard à l'entreprise privée à cause des conditions de travail et des salaires plus alléchants.
Il trouve également dérisoire les amendes de \$50 imposées aux preneurs aux livres quand on sait que ceux-ci font des revenus hebdomadaires de quelques milliers de dollars.
Secteurs d'activités
M. Daigneault a par ailleurs parlé d'abondance du crime organisé, comme le pari et le jeu, le prêt usuraire, l'extorsion, la "protection", les commerces illégitimes, les narcotiques et les drogues et la pornographie.
Il s'agissait là de constatations également dévoilées plus tôt par le direc-

teur de la Sûreté du Québec, M. Saint-Pierre, qui, lui, avait en plus expliqué la distinction qu'il y a à faire entre la criminalité organisée et le crime organisé.
Dans le premier cas, il s'agit d'individus s'unissant pour atteindre un but commun et qui se dispersent par la suite jusqu'à ce qu'un nouvel intérêt mutuel se présente.
Le crime organisé, par contre, implique deux ou plusieurs personnes qui s'engagent dans une activité illicite continue en vue d'en retirer des profits. Cette organisation recherche de l'argent et de la puissance et, dans ce but, elle procure aux citoyens toutes sortes de marchandises ou services illégaux.
Reconnaissant l'existence du crime organisé non seulement au Québec, mais au Canada également, le sous-commissaire Nadon, de la GRC, a parlé du Service canadien de renseignements sur la criminalité qui tient des fichiers individuels sur les personnes que l'on croit mêlées au crime organisé et qui exercent leur activité aux niveaux régional, interprovincial et international.
Présentement, ces dossiers sont au nombre de mille environ et s'intéressent, pour une bonne partie, à des individus dont l'activité se concentre au Québec. Il y en aurait 250 environ dans ce cas.
M. Nadon a élaboré passablement sur le rôle joué par la GRC au Québec dans le domaine des narcotiques et de l'alcool frelaté, où on soup-

çonne la présence du crime organisé.
Aujourd'hui, se succèdent à la barre des témoins le professeur Donald Cressey, de Californie, chercheur pour la Commission Katzenbach, et un ennemi acharné du crime organisé à Montréal, l'ex-directeur de police Pacifique (Pax) Plante.
CASA LOMA
SUITE DE LA PAGE A 1
quent sans doute par le milieu dont elle est imprégnée jusqu'à la moelle.
"Au lieu de protéger ses patrons et l'établissement où elle travaillait, dit-il, c'est elle qui fut presque la cause du guet-apens qui se solda par la mort de Vaillancourt et de Verrier."
"Que ne ferait-elle pas pour se venger de la perte de son amant? Bien qu'elle n'ait pas hésité à coucher avec un autre et de cracher sur la mémoire de ce dernier, moyennant une avance de \$1,000, et une promesse de \$3,000 au total et, ajoute-t-elle, à cause de menaces de gens de son milieu."
"Quant à Bull, continue le juge Ouimet, ce diabolique avancé, il n'a pour la vérité qu'une considération passagère peut-être attribuable à sa déchéance physique et mentale, qui semble l'empêcher de saisir l'importance des questions qu'on lui pose, et la disjonction des réponses qu'il sème à tout vent.

"Compte tenu de la jurisprudence et des savants arguments que les procureurs de la défense et de la Couronne m'ont soumis avec une rare compétence et une objectivité tout à leur honneur, de conclure le juge, j'ai conscience d'appliquer la règle de droit et de rendre justice en dirigeant le jury vers le seul verdict légal, en l'occurrence celui de non-culpabilité des accusés Di Maulo, Tozzi et Ciarraro."
Dans la cour, les applaudissements crépiterent immédiatement.
Mais ils se firent encore plus nourris, une demi-heure plus tard, lorsque le jury accepta rapidement la suggestion de la cour. Cette fois-ci, quelques cris surgirent.
Et puis, lorsque le juge Ouimet ordonna, à la requête de Mes Maranda et Leithman, l'élargissement immédiat des prévenus, ce fut la cohue-euphorie.
On pleura, on s'embrassa, on se jeta dans les bras l'un de l'autre.
Trois noms restent donc seuls sur le carreau, maintenant.
Trois disparus qui ont noms Vaillancourt, Verrier, Rioux.
PROPRIO
SUITE DE LA PAGE A 1
Je vous ai donné raison là-dessus, mais en vous promettant:

a— qu'ils porteraient des pantoufles;
b— qu'ils joueraient leur musique. Moustaki compris, avec des écouteurs seulement;
c— qu'il y aurait du tapis partout, même dans la salle de bain s'il le faut.
Je pense que c'est l'argument final qui vous a fait flancher: le tapis dans la salle de bain, au cas où les ongles d'orteils toucheraient le plancher.
Vous avez secoué la tête et puis, avec un enthousiasme absolument déhiant, vous m'avez dit:
"Bon, eh bien, puisque vous insistez, je vais prendre le risque. Mais je vous préviens: si vos enfants font du bruit, vous en serez responsable."
Votre générosité m'a ému. Elle m'a plongé dans l'euphorie.
Surtout que vous m'accordiez le logement à très bas prix: \$185, par mois pour un haut de duplex de cinq pièces et demie, sans garage ni ménage.
Vraiment, je vous ai trouvé bien bon. Et je souhaite à toutes les familles qui cherchent un logement d'avoir autant de veine que moi.
Jean Taillefer
Votre locataire reconnaissant.
P.S. — Mais, j'y pense tout à coup. Vous ne m'avez pas demandé si j'avais un chien.

Caisse électorale: les employés ont leur mot à dire

VANCOUVER (PC) — Un homme d'affaires de Vancouver, M. Julian Smith, estime que la méthode actuelle par laquelle les entreprises contribuent aux caisses électorales des partis politiques est injuste parce que les employés n'ont aucun mot à dire dans la décision de l'entreprise.
Pour respecter les choix politiques de chacun, M. Smith, président de Harry Smith and Sons Ltd. et président du conseil d'administration de Centura Industries and Resources Ltd., a annoncé hier qu'aux prochaines élections fédérales il fera déposer pour chacun de ses 125 employés une somme de dix dollars dans une société de fiducie.
"Des dispositions seront prises, a-t-il précisé, pour que chaque employé, communiquant uniquement avec la société de fiducie, désigne quel candidat ou parti doit recevoir ses dix dollars."
La contribution de chaque employé pour les élections provinciales sera de \$7 et pour les élections municipales de \$5, selon les mêmes modalités.
"J'estime que l'entreprise, même lorsqu'elle m'appartient entièrement, n'est pas seulement qu'à moi, de dire M. Smith. Comment puis-je, en mon âme et conscience, parler au nom de mes employés quand il s'agit de donner de l'argent aux partis politiques?"
Centura Industries Limited est un holding, tandis que Smith and Sons est la plus grande agence de distribution de livres de l'Ouest du Canada.

VOYEZ

LES **SPÉCIAUX**

de la **SEMAINE... À NOTRE**

ENTREPOT

...SEULEMENT!

RÉFRIGÉRATEURS "BÉLANGER"

HÂTEZ-VOUS!

QUANTITÉ LIMITÉE

OBTENEZ CES DEUX APPAREILS POUR SEULEMENT

\$433⁰⁰

Nombreuses autres caractéristiques.

Deux excellents appareils "BÉLANGER" qui vous donneront un rendement sans pareil!

PLUS DE \$200,000⁰⁰ DE MEUBLES

DE TOUS LES STYLES À DES PRIX JAMAIS VUS!!!

Modele RA 1352 13.5 pi. cu. Congélateur d'une capacité de 126 lb. Réfrigérateur avec tablettes 10 positions, etc.... Rég.: \$329.00

PRIX D'ENTREPÔT \$249⁰⁰

LÉGER SUPPLÉMENT POUR LA LIVRAISON

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT

PLAN DE FINANCE SI DÉSIRÉ

CARTE CHARGEX-PLAN BUDGÉTAIRE

UN MAGASIN-ENTREPÔT SANS PRÉTENTION REMPLI D'AUBAINES POUR VOTRE SATISFACTION!

GAGNON FRÈRES (ENTREPÔT)

1377 ouest, BOUL. CRÉMAZIE

Coin Nord-ouest du Rond-Point L'Acadie

388-2321

Olympiades :

Les ingénieurs du Québec fustigent le tandem Drapeau-Rousseau

par Claude SAINT-LAURENT

Les ingénieurs du Québec sont en diable contre le tandem Drapeau-Rousseau.

Comme pour les architectes québécois auxquels le maire de Montréal a préféré l'architecte français Roger Taillibert, les ingénieurs du Québec viennent de se rendre compte qu'ils se sont fait faucher les études d'ingénierie du futur stade olympique des Jeux de 1976.

Se faisant le porte-parole des 15.000 membres de la Corporation des ingénieurs du Québec (CIQ), M. Yvon-C. Dupuis, nouveau président du groupe professionnel, a mis le maire Drapeau et le comité olympique en demeure de répondre d'ici une semaine aux cinq questions suivantes:

(1) Par qui seront exécutés les plans et devis du stade olympique?

(2) Quel sera le rôle réel des ingénieurs du Québec dans l'élaboration des plans et devis du stade olympique et dans la construction?

(3) Pourquoi, sous prétexte que les contracteurs pourraient en abuser, le COJO ne dévoile-t-il pas des budgets précis?

(4) Sachant que des travaux de génie de cette envergure exigent des spécialistes et des ordinateurs, ou et par qui les plans actuels ont-ils été préparés?

(5) Pourquoi ne dévoile-t-on pas les prévisions budgétaires affectées à la construction du stade?

A moins que l'on ne lui fasse la preuve du contraire la CIQ estime jusqu'à maintenant que les travaux d'ingénierie effectués relativement au futur stade ont été réalisés dans l'illégalité et qu'à cet égard des procédures judiciaires qui pourraient aller jusqu'à une demande d'injonction pour empêcher le début des travaux sur le chantier doivent être envisagées.

"Il nous faut des réponses et nous irons jusqu'au bout", a dit M. Dupuis.

Signataire de service

La Corporation des Ingénieurs appuie son argumentation sur le fait que de nombreux ingénieurs québécois sont aptes à relever le défi d'un tel type de construction puisque leur compétence a été mise en évidence dans plusieurs pays du monde mais elle souligne aussi d'autre part que l'une de ses fonctions est de faire respecter la loi des ingénieurs du Québec.

Or selon cette loi, un ingénieur étranger peut participer à des travaux ici mais à condition de détenir un permis temporaire d'exercice de la Corporation. Et la CIQ n'a accordé aucun permis tempo-

raire à cet effet et un seul ingénieur québécois, M. Claude Phaneuf, de la Ville de Montréal a été impliqué dans les travaux. La CIQ est d'avis que M. Phaneuf même avec l'aide de ses collaborateurs n'a pu effectuer les travaux d'ingénierie requis sans aide extérieure et sans un équipement très sophistiqué.

M. Yvon C. Dupuis a indiqué par ailleurs qu'un ingénieur qui accepterait de n'être que le signataire de service de travaux réalisés ailleurs, à Paris par exemple, est susceptible de sanctions et de poursuites de la part de la Corporation.

Le président de la CIQ a

d'autre part fait allusion au fait que l'ingénieur français Morgan Laredo semblait travailler depuis déjà quelques années aux travaux préliminaires du stade. M. Laredo affirmait d'ailleurs lors d'une entrevue qu'il accordait au journaliste de LA PRESSE, Guy Pinard, à Paris que le maire de Montréal lui avait

demandé de faire une pré-étude du futur stade olympique.

De son côté l'ingénieur Claude Phaneuf qui a réalisé la réfection du parc Jarry pour les Expos en un temps record avait été le choix personnel de M. Drapeau lorsque ce dernier avait demandé à M. Charles A. Boi-

leau, directeur du Service des travaux publics de la Ville de Montréal de lui soumettre les noms de personnes susceptibles d'occuper le poste.

M. Boileau avait soumis six noms à M. Drapeau et celui de M. Phaneuf n'était pas inscrit sur sa liste.

Quoi qu'il en soit de la si-

tuation, la CIQ n'est pas loin de croire que les ingénieurs étrangers qui ont pu être sollicités pour le projet ont certainement une avance confortable sur leurs compétiteurs québécois mais la Corporation n'en est pas moins résolue à exercer toutes les pressions nécessaires pour obtenir réponses à ses questions.

M. Dupuis a d'autre part souligné à cette occasion que les craintes exprimées dans le rapport d'un universitaire de Stuttgart relativement aux dangers d'un toit amovible pour le stade olympique sont justifiées et qu'à tout le moins un tel toit pourrait réduire considérablement l'utilisation du stade.

Le président de la CIQ a aussi émis l'opinion, contrairement à l'ingénieur Morgan Laredo que plusieurs entrepreneurs québécois sont compétents pour accomplir les travaux. M. Laredo avait indiqué de son côté que les techniques spécialisées devant être utilisées dans la construction du stade exigeaient que les travaux soient réalisés par une entreprise formée à ce type de construction, en l'occurrence la compagnie Janin Constructions, une filiale de la compagnie française "Les Grands Travaux de Marseille".

Les étudiants de l'Université du Québec à Montréal poursuivent la grève et manifestent

par Ingrid SAUMART et Marianne FAVREAU

Quelques centaines d'étudiants ont défilé dans les rues du centre-ville hier soir, afin de sensibiliser la population à leurs problèmes. On sait que les étudiants de l'Université du Québec ont décidé hier matin de poursuivre leur grève et de porter leur différend, sur le paiement des frais de scolarité, au ministre Cloutier lui-même.

Les étudiants considèrent que toute la question relève non plus du recteur de l'Université, M. Léo Dorais, mais du ministre de l'Éducation. On devait tenter d'établir des contacts avec le ministre dès hier après-midi.

Ils ont également adopté, réunis en assemblée générale hier après-midi, une proposition à l'effet de convoquer une assemblée générale pour lundi prochain, assemblée où l'on demandera au recteur d'être présent. Il s'agira alors de faire le point sur les actions entreprises et de donner des mandats clairs aux négociateurs.

Au début de l'assemblée, réunissant environ 700 étudiants, on a pris connaissance d'un message du recteur où celui-ci réaffirme que tout étudiant qui aura pris arrangement avec le service des finances sera inscrit à la deuxième session.

Il signale les assouplissements apportés depuis la fin de semaine: versements partiels, transport de créance sur prêt-bourse, versement post-daté sur un revenu assuré, emprunts à une banque avec taux préférentiel d'intérêt.

Le recteur rappelle l'échéance du 5 février et signale que des techniciens du ministère de l'Éducation sont à la disposition des étudiants pour éventuellement réviser les dossiers de prêts-bourses et régler les problèmes individuels.

Enfin, l'UQAM prend acte des demandes étudiantes en date du 29 janvier comportant des exigences supplémentaires qu'elle juge irrecevables compte tenu des politiques actuelles de subvention des universités.

Sur la non-pénalisation

Ces exigences portent sur la non-pénalisation des employés de soutien et des professeurs qui ont respecté les lignes de piquetage, ainsi que sur le délai de trois ans après la fin de la scolarité pour en acquitter les frais, à condition que l'étudiant ait trouvé du travail dans sa spécialité.

Bien que le texte du recteur souligne qu'il s'agit de "l'attitude de l'université sur la question", les étudiants ont quand même tenu à réclamer formellement sa présence à l'assemblée de lundi prochain. Ceci afin "de lui faire dire exactement quelles

sont les positions qu'ils supportent ou non, de trouver qui sont les vrais responsables de ces mesures et surtout quelles en sont les véritables causes".

L'assemblée a également renouvelé le mandat du COPE (Comité d'organisation provisoire élargi) qui doit négocier avec le ministre, organiser le piquetage et les autres aspects de la lutte.

Dans son message (dont les journaux ont eu copie) l'UQAM mentionne que 7.900 étudiants sont en règle quant aux frais de scolarité. Le nombre total d'étudiants est estimé à 12.000 incluant ceux qui prennent des cours à mi-temps.

Lors de l'assemblée, une

proposition demandant un référendum auprès de tous ces étudiants avant de prendre de moyens de pression a été battue. On y a surtout vu une façon de saborder l'assemblée générale pour la remplacer par un mécanisme long et inefficace.

Longue marche

Suite à cette réunion, les étudiants se sont rassemblés au Carré Philips et ils ont entrepris une longue marche jusqu'à l'auditorium de l'Université du Québec, rue Sherbrooke est, après avoir fait un bref arrêt devant l'Hydro-Québec où sont situés les bureaux montréalais du ministère de l'Éducation du Québec.

Scandant des slogans tels

que "Dorais doit s'expliquer", "A bas l'impérialisme américain" et "Solidarité: professeurs, étudiants, employés de soutien", ils ont marché sur la rue Sherbrooke jusqu'à l'auditorium où devait se tenir un "teac-in" sur la grève.

Faute de combattants, cette séance d'information n'eut pas lieu. Les deux principaux responsables, Bernard Dionne était retenu à Radio-Canada et l'étudiant Quirion, perdu dans la nature. Cependant, une représentante du comité de lutte des Étudiants de l'U. de M. est venue exprimer la solidarité du groupe qu'elle représentait et a affirmé que "c'est à cause

de certains futurs professionnels tels qu'étudiants en art dentaire, en pharmacie et en droit que la situation à l'Université de Montréal était "ambiguë" mais que l'on viendrait quand même, par petits groupes, prêter main-forte aux étudiants de l'UQUAM qui faisaient du piquetage".

Après avoir entendu un appel pressant pour "aller faire du piquetage", les quelques manifestants frigorifiés et fatigués qui se trouvaient encore dans la salle se sont rapidement dispersés pour aller (sans doute) se réchauffer avant de prendre leur quart demain, sur les lignes de piquetage.

LES MAUX DE NOTRE LANGUE
PAR PIERRE BEAUDRY
(collaboration spéciale)

Un petit article sur un petit article

Quand Montréal a été désigné pour l'exposition universelle de 1967, les responsables ont lancé un nom bien français: Expo 67. Ce choix a si bien su se faire accepter qu'il a été repris par Osaka et il y a tout lieu de croire qu'il servira encore. Dès le début, malheureusement, on avait pris la mauvaise habitude de l'écrire à l'anglaise, c'est-à-dire en omettant l'article et en mettant un apostrophe devant le 67. Ainsi "bilingualisé", ce nom se prêtait à une disposition typographique dans les meilleures traditions: "Bienvenue à — Welcome to: EXPO '67". On trouvait cette perle au verso des additions de restaurants, imprimées comme on sait par le gouvernement du Québec. C'est ainsi que les Québécois prirent l'habitude d'aller à EXPO 67. Habitude dont ils avaient tout juste réussi à se débarrasser lorsque l'Expo ferma ses portes. Ils commençaient donc à aller à l'EXPO, lorsqu'on les invita à aller à **TERRE DES HOMMES**. Encore aujourd'hui, ils vont à Terre des Hommes. Je pense qu'il est plus que temps qu'ils s'habituent à aller à LA Terre des Hommes avant qu'elle ferme à son tour.

Pourquoi l'article? Tout simplement parce qu'il s'agit d'un nom commun servant à désigner un lieu. On ne va pas à Ile-aux-Coudres, mais à l'Ile-aux-Coudres. On ne va pas à Havre (et, surtout pas à le Havre, comme j'ai récemment lu dans un journal) mais AU Havre. Et l'on ne devrait pas aller à Lac Mégantic mais AU Lac Mégantic; pas à Trois-Rivières mais AUX Trois-Rivières.

On m'objectera qu'on avait choisi ce nom pour faire allusion à l'oeuvre de Saint-Exupéry, et que le titre de celle-ci ne portait pas l'article. D'accord, mais alors "Terre des Hommes" était une évocation et se situait donc dans l'abstrait. Même du temps de l'Expo 67, on pouvait afficher: "Bienvenue à l'Expo 67, Terre des Hommes" car, là encore, il y avait évocation. Mais dès que, les années suivantes, on décidait de faire de cette expression un nom géographique, on la situait sur le plan du concret et l'article devenait indispensable pour parler du lieu en tant que tel. On pouvait encore dire "Terre des Hommes est une magnifique initiative, Terre des Hommes est un grand succès". Mais on ne pouvait — et on ne peut pas encore — dire: "Allons à Terre des Hommes". On ne pouvait pas — et on ne peut pas encore — dire: "Dix millions de personnes ont visité Terre des Hommes".

Une petite question: En anglais, l'article n'est pas utilisé devant "Man and his world". Serait-ce pour cela que...?

VOITURE DE LUXE, PRIX ABORDABLE, ET LA PAIX DU SILENCE CHRYSLER:

LA CHRYSLER NEWPORT 1973.



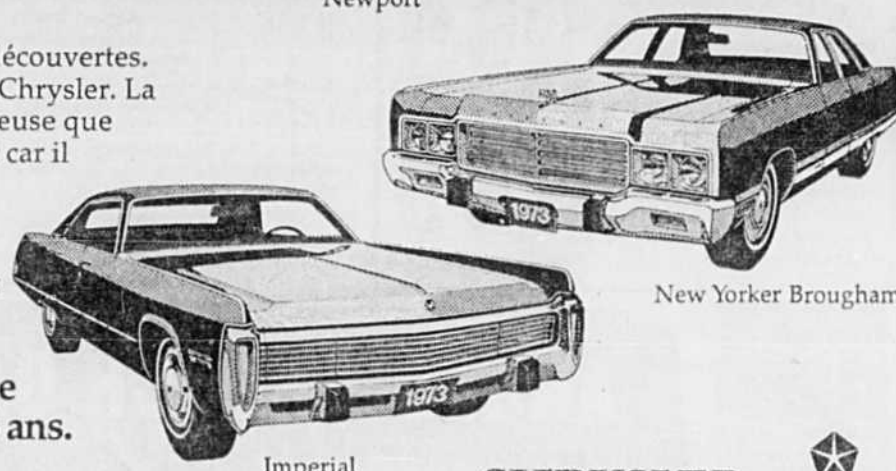
LE MANOIR NELLES, GRIMSBY, ONTARIO.

Newport

En optant pour Chrysler, vous ferez des découvertes. La première, c'est la vraie paix: le silence Chrysler. La Chrysler 1973 est la voiture la plus silencieuse que nous ayons fabriquée. Et ce n'est pas tout car il n'en coûte pas tellement plus pour avoir le luxe à votre portée. La Chrysler Newport en est la preuve. D'après nous, elle représente la meilleure valeur d'achat dans la catégorie des voitures de luxe.

Chrysler, la voiture de luxe qui se vend le plus au Canada depuis 8 ans.

LE GENIE MÉCANIQUE MINUTIEUX... C'EST ÇA LA DIFFÉRENCE.



New Yorker Brougham

Imperial

CHRYSLER CHRYSLER CANADA LTD.

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS PARMIL LES AMÉRICAINS

ST. JOSEPH
ENGLISH LANGUAGE CENTER
Wallingford, Vermont, USA

Pour les jeunes 13 ans — 17 ans
Étudiez pour apprendre à lire, écrire, parler, et comprendre l'anglais en huit semaines et en même temps se réjouir des délices d'un camp de jeunesse. Surveillance continue jour et nuit. Cours complet d'anglais avec laboratoire linguistique pour garçons et jeunes filles. Classes limitées à dix élèves. Les frais sont très raisonnables et les parents sont invités à visiter à n'importe quel temps.

Pour les adultes 17 ans et plus
Programme d'anglais pour étrangers — section élémentaire, intermédiaire, avancée, sur-avancée et universitaire. Les cours: 5 mars et 25 juin. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Programme de récréation.

SESSION DU PRINTEMPS — 5 MARS
Cours intensifs de 4 semaines en anglais pour professionnels et hommes d'affaires.

Les intéressés doivent écrire au:
St. Joseph English Language Center,
P.O. Box 8, Wallingford, Vermont, 05773, U.S.A.

RADIO-COMMUNICATIONS MOBILES

Pour renseignements sans obligation, appelez:

866-6921

TAS
communications services

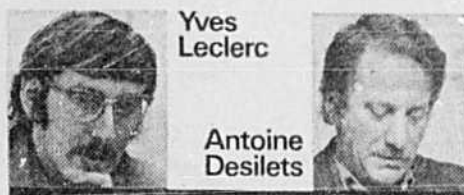
ANNONCE

L'AIL est bon pour votre SANTÉ

Les capsules d'ail Adams contiennent la quantité d'huile d'ail requise pour l'usage médical. Depuis des siècles les Européens utilisent l'ail, considérant ses effets bénéfiques pour la santé. L'ail est un antiseptique qui détruit les germes de la putréfaction et garde les conduits sanguins de toutes impuretés.

Achetez dès aujourd'hui un paquet d'ail Adams de votre pharmacien et voyez qu'il peut vous aider vous aussi.

Les capsules d'ail Adams sont sans odeur et ne goûtent rien.



rencontrent...

André Locas dit "Dédé la Terreur"

DES qu'il met le pied dans la taverne, je sais que c'est lui. Cheveux noirs lissés vers l'arrière, moustache audacieuse, blouse de suède doublée de mouton. Une démarche de boxeur poids plume... ou de coq de combat dressé sur ses ergots.

"André Locas, nous avait dit le patron. Ça fait au moins vingt ans qu'il est garçon de table dans les boîtes ou les tavernes. Buvreur, battailleur, joueur. Pas grand ni gros, mais il y en a dedans."

Avant de venir nous rejoindre, il fonce sur le comptoir, se verse deux verres qu'il avale d'un trait. Tape sur le dos des garçons, blague avec le patron, jette un coup d'oeil aux alentours. Des yeux ronds et vifs, un sourire qui se décline à la moindre occasion.

"Finalement, il vient s'asseoir, après avoir commandé (en notre nom) une tournée pour la table."

"Bon, c'est quoi que vous voulez, au juste?"

Qu'il nous raconte qu'il est, d'où il vient, ce qu'il fait et comment,

et pourquoi... "Et surtout, chérie pas trop", conseille le patron.

Sans rien promettre ni dans un sens ni dans l'autre, il se met à parler.

Un début prometteur

André Locas a 42 ans. Tous ses cheveux, la plupart de ses dents, et la ferme conviction que la vie est faite pour s'amuser, prendre un coup, jouer aux cartes, aimer les femmes, se coucher tard et se lever de même. Depuis plus de vingt ans, il s'en tient à ce programme avec une admirable constance.

Ça fait 18 ans que je travaille dans une boîte de petites soeurs (traduisez: homosexuels), et je ne suis jamais devenu comme ça, commente-t-il fièrement. Tenté? Oui, ça m'est arrivé d'être tenté, mais...

Un sourire gaillard et une lampe de bière complètent la phrase laissée en suspens. Puis: "Qu'est-ce que tu as fait la nuit dernière toi? Moi..." et nous nous égarons pendant cinq minutes dans des sujets impubliables.

De sa seizième à sa dix-huitième

année, il a travaillé pour la Voirie de Montréal, sur les "graders". Mais ce n'était pas une vie pour lui. Il fait ses bagages, se retrouve à Vancouver. Travaille dans le bois comme bûcheron, en sort de l'argent plein ses poches, descend en Californie.

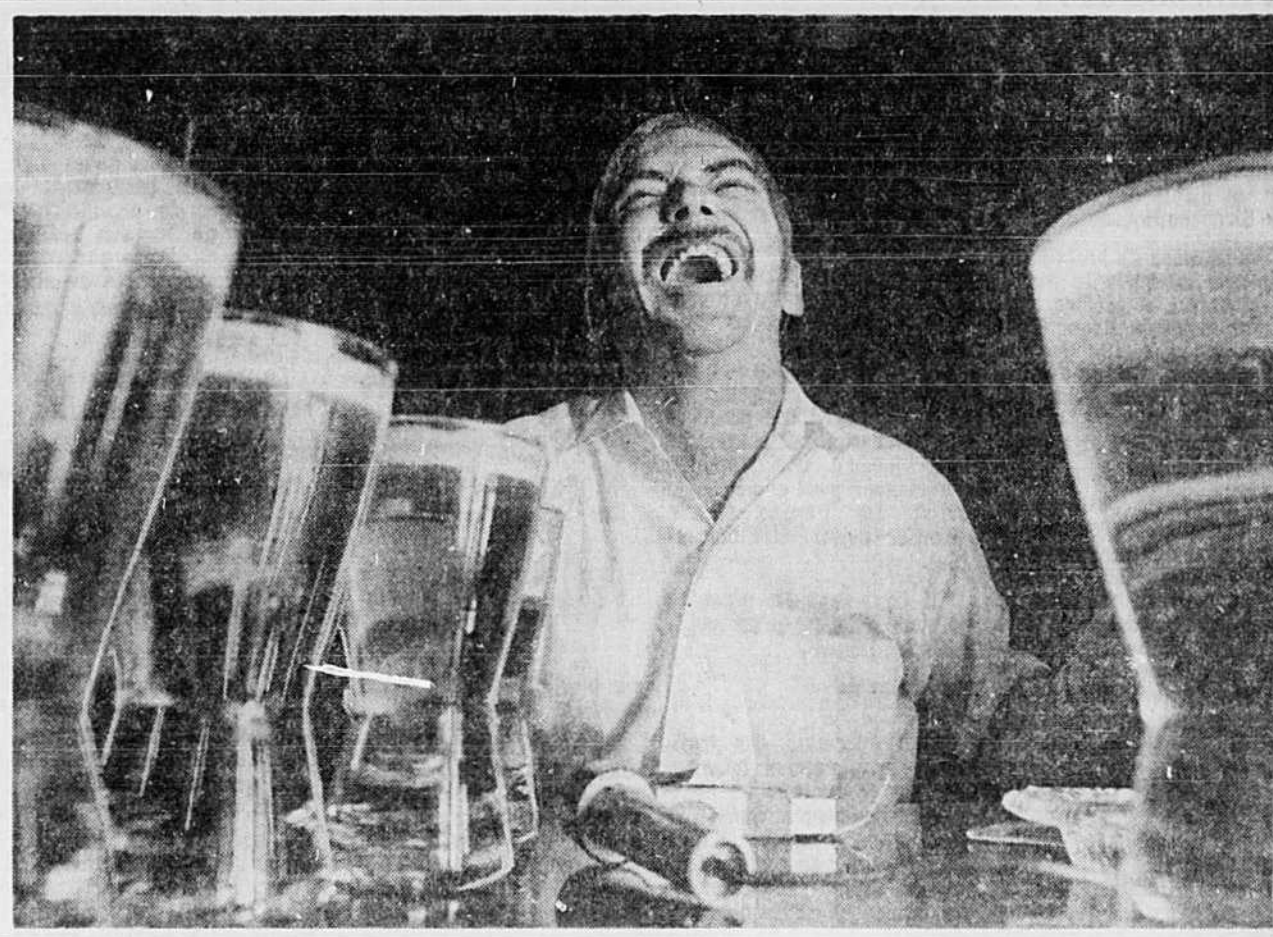
Une vocation?

Après un an sur la Côte ouest, les goussets vides, il prend l'autobus à Hollywood pour rentrer à Montréal. A Toronto, il rate sa correspondance pour Montréal. Il faut passer la nuit, et il n'a plus un sou. Heureusement...

"Tu vois, j'avais rencontré à bord une petite demoiselle, oh, bien sage. Quand elle a su que j'avais plus d'argent pour me payer l'hôtel, il a bien fallu qu'elle m'offre de partager le sien."

"Après tout, conclut-il en guise d'excuses, elle était pas mariée!"

Au terminus du Transport Provincial, son oncle l'attend. Là, il s'agit de se trouver un emploi. Pourquoi pas dans un club? Le jour où il met le pied dans un "joint" du bas de la ville, une vocation est née. Il n'a pas encore vingt ans, mais il ne changera plus de métier.



Pendant que nous parlons, deux ou trois autres tournées sont apparues magiquement sur la table. Sans s'interrompre, il s'applique à leur faire honneur... et au rythme où il va, Antoine et moi abandonnons bien vite l'idée de le suivre. Tout le monde n'a pas le gosier en fer-blanc!

Surtout, pas de bataille!

La bagarre? Encore cette grimace complice avant de dire: "Voyons, tu sais bien qu'un waiters, ça n'a pas le droit de se battre. Evidemment, il y a des fois où les clients sont pas faciles..."

"Je ne suis pas gros, mais je me défends. Comment j'ai appris? Je pense que je suis né avec ça. Me faire battre? Jamais. Ben, une fois... Je suis tombé sur un grand, pesant, et j'ai eu la mauvaise idée de me laisser rouler à terre. Là, c'était plus de taille. Lui a déboulé la moitié des marches, et moi je me suis retrouvé sur le trottoir. Mais fallait bien que je me relève et que je remonte: qui aurait servi les clients? Seulement, après ça, j'ai pas pu travailler pendant trois jours. J'étais bleu,

jaune, vert... une vraie beauté de voir ça!"

Mais en général ses "petites soeurs" n'ont pas l'humeur batailleuse, et leurs querelles ressemblent plutôt à des chicanes de ménage. Il avoue cependant qu'il aime bien "se garder en forme".

La vie de famille

A un détour de la conversation, nous apprenons (avec une certaine surprise) qu'il a une femme et trois enfants, dont un garçon de 17 ans qui joue du hockey junior.

"L'autre soir, note-t-il sans fierté excessive, mon gars a compté trois buts en deuxième période... et il a gagné une bonne bataille." C'est de famille, évidemment.

Une famille un peu curieuse, s'il faut en croire son style de vie. Quand il travaille à la taverne (irrégulièrement), il se lève vers dix heures et demie, va se recoucher vers trois heures et demie, se relève au milieu de la soirée pour aller servir au club. Quand il a fini, vers les quatre heures, il ne va pas se coucher tout de suite. Ou, s'il le fait, ce n'est pas forcément pour dormir:

"La nuit passée, j'ai perdu cent

cinquante. Pis le pire, c'est que c'est moi qui avais tordu le bras de l'autre pour qu'il vienne jouer aux cartes. Ça m'apprendra." Mais on sent qu'il n'a pas la moindre intention d'"apprendre".

La grand-route

En-dehors du sien, qu'il n'a pas le projet d'abandonner, un seul autre métier l'a tenté: conduire des vingt-tonnes sur les grand-roulottes de l'Arizona. Pourquoi? "Un gars peut se faire ses cinq, six cents par semaine. Mais j'ai pas les nerfs. Les as-tu, toi?"

Et l'avenir? Il le voit comme le passé... qui ressemble comme deux gouttes d'eau au présent. Plus loin que ça, il n'en parle pas. Tiens, il faut qu'on aille lui rendre visite, un de ces soirs, au club!

"Avec nos femmes?"

"Lui, y connaît ça! Tiens, apportez-nous donc deux autres bières..."

Vaincus, nous battons en retraite, avec l'impression d'avoir traversé une mini-tornade... et après avoir réglé une respectable addition. Je comprends un peu son patron, qui l'a surnommé "Dédé la Terreur"...

ANGLO-FRENCH CARPET CIE LTÉE
AU SERVICE DES MONTREALAIS
DEPUIS PLUS DE **30 ANS**
ENTREPÔT: **8280, boul. SAINT-LAURENT**
MAGASIN: 1477, rue MANSFIELD
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

VENTE DE TAPIS DE JANVIER
ROULEAUX À SOLDER À L'ENTREPÔT

VERGE CARRÉE	DESCRIPTION	Prix base mand. vge car.	NOTRE PRIX	GRANDEUR APPROX.	DESCRIPTION	Prix base mand. vge car.	NOTRE PRIX
200	Vert nylon velours tel quel	\$9.95	3.99	12' x 9'7"	Bleu nylon ciselé caoutchouc	96	39
49	Rouille nylon ciselé caout. tel quel	7.99	3.99	12' x 12'6"	Vert velours nylon caoutchouc	150	65
50	Or 501 nylon ciselé	8.95	3.99	12' x 13'9"	Or nylon ciselé caoutchouc	135	69
100	Bleu vert nylon shaggy épais	10.95	4.99	12' x 8'6"	Blanc velours épais tel quel	165	60
80	Or lime nylon shaggy épais	10.95	4.99	12' x 16'	Vert nylon tweed caoutchouc tel quel	165	90
30	Lilas ciselé caoutchouc tel quel	7.99	3.99	9' x 11'1"	Beige tweed caoutchouc tel quel	78	31
50	Or force nylon shaggy	8.95	4.99	12' x 17'5"	Vert tweed Wilton tout laine	325	143
110	Blanc brun noir nylon shaggy épais	11.95	6.99	12' x 20'7"	Rouge rose commercial tel quel	276	79
100	Blanc or nylon shaggy épais	10.95	5.99	12' x 6'11"	Bleu vert Wilton de laine	130	49
62	Rouge kadek ciselé épais	12.95	5.99	12' x 4'	Rouge nylon velours uni	54	16
50	Vert kadek ciselé épais	12.95	5.99	12' x 5'	Rouge nylon ciselé caoutchouc noir	60	21
40	Blanc velours épais tel quel	14.95	5.50	12' x 10'10"	Bleu tortrel shaggy épais	180	93
53	Blanc kadek shaggy épais	13.95	7.99	12' x 3'10"	Brun nylon shaggy épais	50	15
110	Vellum laine wilton shaggy épais	22.95	13.95	12' x 6'7"	Or nylon ciselé caoutchouc	71	21
100	Brun nylon velours uni	9.95	5.99	12' x 12'	Vert intérieur extérieur caoutchouc	96	39

Vous pouvez acheter n'importe quelle grandeur que vous désirez!

Tapis intérieur extérieur caoutchouc noir **NOTRE PRIX 299** verge carrée
12 couleurs

Tapis laine nylon tweed or vert, orange **NOTRE PRIX 399** verge carrée

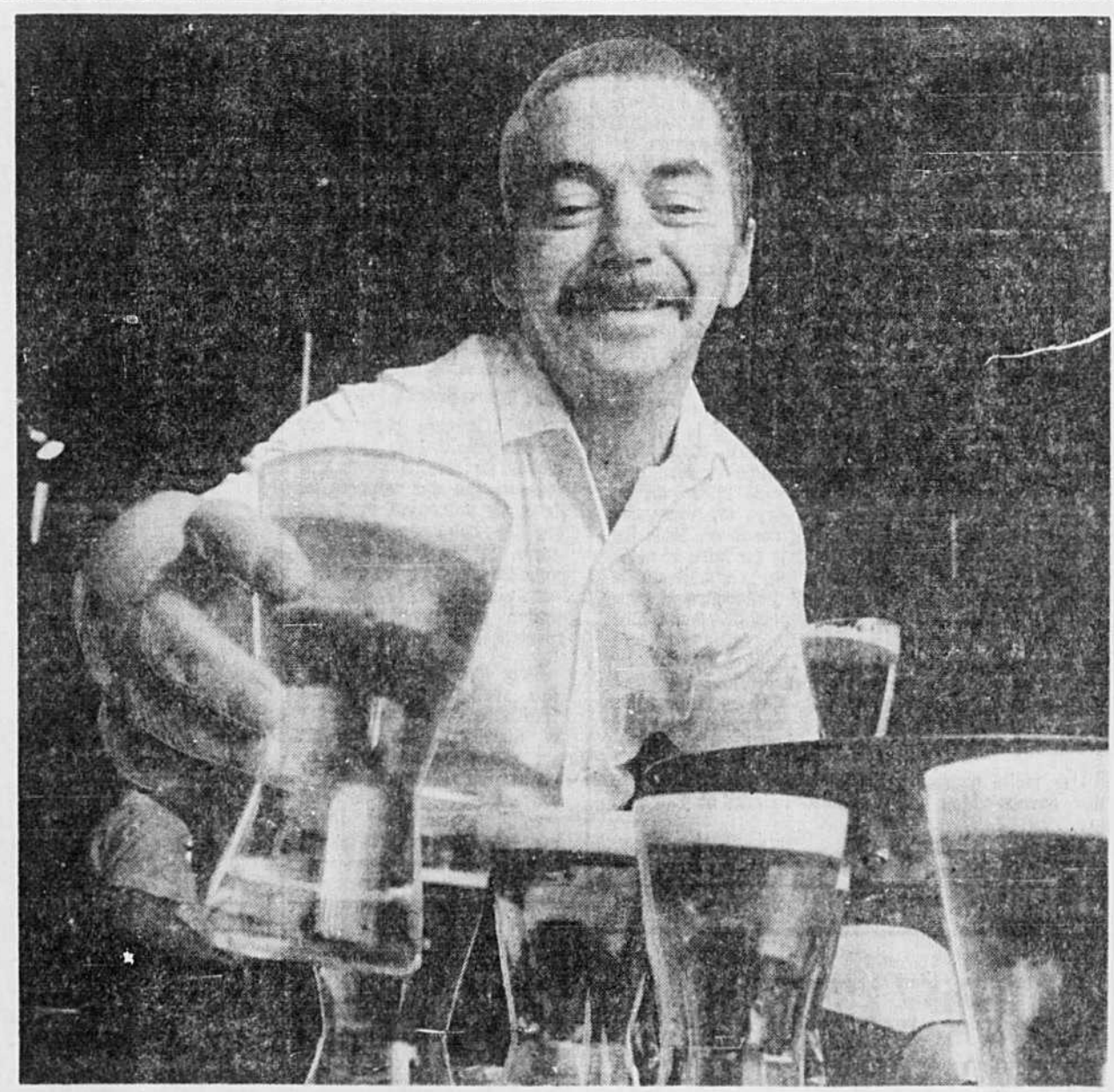
Tapis shaggy épais envers caoutchouc et jute rouleaux à solder vert, rouge, blanc, etc. **NOTRE PRIX 599** verge carrée
Liste 8.99 à 11.95

CHARGE X

OUVERT TOUTS LES JOURS
jusqu'à 5 heures
JEUDI ET VENDREDI
jusqu'à 9 heures P.M.
SAMEDI
jusqu'à 5 heures

ANGLO-FRENCH CARPET

8280, boul. St-Laurent 382-2201
(coin Guizot, une rue au nord du parc Jarry)



Si vous habillez dix ans!

Si vous habillez dix ans, vous êtes chanceuses! En effet, j'ai reçu, par erreur, douze collections Printemps-Eté 1973 d'Italie et j'ai été autorisée à les vendre pour 35% de la valeur régulière! Il me reste aussi 38 modèles de la collection Hiver '72-'73, grandeur 10 ans, que je vous offre aux mêmes conditions. Retouches gratuites. Chandails toutes grandeurs, tricot de luxe, manches courtes, régulièrement \$12., maintenant en vente pour \$3.99.

6970 rue SAINT-DENIS, 1er ETAGE.
voisin théâtre Château — Metro Jean-Talon.
ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

Linette
270-1182

EATON
Salon Elysée

Les poils disgracieux ne partent pas d'eux-mêmes. Nous pouvons vous en débarrasser de manière permanente grâce à la remarquable méthode d'épilation "Kree" Dermatron par électrolyse. Venez rencontrer la spécialiste en électrolyse, elle vous convaincra.

SERVEZ-VOUS DE VOTRE COMPTE EATON

Salon Elysée,
Eaton Centre-ville
(cinquième étage, rayon 223)
composez 842-9331, poste 461; Anjou composez 353-4411, poste 260 ou 261; Pointe-Claire composez 697-6420, poste 244 ou 245

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR auront de grandes qualités morales et cérébrales. Ils aimeront les situations romanesques. Ils auront de l'imagination et de la sensibilité hypersensible. Ils seront dotés d'un jugement très réfléchi et très sérieux, ainsi que d'un sens très lucide de leurs responsabilités.

BEZIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL
Soyez diplomate en ce qui concerne vos associés d'affaires. Soyez capable d'attendre. Ayez le temps de votre côté. Observez. Surveillez votre dette. Analysez vos méthodes de travail. Maintenez votre calme.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI
Maîtrisez votre tendance à agir trop rapidement. Si vous êtes logique, vous accomplirez de grandes choses. Vous êtes récompensé de vos efforts passés. Certains investissements sont réussis.

GEMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN
Cette soirée sera bonne pour les activités créatrices. Voyez l'être que vous aimez. Renouez vos liens affectueux. Terminez vos affaires financières. Essayez de mettre de l'ordre à ce chaos.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
Vérifiez la tournure des événements. Envisagez le futur avec calme et maturité. Vos liens familiaux vous apportent beaucoup de joie. Ayez de l'indépendance et de l'originalité. Soyez capable de faire de nouvelles rencontres.

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
Démontrez votre talent créateur. Utilisez votre sens de la comédie. Ayez le contrôle absolu de vos finances. Faites confiance à votre intuition. Une personne vous fait des promesses mais ne possède pas tous les renseignements.

VIERGE DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
Vérifiez vos ressources. Communiquez vos idées. Multipliez vos activités. Négligez certaines craintes et certains doutes. Excellente soirée pour aller au théâtre, pour manger à l'extérieur.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
Il serait important que vous sachiez exactement où vous allez. Ne vous faites pas bernier par un chantage honteux. Vérifiez vos possibilités financières. Si vous êtes certains, allez de l'avant.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
Il serait nécessaire de préciser le sens de vos paroles surtout en ce qui concerne les êtres que vous aimez. Une mésaventure surviendra si vous n'êtes pas clair. Il y a un changement en perspective.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
Travaillez de concert avec les autorités. Faites des plans en ce qui concerne votre carrière et votre avenir. Votre hobby et vos idées originales peuvent porter profit.

CAPRICORNE DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
Vous avez tendance à tergiverser. Il vaudrait mieux prendre votre temps mais n'exagérez pas. Comprennez les doutes qu'entretiennent certaines personnes mais ne les jugez pas.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
Soyez réceptif et perspicace en ce qui concerne les affaires. Une certaine personne veut vous créer des problèmes. Ayez du tact mais soyez ferme. Evitez-la. Agissez selon votre intuition. Elle est en ce moment votre meilleur guide.

POISSONS DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
La proposition d'un ami vous sourira, n'hésitez surtout pas. Il arrive rarement d'aussi bonnes occasions. Vérifiez vos sources d'informations. Prenez patience. Votre réussite n'est pas lointaine.

Les foyers nourriciers subsistent-ils faute de mieux?

par Hélène SABOURIN

Les foyers nourriciers n'ont pas ou plus très bonne réputation. On en parlait déjà à mots couverts, on en discute maintenant sur la place publique.

«Que le foyer nourricier ne réponde plus ou réponde mal aux besoins d'une partie des enfants et des adolescents nécessitant un placement, j'en conviens, dit Mlle Odile Baril, responsable du Service des ressources enfance-adolescence à l'Agence sociale et familiale métropolitaine. Pourtant, je persiste à croire qu'un "bon" foyer nourricier continuera à être indispensable pour certains jeunes, ce qui n'exclut pas que l'on doive et dès aujourd'hui trouver de nouvelles ressources. Nous avons tenté, au cours des dernières années, des expériences en ce

sens, particulièrement avec des jeunes de 12 ans et plus.»

Le foyer de groupe est l'un des projets les plus intéressants qui aient été expérimentés au Service social métropolitain-sud. «Ce type de ressource diffère beaucoup du foyer nourricier traditionnel, explique Mlle Baril. D'abord, parce que les enfants confiés au foyer de groupe sont habituellement choisis dans un même groupe d'âge: enfants d'âge préscolaire, jeunes de 12-15 ans, de 16 ans et plus. Ensuite parce que les responsables du foyer de groupe — couples ou célibataires formés ou sensibilisés au problème — n'ont pas à se substituer aux parents, mais plutôt à servir de guide aux enfants. Et dans cette tâche, ils sont aidés par une équipe spécialisée, attachée à l'agence sociale: éducateur,

travailleur social, chargé de cas, aide ou auxiliaire familiale.»

Le foyer de groupe apparaît en quelque sorte comme un moyen terme entre l'institution et le foyer nourricier. Le jeune doit s'y sentir chez lui, plus à l'aise qu'à l'institution; mais sans avoir à jouer la comédie parents-enfants comme c'est souvent le cas dans le foyer nourricier.

Les anglophones ont mis sur pied ce type de foyer depuis plusieurs années. Les "Summerhill Home" sont, pour la plupart, dirigés par des couples étudiants qui s'engagent par contrat à prendre la responsabilité d'un foyer de groupe pour une période donnée.

«Ces couples, jeunes, souvent recrutés dans les facultés universitaires d'éducation, de sociologie ou de sciences de la santé,

acceptent peut-être plus facilement que des couples d'âge mûr ce rôle de guide. Mais, il semble qu'il soit plus difficile de "dénicher" chez les francophones ces personnes-ressources.»

Toutefois le problème financier demeure à régler. Faut-il considérer les personnes responsables d'un foyer-groupe comme des éducateurs spécialisés et les rémunérer comme tels? Ou, continuer de les dédommager au taux "per diem" comme on le fait pour les foyers nourriciers. «Nous croyons, à notre agence, qu'un salaire minimum devrait être alloué en plus du per diem. Mais, pour l'instant, cela nous est impossible, le budget ne le permettant pas.

Un autre type de ressource est mis de l'avant depuis peu: le foyer de fin de semaine. «Plusieurs

adolescents préfèrent être placés en institution (pensionnats) pour poursuivre leurs études. Cependant, ils veulent "sortir" en fin de semaine et pendant les vacances.

«Pour eux, il faut trouver des foyers particuliers. Des foyers qui acceptent de les recevoir pendant les fins de semaine et pendant les vacances scolaires.

«Mais, encore une fois, il nous faudrait être en mesure d'offrir à ces couples une compensation financière plus élevée que celle que nous donnons maintenant. Bien peu de couples sont intéressés ou même capables de se débrouiller avec une somme de \$3 à \$3,50 par week-end, par enfant.

«Pour le moment, ceux qui ont accepté de le faire ont, je crois, la vocation. La vocation, c'est d'une

certaine manière ce que l'on a exigé jusqu'ici des parents nourriciers. Et, quand ceux-ci semblaient "mettre sur la table" la question pécuniaire, on avait tendance à les blâmer. «Comment oser parler d'argent quand on est gardiens d'enfants, ce n'est pas acceptable!»

Le problème du placement d'enfants et d'adolescents est aussi un problème de budget. «Sans argent, il nous sera impossible de développer de nouvelles ressources dans le domaine du placement des jeunes, affirme Odile Baril. Il nous sera également difficile de trouver des personnes responsables et préparées adéquatement; faudra-t-il encore, dans les années qui viennent, faire appel "aux sentiments charitables" et "à la bonne volonté" des gens?»

C. A. J. met les étudiants et les hommes d'affaires face à face

par Hélène SABOURIN

C'est quoi un homme d'affaires?

- Un réactionnaire?
 - Une machine à piastres?
 - Un exploiteur?
 - Autre chose (spécifier).
- C'est quoi un jeune?
- Un révolutionnaire?
 - Une tête folle?
 - Des cheveux longs?
 - Autre chose (spécifier).

«Coopération: Affaires-Jeunesse» ou «C.A.J.» (prononcez cage) se fait un devoir et un plaisir de répondre à ces interrogations posées dans son feuillet publicitaire. Comment s'y prend-elle?

En rencontrant des hommes d'affaires lors d'un déjeuner hebdomadaire par exemple. Hier midi, trois participants du C.A.J. (projet d'Initiatives Locales patron-

né par la Chambre de commerce de la province de Québec), ont expliqué aux membres du Club Richelieu de Montréal, le but poursuivi par Coopération: Affaires-Jeunesse. «Notre principal objectif, a dit Lucie Dufresne, animatrice, est de faire coopérer la jeunesse et le milieu des Affaires. Les étudiants ont besoin de prendre conscience du rôle, des exigences et des réalités du milieu du travail et vous (hommes d'affaires) des milieux privés et publics devez être sensibilisés à la formation académique et aux valeurs qui animent la jeunesse.

«Nous voulons contribuer, à poursuivre l'animatrice, à l'abolition des préjugés sociaux existants entre deux groupes qu'on doit pourtant reconnaître également utiles à la société.»

Le plus populaire des programmes mis sur pied par les jeunes de C.A.J. est une journée-rencontre hommes d'affaires-étudiants. «Les étudiants nous font part de leurs goûts, de leurs aspirations ainsi que de la formation académique qu'ils reçoivent. Nous établissons les contacts entre eux et le milieu des affaires. Des échanges se font par correspondance; ils décident d'une date et la rencontre s'ensuit.»

Autres activités du groupe C.A.J. (qui vient de fêter sa première année d'existence et sa quatrième subvention du Fédéral): Dîners-causeries dans les Cegep, visites industrielles, colloques-information, comité de planification "ce comité réévalue continuellement le bien-fondé des programmes".

C.A.J. oeuvre dans 5 centres au Québec: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Jonquière. Trente jeunes y travaillent et ont, au dire de Mlle Dufresne, permis la rencontre de plus de 24.000 hommes d'affaires et étudiants l'année dernière.

ARTS ET LETTRES

La culture mise à la portée de tous dans La Presse du samedi.

la presse

HUDON & ORSALI LIMITÉE



FÊTE SON CENTENAIRE



Monsieur Guy Hudon
Président et directeur général
HUDON ET ORSALI LIMITÉE

Né à Montréal, le président et directeur général de Hudon et Orsali Limitée, Monsieur Guy Hudon, a fait ses études à l'Académie Querbes d'Outremont. Il a ensuite fréquenté l'École des Hautes Études Commerciales attachée à l'Université de Montréal.

Après quelques années passées à la chaîne des Magasins d'alimentation Thrift où il occupa plusieurs postes, M. Hudon entre à la maison Hudon et Orsali Limitée en 1953 en qualité de directeur du Service de la Mise en marché, achats et publicité. En 1961, il siège au Conseil d'administration de l'entreprise; en 1964, il devient vice-président et, en 1966, vice-président à la direction de Hudon et Orsali Limitée.

En 1969, il remplit les fonctions de directeur général et, deux ans plus tard, y cumule celles de président de la société. Membre de plusieurs organismes professionnels dans le domaine de l'alimentation, M. Hudon est également membre de la Chambre de commerce du district de Montréal, Gouverneur de la Jeune Chambre de commerce et de l'hôpital Notre-Dame. Il fut président du Club Canadien de la métropole en 1968.

Montréal, le 9 janvier 1973 (17 heures): la maison Hudon et Orsali Limitée, distributeur-grossiste en alimentation et fournisseur attitré d'une chaîne de 155 supermarchés IGA situés au Québec, célèbre cette année le centenaire de sa fondation.

Filiale de Oshawa Group Limited depuis 1969, cette maison, dont le siège social et le Centre de distribution sont situés à Montréal-Nord compte un effectif total de 2.547 employés dont plus de deux mille sont répartis dans les magasins IGA affiliés et dans d'autres supermarchés, propriété de l'entreprise.

Fondée en 1873 par Firmin Hudon — c'était alors une épicerie située rue St-Paul dans le Vieux Montréal — l'entreprise fusionne deux ans plus tard avec John Orsali, propriétaire d'un commerce d'épicerie en gros et importateur de vins et spiritueux. Sous l'impulsion du fondateur et de son fils, Albert Hudon, la maison accroît de plus en plus son activité et son chiffre d'affaires et, plusieurs décades plus tard, en 1953, toujours administrée par les descendants de la famille Hudon, elle obtient la franchise IGA, groupe d'épiciers indépendants fondé aux États-Unis dont l'installation au Québec commençait à se préciser. De 49 qu'il était alors, le réseau IGA approvisionné par Hudon et Orsali a plus que triplé de nos jours. Acquis en 1955 par Monsieur Frank Juno, la maison change de raison sociale en 1957 pour devenir Shop and Save Limited, nom qu'elle gardera pendant quatorze ans pour retrouver à nouveau sa raison sociale d'origine.

«Le centenaire de la société» a déclaré son président et directeur général Monsieur Guy Hudon, «sera surtout marqué par une vaste campagne de publicité dirigée auprès de notre clientèle. Cette campagne durera 17 semaines et commencera dès le 29 janvier prochain. Appuyée par les médias usuels d'information, elle sera concentrée dans nos 155 supermarchés IGA affiliés lesquels sont situés dans le Grand Montréal et Québec métropolitain, la Mauricie, les Laurentides, Valleyfield, etc.»

Pour marquer les célébrations du centenaire, une brillante soirée s'est tenue dans un grand hôtel de la métropole, à laquelle assistaient, outre les cadres supérieurs de Hudon et Orsali, plusieurs personnalités des milieux d'affaires et des divers paliers de gouvernement ainsi que les représentants des magasins IGA affiliés et les membres de la presse.

HISTORIQUE d'un siècle...

C'est en 1873, au 105 est, de la rue St-Paul dans le Vieux Montréal, que Firmin Hudon ouvre un commerce d'épicerie fruits-légumes. L'année suivante, le fondateur s'associe avec la firme Boyer et Fils, négociants en bois et grossistes en épicerie; les activités se fusionnent sous la raison sociale: Les Compagnies Boyer et Hudon. En 1875, Louis Boyer prend sa retraite; Firmin Hudon s'associe alors avec John Orsali, épicer-grossiste et importateur de vins et spiritueux. L'année suivante s'inscrit le nom que la maison porte encore aujourd'hui, Hudon et Orsali Limitée.

À l'autre...

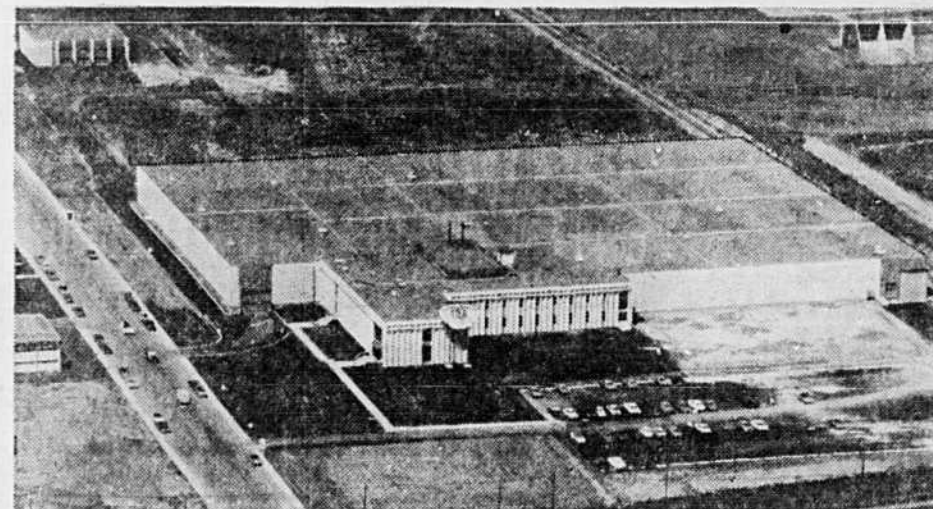
Sous l'impulsion d'Albert Hudon, fils du fondateur, la maison prend de l'ampleur. En 1953, la firme obtient la franchise IGA et commence l'exploitation du réseau de magasins indépendants groupés sous cette bannière et qui comptaient alors 49 affiliés.

Deux ans plus tard, l'entreprise est acquise par Monsieur Frank Juno qui, en peu d'années, construit toute une série de supermarchés et augmente considérablement le chiffre d'affaires. En 1957, la raison sociale de la maison devient Shop & Save Limited.

Quelques années après, Shop & Save Limited devenait une filiale de Oshawa Wholesale Ltd, aujourd'hui Oshawa Group Limited, puissant "holding" dont le présent chiffre d'affaires s'élève à plus d'un demi-milliard de dollars.

En 1971, Shop & Save Limited reprenait son visage québécois en retrouvant sa raison sociale originale soit Hudon et Orsali Limitée.

Dans les trois dernières années, le nombre des affiliés de la maison qui était alors de 115 est passé à 167 incluant les magasins corporatifs.



Vue aérienne des vastes locaux abritant les bureaux et le Centre de Distribution de la maison centenaire Hudon et Orsali Limitée. Les installations, inaugurées en 1967, couvrent 180.000 pieds carrés de superficie, boulevard Albert-Hudon à Montréal-Nord.

Les membres de la direction

Président et directeur général	Guy Hudon	Vice-président	Jean R. Richer	Contrôleur	Raymond Huot
Directeur — Distribution	Thomas McDonald	Directeur — Personnel	Jean-Jacques Moquin		
Directeur — Service de l'Informatique	Claude A. Sanschagrin				
Directeur en chef, Division Magasins affiliés	André Fafard				
Directeur en chef, Division Magasins de la Compagnie	Jean Nolin				

Siège social et Centre de Distribution

11281 boulevard Albert-Hudon
Montréal-Nord (462), Québec
Téléphone: (514) 324-5700

Enlevée par erreur

ROME (Reuter) — La jeune Antonella Frugis, 8 ans, enlevée par erreur dans le sud de l'Italie par une femme qui, l'ayant prise pour sa fille, l'avait emmenée jusqu'à New York, est rentrée à Rome, Mardi.

La ravisseuse, Mme Camilla Laruccia, n'avait pas vu sa fille Antonietta depuis deux ans après sa séparation d'avec son mari, qui avait la garde de la fillette.

Résidence St-Laurent
115, boul. DEGUIRE, ST-LAURENT
Résidence privée - non subventionnée

LE SUMMUM DU CONFORT LUXUEUX
pour personnes âgées, retraitées ou semi-retraitées 50 et plus



VENEZ VISITER NOS APPARTEMENTS MODÈLES
Studio de \$335 à \$345/pour une personne
3 1/2 de \$400 à \$410/pour une personne
3 1/2 de \$520 à \$530/pour les deux

INCLUANT :

- les repas servis à la salle à manger
- l'entretien de l'appartement
- serviettes et literie
- chauffage à l'électricité

 **SYMBOLE DE QUALITÉ**

AVANTAGES:

- service médical assuré en tout temps; infirmière sur les lieux; repas diététiques;
- chapelle, magasin de dépannage, service bancaire, salon de coiffure, esthéticienne, piscine et garage chauffé;
- cuisinière et réfrigérateur.

LE TOUT DANS LE CONFORT DE VOS PROPRES MEUBLES

BUREAU DE LOCATION : 332-3434
Ouvert de 9:00 à 21 hres, du lundi au vendredi de 11:00 à 17:00 hres, les samedi et dimanche



Mme Marie-Paule Cadieux et M. Fernand Leroux, porte-parole de la plus récente catégorie de chômeurs instruits...

Les "Travailleurs réservistes", qui renseignaient les "gens mal pris", manquent d'argent à leur tour

par Jeanne DESROCHERS

Parmi les projets d'Initiatives locales qui sont désespérés de ne pas recevoir de

signe officiel d'Ottawa se trouvent plusieurs projets qui ont déjà fait leurs preuves, et qui sont obligés de laisser

aller leurs meilleurs sujets, ceux-ci ne pouvant se permettre de travailler bénévolement pendant deux mois ou plus.

Les Centres pour femmes devraient se multiplier... mais qui va payer?

TORONTO (PC) — Un centre pour femmes a été mis sur pied il y a environ un an par un groupe de féministes de Toronto, lequel occupe une maison utilisée auparavant comme salon de beauté.

La direction est assurée par une vingtaine de femmes, et quelque 50 volontaires y travaillent en étant rémunérées quand il y a de l'argent dans la caisse.

A la porte, une pancarte indique que seules les femmes sont admises. On y donne des renseignements concernant le mouvement de libération. Les femmes s'y rendent aussi pour demander l'aide d'un médecin ou d'un avocat.

Certaines d'entre elles veulent même obtenir des renseignements concernant des choses courantes, comme par exemple une réparation de plomberie.

Parfois elles veulent simplement causer avec d'autres femmes. Le "Women's Place" est l'un de plusieurs centres du genre qui existent au Canada, a déclaré Stephanie Penney, en exprimant l'espoir que leur nombre se multipliera. A son avis, ce service devait être offert par

le mouvement féministe, car les femmes doivent se réunir dans un lieu qui leur est destiné.

Pendant longtemps elles ont connu la concurrence alors que maintenant elles veulent avoir l'impression de former une grande famille.

Ce groupe de Torontoises estimait que le meilleur moyen d'atteindre les femmes non engagées dans le mouvement était de leur offrir un centre d'information.

Le projet s'est concrétisé, grâce à des dons personnels. L'été dernier, le groupe a réussi à obtenir des subventions dans le cadre des programmes pour jeunes, ce qui a permis de verser neuf salaires.

Le centre bénéficie actuellement d'une subvention de citoyenneté provenant du Secrétariat d'Etat.

Les Travailleurs réservistes se décrivent comme une main-d'œuvre en réserve, des travailleurs qui seront prêts à se mettre à l'œuvre quand la société aura besoin d'eux, quand on leur trouvera des "jobs".

Ils étaient 20 l'an dernier, travaillant dans le secteur de LaSalle et Verdun. Une douzaine d'entre eux travaillent bénévolement depuis le 1er décembre, leurs députés les ayant assurés que les subventions seront renouvelées. Mais on ne voit toujours rien venir du côté d'Ottawa, et les Travailleurs réservistes se disent "au bout de leur rouleau".

Leur projet, qui comme bien d'autres a été accueilli avec bienveillance, comprendrait une troisième équipe de 10 personnes, à Lachine.

Disponibles: 34 techniciens diplômés en gérontologie

par Jeanne DEROCHE

Qu'est-ce qu'on peut faire quand on est un technicien en éducation spécialisée, option gérontologie?

Sur papier, on est apte à s'occuper des personnes âgées en milieu institutionnel: résidences, centres d'accueil, centre communautaires, centres hospitaliers ou milieu ouvert.

Dans la réalité, 34 étudiants viennent de terminer ou sont à la veille de terminer, dans deux collèges de Montréal, un cours de recyclage d'une année complète, et ils sont en train de découvrir que personne ne veut d'un technicien en gérontologie.

Un fonctionnaire a évalué devant quelques-uns d'entre eux à un demi-million de dollars les frais encourus par le gouvernement pour leur formation. Plus modestes, les étudiants coupent la somme en deux. Un quart de million, c'est quand même une somme, pour aboutir à un cul-de-sac!

Les techniciens en éducation spécialisée qui ont choisi une option du côté de l'enfance et de l'adolescence trouvent preneurs, parce que les besoins sont plus criants. Les enfants perturbés dérangent leur entourage; les problèmes des adolescents peuvent facilement tourner à la délinquance.

Mais les personnes âgées ne crient pas fort. Elles ont leurs pilules, leur bingo, elles dorment. "On dirait qu'on fait exprès pour que les gens deviennent des malades chroniques", dit Mme Marie-Paule Cadieux, porte-parole des étudiants en gérontologie du Collège Marie-Victorin. "Pour bien des gens, c'est seulement quand on est malade qu'on peut se faire dorloter!"

Les étudiants en gérontologie veulent dorloter les personnes âgées d'une façon. Ils veulent les écouter, être attentifs à leurs besoins, mais ils veulent surtout les aider à rester autonomes le plus longtemps possible.

A ceux qui ont perdu le goût de la vie, ils veulent le redonner. Leur rôle est de donner le petit coup de pouce qui fait que des vieilles personnes font l'effort de marcher, de sortir, de faire des connaissances nouvelles.

Pour le moment, ce rôle, Mme Cadieux le remplit comme bénévole dans sa paroisse, où elle a travaillé à regrouper les personnes âgées dans deux ou trois ans

agées et leur a aidé à organiser de petites fêtes. "Mais il faudrait que ça aille plus loin. Il faudrait une suite. Je serais très heureuse de trouver à travailler dans un milieu ouvert comme celui-là. Mais je ne peux pas faire du bénévolat toute ma vie".

De son côté, Fernand Leroux multiplie les démarches pour trouver du travail. Il représente les étudiants en gérontologie du Collège du Vieux-Montréal. Il aimerait bien rencontrer les membres du comité mixte fédéral-provincial qui a pris la décision d'organiser le cours, après avoir "évalué les besoins".

"Les besoins sont là, c'est évident. Mais les directeurs de personnel nous craignent, ou disent qu'ils n'ont pas les budgets nécessaires. Peut-être

connaîtront-ils mieux notre travail, et seront-ils prêts à nous engager. Mais d'ici là, que faut-il faire pour qu'on nous connaisse?"

M. Leroux et Mme Cadieux pensent que l'idéal serait un projet-pilote commandité par le ministère des Affaires sociales. "Je suis convaincue que ce serait rentable, dit Mme Cadieux. Notre travail ne peut que réduire les énormes frais médicaux causés par les malades chroniques qui pourraient ne pas l'être".

Hier, un groupe d'étudiants a rencontré le directeur régional des Centres de la Main-d'Oeuvre, qui a laissé espérer des démarches ayant des chances d'aboutir.

C'est pour quand, des techniciens en gérontologie dans les résidences pour personnes âgées?

 **votre médecin vous parle**

L'importance des protéines

par le Dr T.R. Van Dellen, m.d.

Les protéines constituent une partie vitale des tissus musculaires vivants, et l'un des agents nutritifs les plus importants. Les viandes maigres, le poisson et la volaille renferment beaucoup de protéines. On les retrouve aussi en grande quantité dans les oeufs, les produits laitiers, les pois et fèves secs, dans le pain enrichi ou de blé entier, dans la farine et dans les céréales.

Les protéines se composent de plusieurs composantes, de telle sorte qu'elles diffèrent les une des autres. Cette différence vient du fait qu'elles sont le produit d'une combinaison de réactions chimiques appelées les acides aminés. Avant d'être absorbées et utilisées par l'organisme, toutes les protéines doivent être brisées dans le tube digestif. Les protéines ont été surnommées les blocs de construction de la nutrition, parce que leur fonction principale est dans la construction et la réparation des tissus.

Quand une personne consomme plus de protéines qu'elle n'en a besoin, le surplus se transforme chimiquement en sucre et se loge dans le corps sous forme de gras.

On classe les vitamines selon la composition de leurs acides aminés. D'habitude, la plupart des protéines naturelles contiennent 18 acides aminés, et le corps humain peut faire la synthèse de chacune, sauf huit d'entre elles. Ces huit acides sont considérées essentielles, et on ne les trouve que dans certains aliments.

Les protéines animales et celles qu'on retrouve dans la plupart des légumes contiennent ces huit acides, et par conséquent sont jugées très valables. Les protéines de plantes sont moins riches, et par conséquent on doit en consommer davantage pour obtenir le même résultat. Les besoins quotidiens en vitamines peuvent être comblés en combinant lait et céréales au petit déjeuner.

La diète des Nord-Américains contient une quantité appréciable de protéines. Un cinquième du total vient des plantes. Plusieurs diétistes s'inquiètent de notre faible consommation de poissons. Les fruits de mer sont une excellente source de protéines de haute qualité, et contribuent en bonne part à augmenter la valeur nutritive des repas à bon marché.

Comment prendre soin de votre chien.



Des images de chiens ont été trouvées sur les tombeaux égyptiens. C'est donc un animal qui existe depuis très très longtemps. A une certaine époque, il fallait être noble pour en posséder un et voler un chien était passible de la peine de mort. Le chien est aujourd'hui le meilleur ami de l'homme. Et savez-vous que le chien le plus gros au monde est le superbe et doux chien-loup irlandais? Petit ou

- gros, voici comment il faut nourrir votre chien:
- 1) Faites le manger chaque jour à heures régulières.
 - 2) Servez-lui son KAL KAN® à la température de la pièce.
 - 3) Lavez son plat chaque jour. Personne n'aurait idée de traiter un ami autrement!
- La nourriture

Kal Kan convient à tous les chiens, quelles que soient leur race et leur grosseur. C'est une nourriture pour chien de qualité supérieure, équilibrée sans additif chimique...et dont l'arôme est aussi appétissant que celui du repas que vous servez aux autres membres de la famille!

Sans Kal Kan, pour lui, ce n'est plus qu'une vie de chien.



Nous aimons les chiens et les chiens nous aiment.

Ci-joint deux étiquettes de nourriture pour chien Kal Kan (n'importe quelle sorte). En retour, veuillez m'envoyer mon remboursement de 50¢ à:

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postale _____

Postez ce coupon à: Kal Kan Pet Foods, P.O. Box 8108, Toronto, Ontario M5W 1S8.

Offre de remboursement limitée à une par personne, famille, groupe ou organisation. Cette offre expire le 31 mai 1973. Veuillez nous accorder trois semaines pour recevoir votre remboursement. KKD-1-73

* Marque déposée au Canada.

BOUTIQUE pour FEMMES
VENTE PAYER ET EMPORTER

DERNIERE FIN DE SEMAINE A UN SEUL MAGASIN
388 O., STE-CATHERINE

\$5

\$7

\$15

ROBES • MANTEAUX • PANTALONS • ETC.

S.V.P. NOTER
DERNIERE FIN DE SEMAINE
CETTE VENTE A LIEU A UN SEUL MAGASIN
388 O., STE-CATHERINE

EN BREF...

L'agriculteur québécois a connu une bonne année

QUEBEC — La conjoncture de l'économie agricole, excellente en 1972, a procuré au producteur québécois un revenu net supérieur de 44 pour cent à celui de l'année précédente.

L'ensemble de la productivité agricole s'est accrue de dix pour cent, les prix des produits payés à l'agriculteur ont augmenté de près de douze pour cent et la main d'œuvre agricole a diminué de un pour cent, l'an dernier.

Tel est l'essentiel du bilan-statistique qu'a brossé hier, à Québec, le ministre Normand Toupin, qui considère ces indicateurs économiques comme un bon présage pour les années à venir.

Taxis : le renouvellement des plaques sera plus difficile

QUEBEC — Le ministre des Transports a fait savoir hier que l'émission des plaques d'immatriculation aux propriétaires de voitures-taxis sera sujette cette année à des contrôles très sévères.

Le directeur du Bureau des véhicules automobiles est autorisé dès maintenant à émettre ces plaques mais non sans s'être assuré de l'identité réelle des personnes qui demandent un renouvellement et des droits réels de ces personnes, annonce M. Pinard par voie de communiqué.

Le ministre rappelle que selon le nouveau règlement no 3 sur l'immatriculation des véhicules, le directeur doit refuser l'immatriculation si celui qui en fait la demande n'est pas en mesure de prouver qu'il est propriétaire du véhicule.

"À la suite des révélations troublantes faites devant la Commission parlementaire des transports, précise-t-il, nous pourrions aller jusqu'à exiger, dans certains cas, que celui qui fait la demande de renouvellement des plaques nous fournisse une copie du contrat d'achat de son véhicule".

La date du prochain budget fédéral sera bientôt connue

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. John Turner, a fait savoir hier aux Communes qu'il sera en mesure d'annoncer la date de la présentation de son prochain budget au début de la semaine prochaine.

Il répondait alors à une question de M. Gerald Baldwin, leader parlementaire de l'opposition conservatrice, qui s'informait des travaux des prochains jours en Chambre.

Aujourd'hui, la Chambre étudiera deux projets de loi, un sur l'expansion des exportations et un autre sur le contrôle étranger des entreprises canadiennes.

Le député Oza Tétrault appuie la candidature d'Yvon Dupuis

OTTAWA — Le député créditiste de Villeneuve, M. Oza Tétrault, a annoncé hier son appui au candidat Yvon Dupuis à la direction du Ralliement créditiste du Québec lors du congrès du 4 février.

M. Tétrault souligne que "les attitudes prises depuis quatre ou cinq ans par M. Dupuis concordent avec celles du Crédit social".

"La pensée, les opinions et les gestes posés par Yvon Dupuis nous ont prouvé son désir intense d'aider le Québec à sortir de la situation lamentable où il se trouve politiquement".

"Croyant à la sincérité absolue de ce candidat à la chefferie dont l'envergure est celle d'un premier ministre, j'avance officiellement mon appui à Yvon Dupuis le 4 février prochain".

Pickering : le terrain du ministre n'est pas exproprié

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a révélé que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, possédait un terrain non loin de l'emplacement de Pickering, là où sera construit le second aéroport de Toronto.

Toutefois, a-t-il précisé, hier, aux Communes, en réponse aux questions de M. Robert Stanfield, chef conservateur, et de Ed. Broadbent N.P.D. Oshaw-Whitby, M. Gillespie possédait ce terrain bien avant l'annonce de l'expropriation, mardi dernier, et bien avant qu'il devienne ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le terrain de M. Gillespie n'a pas été exproprié, il serait plutôt situé, selon M. Trudeau, dans la zone bruyante près de l'aéroport.

Quant aux hauts fonctionnaires, M. Trudeau n'a pu indiquer s'il y en avait d'impliqués dans cette expropriation.

Pas de débat d'urgence sur les Jeux de 76 aux Communes

OTTAWA — M. Gilles Caouette, (CS-Charlevoix), a tenu vainement hier de faire adopter une motion pour obtenir un débat spécial aux Communes, sur la participation du gouvernement fédéral aux Jeux olympiques d'été de 1976.

Pour être adoptée, la motion exigeait l'unanimité de tous les députés. N'ayant pu être obtenue, elle a été rejetée.

M. Caouette avait rappelé que pour le moment, la participation du gouvernement fédéral demeurait encore un point d'interrogation.

Etant donné l'importance de la question pour l'image du Canada dans le monde entier et sur la participation financière du gouvernement fédéral, il avait suggéré un débat d'urgence dans les plus brefs délais.

Les créditistes répudient un message raciste attribué au RC

OTTAWA — Le leader des créditistes aux Communes, M. André Fortin, a répudié un message enregistré attribué au Crédit social, encourageant la discrimination raciale contre les Noirs aux États-Unis.

Soulevant une question de privilège, hier, aux Communes, M. Fortin a révélé qu'en signalant un numéro de téléphone, à London, Ontario, on pouvait entendre ce message de discrimination.

Il a déclaré que le Crédit Social se dissociait de cette initiative, que jamais ordre avait été donné de rédiger un tel message et que son parti n'encourageait pas la discrimination basée sur la race.

Dief rend hommage à Saint-Laurent

OTTAWA — L'ex-premier ministre conservateur du Canada et député de Prince-Albert, M. John Diefenbaker, a été le premier à rendre hommage à l'ex-premier ministre du Canada de 1948 à 1957, M. Louis St-Laurent, dont c'était le 91e anniversaire de naissance hier.

Soulevant une question de privilège à l'ouverture de la période de question, M. Diefenbaker, lui-même âgé de 77 ans, a rappelé qu'il avait pour M. St-Laurent la plus grande admiration, presque de l'affection.

Selon M. Diefenbaker, leurs carrières communes se sont entrelacées, car lorsque M. St-Laurent était président de l'Association du barreau canadien, lui-même en était le vice-président; lorsque M. St-Laurent était le ministre des Affaires extérieures, il était le critique de l'Opposition en cette matière; puis enfin, M. St-Laurent est devenu premier ministre et lui-même était chef de l'Opposition, et après 1957, ils ont occupé les positions inverses, jusqu'à la démission de M. St-Laurent.

M. Diefenbaker a rappelé que l'ancien chef d'Etat était un libéraliste, ce qu'on oubliait souvent, qui avait suggéré que la reine elle-même vienne lire le discours du Trône, ce qui a été fait lorsqu'il devint premier ministre.

Pensions : Québec veut trouver un terrain d'entente

OTTAWA (PC) — La conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé, qui a lieu aujourd'hui à Ottawa, indiquera à M. Claude Castonguay si le gouvernement central a véritablement l'intention d'assouplir ses positions dans le domaine social.

Manifestant très peu d'optimisme à son départ de Québec hier soir, le titulaire des Affaires sociales est toutefois résolu à participer à cette première réunion présidée par le nouveau ministre Marc Lalonde avec le plus d'objectivité possible.

M. Castonguay et son équipe présenteront aux participants de cette conférence un document technique qui démontrerait la nécessité de réformer tout le régime de la sécurité du revenu avant d'accroître les prestations de vieillesse.

Cependant, il déclarait mercredi sur les ondes de la télévision que cette conférence ne saurait en rien modifier ses priorités ni son intention d'augmenter les pensions de vieillesse.

Malgré cette déclaration ferme avant même la tenue de la conférence, M. Castonguay veut tout faire pour trouver un terrain d'entente. "Nous imposerons nos points de vue, dit-il, et peut-être la réunion d'aujourd'hui prendra-t-elle une tournure différente".

Pas de crise de recrutement à la SQ

par Michel AUGER

La Sûreté du Québec espère pouvoir embaucher, d'ici un an, près de 350 nouveaux policiers afin de porter ses effectifs à 4,300 hommes.

Toutefois, le recrutement de ces nouveaux agents cause certains problèmes à l'état-major de la SQ, puisque l'on voudrait augmenter de quelques années l'âge de l'admission des recrues.

"Actuellement, de dire M. André Tremblay, le chef du service d'embauche et de placement de la force policière, nous recrutons surtout des agents dont l'âge se situe entre 19 et 22 ans, mais nous voudrions pouvoir compter sur des jeunes hommes un peu plus âgés et mariés de préférence".

Des agents plus âgés

M. Tremblay nous a expliqué lors d'une entrevue, qu'il est beaucoup plus facile de travailler avec des agents plus âgés qui, lors de leur entrée dans la police, savent déjà ce qu'ils veulent dans la vie.

"Un jeune agent de 19 ans, précise-t-il, aura peut-être de la difficulté, quelques années après son admission chez nous, de convaincre sa nouvelle épouse qu'il est plus profitable pour sa carrière d'accepter une affectation dans une autre ville. Cette situation sera tout autre dans le cas d'un agent qui était déjà marié lors de son entrée en fonction. Dans ce deuxième cas, l'épouse est déjà bien renseignée sur les avantages et les inconvénients du travail de son mari".

Pas de crise de recrutement

"Même si la SQ veut se montrer plus difficile dans le choix de ses recrues, d'ajouter M. Tremblay, il serait faux de prétendre qu'elle fait face à une crise du recrutement".

"Nos statistiques, poursuit-il, indiquent que plus de 5,000 jeunes hommes nous ont offert leurs services durant l'année 1972. Une première sélection nous a permis d'éliminer immédiatement 2,000 candidatures, parce que les jeunes hommes ne remplissaient pas les exigences minimales de la Commission de police du Québec pour l'embauche des nouveaux policiers. Finalement, nous avons sélectionné 275 agents qui se sont joints à nous, au salaire de \$8,810 et, après quatre ans d'emploi, ces policiers gagneront \$11,600, selon la convention collective de travail actuellement en vigueur".

Toutefois, même si le recrutement du personnel masculin se poursuit intensément, il n'est pas encore question pour la SQ de suivre l'exemple de certaine force de police importante, comme le FBI américain, qui a commencé récemment à engager des femmes comme policiers. Selon M. Tremblay, cette question n'est pas encore envisagée sérieusement par la SQ.

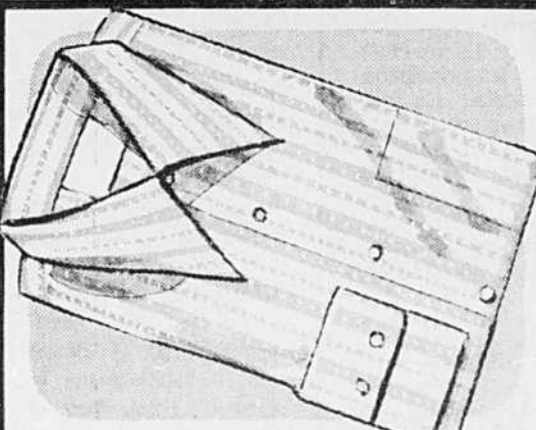
SUPER BONIS DU SAMEDI



MIRACLE MART
Une Division de Steinberg Limitée

Voyez ces articles que j'ai choisis pour vous - les jugeant les plus profitables parmi nombre d'autres!

DEMAIN 3 FEVRIER - UN JOUR SEULEMENT!

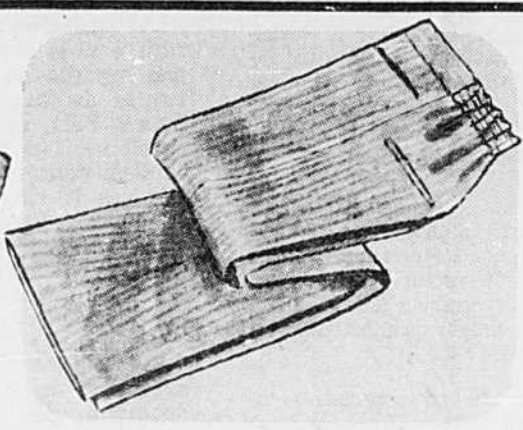


Chemises imprimées

Tissu 35% coton/65% polyester, repassage superflu, manches longues. Imprimés bleu, vin, brun, marron. Encolures: 14-17.

ACHAT BONI
2⁹⁹ ch.

Chemises pour hommes

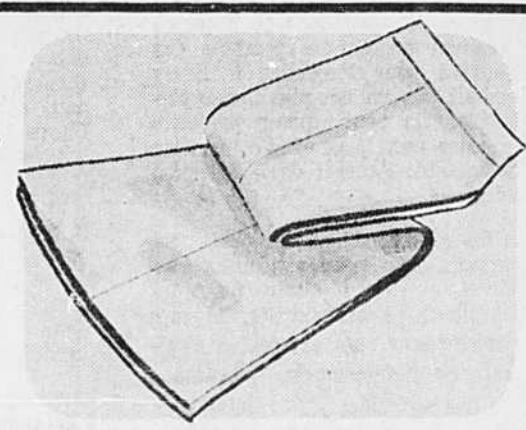


Pantalons velours coton

Sans doublure, taille mi-élastique, jambe évasée. Gris moyen, marine, brun, vert Loden. 7-12. Aussi: modèle doublé ou à découpe "fastback" au dos. 4.33 c".

ACHAT BONI
3³³ ch.

Vêtements pour garçons

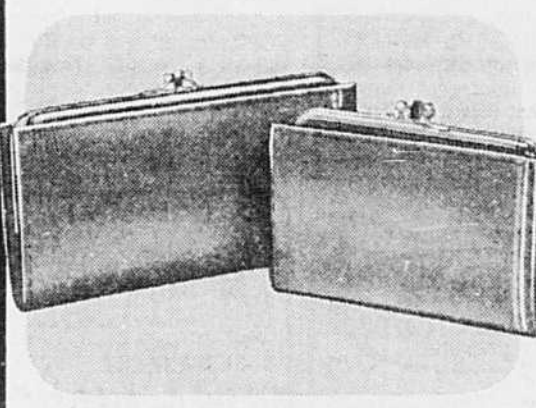


Pantalons palazzo

Coupe taille haute. Tissue coton twill type gabardine. Bas 40", patte 2-boutons, glissière. Marine, noir, bleu pâle, rose. 8-16.

ACHAT BONI
7⁸⁸ ch.

Pantalons pour dames

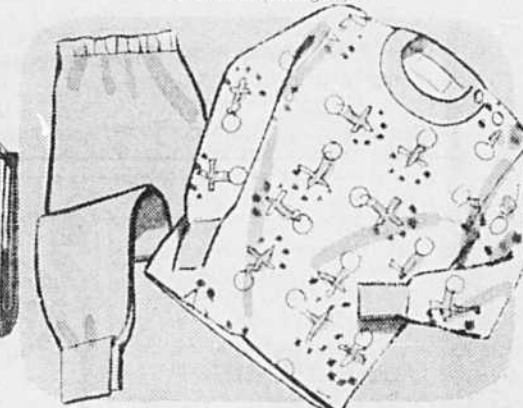


Porte-monnaie français

Forme moyenne ou type dit enveloppe. Les deux à triple monture, divisions. Noir, brun, rouge, bleu, ton or, beige.

ACHAT BONI
3⁹⁹ ch.

Sac à mains

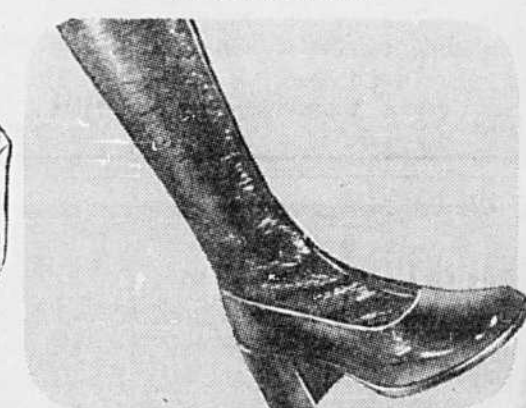


Polojamas pour enfants

Confortables polojamas en tissu coton. Col, poignets et revers de ton contrastant. Choix en bleu, jaune ou rose. Enfants 2-6x.

ACHAT BONI
2⁵³ pour

Vêtements pour enfants

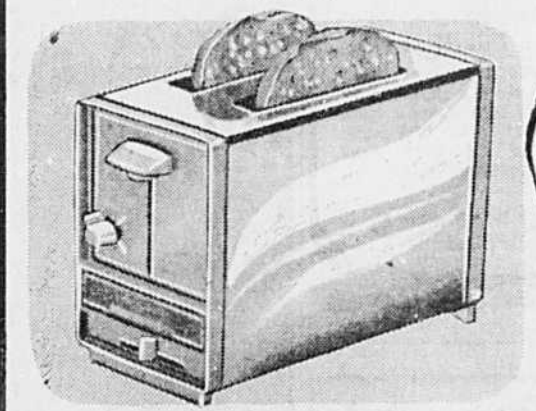


Bottes extensibles

Bottes italiennes. Solde d'un manufacturier. Belle qualité de vinyle extensible, d'un moult parfait. Noir seulement. Pointures 5-9 sans 1/2.

ACHAT BONI
4⁹⁹ paire

Chaussures



Grille-pain G.E.

• 2-fentes pour 2 tranches
• Qualité General Electric
• Fini chrome lustré
• 950 watts
• guide de chaleur

ACHAT BONI
16⁹⁷ ch.

Appareils électriques

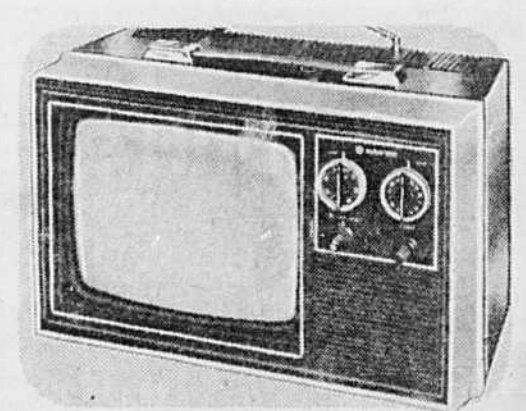


Edredon coton imprimé

• Capitonage Fortrel® polyester
• Envers finette • Lavable
• Rose ou bleu/lilas
• 72" x 84"
• Léger et douillet

Ord. 13.97
ACHAT BONI
9⁴⁷ ch.

Linge de maison

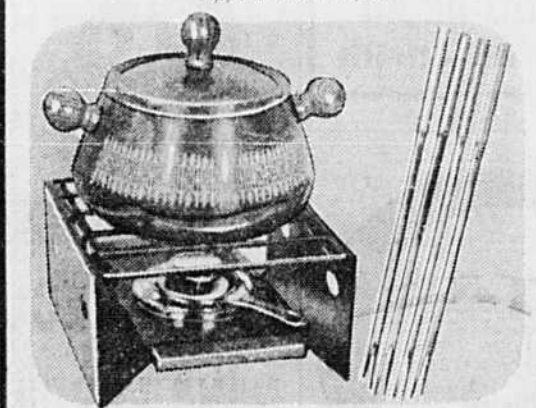


Télé Sanyo 10" portatif

• Réception UHF/VHF
• Circuit tout transistorisé, aussi avec lampes usuelles
• Garantie 1 an sur toutes les parties et Service de 90 jours.

ACHAT BONI
84⁷⁷ ch.

Radios et TV

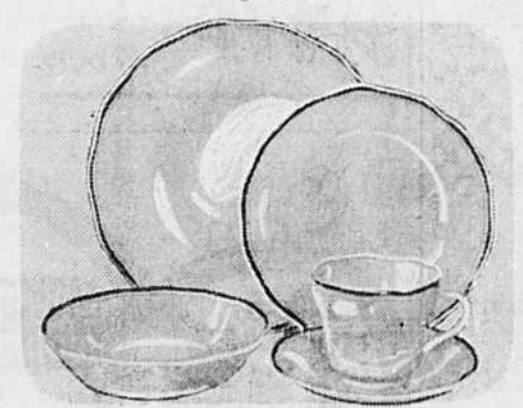


Service à fondue

• Casserole émaillée 2 pintes
• Réchaud à alcool
• 4 fourchettes
• Poignées en bois

ACHAT BONI
7⁹⁷ ch.

Cadeaux

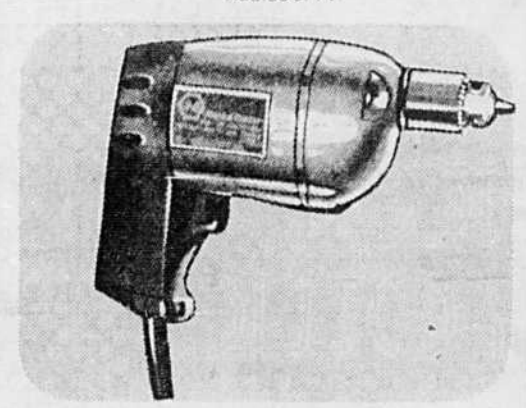


Service 20-pièces

• Pour célibataire et jeune ménage • Semi-porcelaine
• 4 de chaque: tasses, soucoupes, ass. à diner, ass. pain/beurre, bols à céréales.

ACHAT BONI
3⁹⁷ ch.

Articles de cuisine



Perceuse Black & Decker 1/4"

• Perce 1/4" dans l'acier, et 1/2" dans le bois dur • 2250 RPM • 1.9 amp. • Très belle valeur pour le bricoleur.

ACHAT BONI
9⁸⁷ ch.

Quincaillerie

• Allocations familiales
• "Mise de côté" pratique
• Stationnement facile



12 MAGASINS À VOTRE PORTÉE DANS LE GRAND MONTRÉAL

• Place Longueuil • Jean Talon et Pie IX • Châteauguay, 180 Boul. d'Anjou • Place Versailles
• Pont-Viau (Centre commercial) • Plaza Greenfield Park • Les Galeries Lachine • Chomedey (Centre commercial St-Martin)
• West Island Mall, Transcanadienne, Sortie 35 • Place LaSalle • Plaza Côte-des-Neiges • Plaza Alexia Nilon

OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9 AM À 6 PM • JEUDI ET VENDREDI 9 AM À 6 PM • SAMEDI 9 AM À 5 PM

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

THÉÂTRE / LA SEMAINE

A trois mois de Cannes...

On parle de Cannes à Montréal ces temps-ci. Tout d'abord, le grand manitou de cette importante manifestation cinématographique, Maurice Bessy, est arrivé hier, d'une part, pour inaugurer une rétrospective qu'organise le Conservatoire d'art cinématographique de Sir George Williams et consacrer aux films primés pendant les 25 années d'existence du Festival de Cannes — et, d'autre part, pour visionner les films retenus par le comité canadien de pré-sélection.

M. Bessy a révélé hier aux journalistes que la formule de sélection avait été modifiée cette année. Avant, les comités nationaux de pré-sélection choisissaient un film (exceptionnellement deux) que le comité d'organisation du festival acceptait ou rejetait. Maintenant, le comité de pré-sélection de chaque pays aura à soumettre quelques films parmi lesquels le comité d'organisation de Cannes déterminera l'oeuvre qu'il jugera la plus valable (se réservant le droit de n'en retenir aucune). De cette façon, estime M. Bessy, le Festival de Cannes jouira d'une plus large autonomie et ne sera plus à la merci de certains pays influents qui, par le passé, ont souvent exercé des pressions pour que le Festival de Cannes présente des oeuvres pour lesquelles M. Bessy n'était pas un des plus chauds partisans. On peut espérer que cette mesure aura pour effet cette année d'accroître l'intérêt de la sélection officielle.

Du côté canadien, les paris sont ouverts. M. Bessy visionnera vendredi et samedi quatre films qui auraient été sélectionnés. Si mes informations sont exactes, il s'agit de "Kamouraska" de Claude Jutra, de "The Pyx" de Harvey Hart, de "Wedding in white" de Bill Fruet et de "Laliberte" de Marcel Carrière.

Participation canadienne

Si le festival risque d'être plus intéressant cette année, l'organisation du côté canadien risque d'être meilleure. Certains se souviennent peut-être que quelques journalistes (dont votre humble serviteur...) avaient critiqué la participation canadienne au lendemain du dernier Festival de Cannes. Or un comité "ad hoc", présidé par M. André Guérin, vient de remettre un volumineux document intitulé "Cahier de recommandations sur la participation canadienne au Festival de Cannes 1973". Le comité comprenait en outre Guy Joussemet, Pierre Lamy, André Link, John T. Ross et Christian Rasselet.



M. Maurice Bessy

Sans vouloir tourner inutilement le fer dans la plaie, on ne peut que constater que les recommandations de ce comité recoupent, dans l'ensemble, les critiques adressées l'an dernier à propos de la participation canadienne.

A partir de la documentation réunie sur les deux derniers festivals et des opinions recueillies lors d'une enquête menée auprès de la profession, le comité a dégagé les constatations suivantes:

- Cannes doit demeurer le festival privilégié.
- un festival cinématographique professionnel.
- présentant un reflet de toute la réalité cinématographique canadienne.

— une participation mieux planifiée, confiée à des gens de métier.

Pour 1973, les objectifs sont les suivants:

- Diffuser des films et non prouver que le cinéma canadien existe,
- mettre l'accent sur les opérations commerciales,
- songer dès 1973 au grand marché anglophone, priorité retenue pour 1974.

Plus grande efficacité, moins d'éparpillement, un contrôle plus strict des fonds publics, tels sont donc en gros les grandes lignes de ces recommandations. En conséquence, le comité recommande l'abandon des grandes réceptions comme celle de 1972 qu'on qualifie de "peu rentable sinon inefficace". Le comité "croit que l'accent doit être mis sur des réceptions de type professionnel, moins spectaculaires, mais plus efficaces".

France-Film s'agrandit

On apprenait hier que France Film venait de faire l'acquisition de 17 salles en province, portant ainsi à 29 le nombre de ses cinémas répartis dans les principaux centres de la province. En fait, France Film vient d'absorber le circuit Léo Choquette (à l'exception de deux salles). Voici où sont situés ces 17 cinémas: Chicoutimi (3 salles), Jonquière (2), Kénogami, Arvida, Bagotville, Saint-Georges de Beauce (2), Magog, Waterloo, Cowansville, Valleyfield (2), Saint-Jérôme et Berthierville.

Par ailleurs, France Film envisage, dans un avenir rapproché de construire cinq nouvelles salles à Montréal, deux dans le centre Saint-Denis et trois dans un important centre commercial en voie de construction. On sait que Télé-Métropole, dont France Film constitue une filiale, songe à créer très bientôt une maison de production qui aura ses studios dans le futur édifice de Télé-Métropole, à l'angle du Boul. Maisonneuve et de la rue Alexandre-De Séve.

C'est la preuve qu'on commence à prendre au sérieux le cinéma québécois.

Luc PERREAULT

CINéma

La Beauce en rut

TAUREAU: Long métrage québécois écrit et réalisé par Clément Perron. Images: Georges Dufaux. Avec Monique Lepage, André Melançon, Michèle Magny, Béatrice Picard, Marcel Sabourin. Production: ONF. Première hier soir au Saint-Denis.

par Luc PERREAULT

Pour les 2,000 spectateurs qui se pressaient hier soir à la première de "Taureau", la question que chacun avait à l'esprit avant la projection se résumait à ceci: le charme qu'on a vu à l'oeuvre dans "Mon oncle Antoine" va-t-il à nouveau opérer? Il ne s'agissait pas, j'en suis sûr, dans l'esprit des gens, de juger des mérites respectifs de Perron et de Jutra mais uniquement de savoir si le scénariste de "Mon oncle Antoine" possédait l'etoffe d'un auteur complet.

Manque de fini

La réponse n'est malheureusement pas un oui catégorique. Certes, Perron fait la preuve dans "Taureau" qu'il est non seulement apte à diriger des comédiens à l'intérieur de paysages et de situations qu'il a lui-même créés mais qu'il possède en plus une sensibilité d'artiste suffisante pour donner à ses personnages un minimum de conviction et de vie. Mais ces qualités une fois admises, il reste un point sur lequel la performance de réalisation de Perron ne donne pas entière satisfaction: "Taureau", pour attachant qu'il soit, manque de fini. C'est un film qui charrie énormément de matière, large comme la rivière Chaudière et souvent aussi beau que les paysages de la Beauce. Mais cette oeuvre bouillonnante et tumultueuse dans ses temps forts manque de conviction dans ses moments cruciaux. Si l'on me permet cette comparaison, je dirai que "Mon oncle Antoine" donnait l'impression que peut transmettre une pièce qui a été longuement rodée tandis qu'avec "Taureau" on a l'impression d'assister à une répétition générale.

Fils de putein

"Taureau" est un film sur l'intolérance. Le thème est clair et Perron le développe comme il se doit, campant

ses personnages dans le feu d'une action dramatique sur le point de se dénouer, précisant la nature de ses personnages à l'aide d'une série de flash-backs habilement amenés. Surpris à faire l'amour dans une grange avec la petite institutrice du village, Taureau, le souffre-douleur de la place, doit subir la jalousie et la haine de toute une populace montée contre lui. On lui reproche deux choses: d'être le fils d'une putein et, surtout, l'incarnation brute de la virilité. Tous les hommes lui vouent un mépris profond alors que les femmes le désirent en silence. Mais personne ne connaît le vrai Taureau, sa délicatesse qu'il dissimule sous des dehors frustes, son tempérament de grand enfant et ses problèmes intimes d'identification à un père ivrogne mort à la guerre et à une mère frivole.

Manque de consistance

Perron développe son film dans deux directions. Tout d'abord, l'étude de caractères. Taureau et sa mère occupent le centre de l'action. Mieux définis que les autres personnages, ils déterminent en fait tout le déroulement de l'action dramatique. Mais "Taureau" se développe dans une autre direction, l'étude sociale. Face à ces deux héros-révélateurs, c'est tout le village qui petit à petit est amené à se manifester. Donc à travers l'étude de quelques personnages fortement typés, Perron s'était assigné comme tâche de donner vie à toute une société de type rural.

Le reproche qu'on peut faire à Perron, c'est de ne pas avoir suffisamment rendu la spécificité de chacun de ses personnages. La mère (Monique Lepage) donne trop souvent l'impression de correspondre à un cliché de prostituée. Taureau (André Melançon) réussit à faire sentir le fond de sa personnalité dans certains moments privilégiés mais à d'autres on a l'impression que son personnage est flou, mal défini. Des autres personnages, on est parfois privé d'information vitale. De quoi vivent ces gens? Quel est leur métier? Comment se fait-il

que l'intolérance qu'ils manifestent à l'égard de l'un des leurs ne se manifeste pas aussi à une autre échelle? Parce que l'étude psychologique souffre de failles, il m'apparaît comme une conséquence logique que le milieu décrit dans le film semble manquer de consistance.

Le malaise qu'on ressent en voyant "Taureau" est amplifié par le fait qu'on ne sait pas trop à quelle époque se déroule le film. Logiquement, l'action devrait avoir lieu dans l'immédiate après-guerre. Le père de Taureau est mort à la guerre. Cette mort qui est la cause et la déchéance de la mère et du déséquilibre du fils ne peut remonter, comme le laisse croire les décors et les accessoires du film, à une époque récente. En refusant de reconstituer une époque qui, normalement, se situerait vingt ans en arrière, Perron a donné prise à une certaine forme d'in vraisemblance.

Des trouvailles

Mais ceci dit, il reste dans "Taureau" des qualités évidentes qui, à plusieurs reprises, forcent l'admiration. Pour ma part, je n'ai jamais vu un film québécois aussi sensuel que "Taureau". Le véritable sujet de ce film, plus que l'intolérance, pourrait être la frustration sexuelle. A cet égard, Perron a fait des trouvailles qui sortent de la banalité. Depuis les jeux sexuels des adolescents, jusqu'à la projection du film porno dans la taverne, en passant par le strip-tease de la mère, tout le film respire un érotisme direct, fruste mais nullement vulgaire. A ceci correspondent des scènes où Perron retrouve le ton qui faisait le charme de "Mon oncle Antoine", en particulier cette délirante récitation du chapelet en famille au cours de laquelle Marcel Sabourin pince les fesses d'Amulette Garneau, ce qui a pour effet d'amener cette dernière à écourter la séance de deux dizaines...

On aimerait que tout le film soit d'une telle tenue et on ne peut qu'espérer, pour un prochain film, que Perron fasse confiance à son humour beauceron.

MACBETH IONESCO
Dès le 8 février
RÉSERVEZ VOS BILLETS
861-0563
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue Ste-Catherine
tnm

Kébec Spec présente
Diane Dufresne
Musique
François Cousineau
En première partie
Marie-Claire & Richard Seguin
Les 1^{er} & 2^{es} mars
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tel: 842-2112

SHIPSTADS JOHNSON
ICE FOLLIES
"Le plus beau spectacle de l'histoire des Ice Follies!"
Trixi Schuba, championne olympique et du monde
M'Sieu Frick - Richard Dwyer - Susan Berens - Snoopy
Atoy Wilson - Les épouvantails et tous vos favoris
CE SOIR à 8 h
MATINÉES: SAM. et DIM. à 1 h 30 et 5 h 30 p.m.
3 représentations samedi à 1 h 30, 5 h 30 et 9 h p.m.
Amenez les jeunes voir Snoopy
Patiner... Ils l'adoreront!
FORUM
Toujours les mêmes prix populaires:
\$2.50, \$4.00, \$5.50. En vente au Forum
jusqu'à l'heure des représentations

Une production de Michel Gagné
et le Théâtre Actuel du Québec
Après
"Ca dit qu'essa à dire!"
"Oh! Gerry Oh!"
VOICI
Jacqueline Barrette
flatte ta bédaine éphémère
Michele Deslauriers, Jocelyne Goyette
Marc Legault, Bonfield Marcoux,
Gilles Renaud du 7 au 25 février
Billets en vente chez Sauvé Frères (273-6392)
au Centre Laval (332-4641)
aux Galeries d'Anjou (351-6810)
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 18, 842-2112

La Salle Bonaventure présente
Spectacle russe de
VAHÉ DJERRAHIAN
Les russes arrivent! En
vedette du 15 janvier au
10 mars. Danse avec Nick
Martin et son orchestre.
Composez: 861-3511 pour
vos réservations.
La Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

LA PLUS GRANDE SALLE DE DANSE À MONTRÉAL
Capacité de 2,000 personnes.
Ouverte ven., sam. et dim. soirs.
2 orchestres ven. et dim. soirs.
3 orchestres sam. soir.
Tenue de ville obligatoire sam. et dim.
SALLE DO-RÉ-MI
505 est, rue BELANGER — 274-5456

billets
en vente \$3.
dans les coop
des cegeps et
universités.
Sauvé Frères
Galaxie et
Alternatif
samedi
3 février
8 heures
JACQUES MICHEL
Marie-Claire et Richard SEGUIN
CENTRE SPORTIF
université
de Montréal

NOUVEAU
BAR SALON
Polynésien
l'exotisme qui charme
AU RESTAURANT
WING WAN'S
2500, Henri-Bourassa est

théâtre du
rideau vert
Du MARDI au SAMEDI à 20 h.
DIMANCHE 19 h.
la volupté de l'honneur
DE LUIGI PIRANDELLO
Mise en scène:
DANIELE J. SUISSA
en vedette
GERARD POIRIER
DENISE PELLETIER
MONIQUE MILLER
Réf. 844-1793
4664 rue St Denis
Metro Laurier sortie Gallard

LES ENTREPRISES GESSER INC
présentent
JOSÉ GRECO
NANA LORCA
et sa troupe
de danseurs Flamenco
2, 3, 4 février
Ven. 20:30, sam. 18:30 et 21:30,
dim. 20:30
\$3.50, \$4.50, \$5.50, \$6.50
dim. matinée 14:30, \$2.50, \$3.50,
\$4.50, \$5.50.
BILLET EN VENTE
chez SAUVÉ FRÈRES (273-6392)
aux GALERIES D'ANJOU (351-6810)
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal 18, 842-2112

RETENU À L'AFFICHE
"Quiet days in Clichy" 6^e MOIS
d'après le roman
de Henry Miller
Version originale
CINÉMA 489-5559 5550 Sherbrooke w.
FESTIVAL 525-8600 1206 St. Catherine

Musica camerata montreal
eie CONCERT FRATUIT DE MUSIQUE DE CHAMBRE
le SAMEDI, 3 février 1972 — 17 heures
L'ERMITAGE
3510 chemin Côte-des-Neiges
OEUVRES: Camini, Poulenc, Danzi

NOTA BENE: Le Bureau de
surveillance du cinéma,
organisme créé par le gou-
vernement du Québec, a
approuvé chacune des an-
nonces de cinéma paraiss-
ant dans nos pages, et
conformément à la loi sur le
cinéma.

NOUVEAU
BAR SALON
Polynésien
l'exotisme qui charme
AU RESTAURANT
WING WAN'S
2500, Henri-Bourassa est

Elles sont ce qu'elles sont
mais elles aussi peuvent aimer...
LES PUTAINS AUSSI
VERSION FRANÇAISE
de HIGHWAY QUEEN
COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME: **CAPITAINE APACHE** COULEURS
CANADIEN PLAZA
STATION BEAUVILLE — 1304 EST, 911-CATHERINE
STATION BEAUVILLE 5501, ST-HUBERT

MUSIQUE

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE (120, rue Vincent-d'Indy, Outremont). Ce soir à 20h30: Orchestre de Radio-Canada. Chef invité: Roland Leduc. Solistes: Chantal Masson, altiste, et Kenneth Gilbert, organiste. Programme: Concerto pour orgue, alto et cordes (Michael Haydn), Sinfonia in fa mineur (C.P.E. Bach) et Symphonie no 4, en do mineur (Schubert). Dans le cadre des concerts publics de Radio-Canada.

THEATRE

GESU (1200, Bleury) — "Maison de poupée" d'Henrik Ibsen. Version française de Jacques Duchesne. Horaire irrégulier (866-1964). A l'intention des étudiants.

THEATRE DE LA MAINTENANCE — "La volute de l'honneur" de Pirandello: 20h.

THEATRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) — "Le retour du guerrier" de Terrence McNally: 20h30.

THEATRE D'AUJOURD'HUI

(1967, Papineau) — "Dido, Dido, Hail Hail", de Jean-Claude Germain: 20h30. Production des P'tits Enfants Libérés.

UNIVERSITE DE MONTREAL (2322, Edouard-Montpetit) — "Dodo, l'enfant do", de Serge Sirot: 20h30.

CENTAUR (453, St-François-Xavier) — "After Magritte" et "The Real Inspector Hound": 20h.

Variétés

CHATEAU CHAMFLAIN (Cat'Conc) — "Revue d'hiver".

HOTEL REINE-ELISABETH (salle Bonaventure) — Spectacle russe Vahé Dirlshian.

LE PATRIOTE (1474 est, Ste-Catherine) — Sol (Marc Favreau).

FORUM — Les Les Folies.

LE PATRIOTE A CLEMENCE (1474 est, Ste-Catherine) — Les Carcasses.

CACURI (4330 ouest, St-Jacques) — Revue "Hungaria baisse le star": 22 h.

PLANETARIUM DOW (1000 ouest, St-Jacques) — "Cinq siècles après Copernic".

PLACE DES ARTS (Salle Maison-Neuve) — José Gréco: 20h30.

HORAIRES

Cinema

ALOUETTE: "Les pétroleuses": 14:50, 18:05, 21:25. "Opération macédoine": 13:10, 16:25, 19:45.

ANJOU: "L'inspecteur Harry": 18:00, 21:50. "Zappellin": 20:00.

ARLEQUIN: "Quand les aigles attaquent": 12:30, 16:40, 20:55. "Ringo aux pistolets d'or": 15:05, 19:20.

ATWATER (cinéma 1): "101st Street": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

ATWATER (cinéma 2): "Il était une fois dans l'ouest": 13:00, 15:05, 17:05, 19:10.

BERRI: "La mort d'un bûcheron": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

BEAVER: "Sexual Freedom in Denmark": midi, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

BIJOU: "La vie sexuelle de Don Juan": 12:40, 16:24, 20:00. "La débâcle": 14:30, 18:14, 21:56.

BONAVENTURE: "Sov. Susan knows how": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

CANADIAN: "Les putains aussi...": 14:30, 18:10, 21:50. "Capitaine Apache": 12:45, 16:25, 20:10.

CAPITO: "The Gelfin": 12:20, 14:40, 16:50, 19:10, 21:30.

CHAMPLAIN: "Le parrain": 13:00, 15:20, 17:40, 20:00.

CHATEAU: "Cosa Nostra, le dossier Valachi": 13:20, 15:45, 18:15, 20:50.

CHEVALIER: "La trêve": 12:50, 16:30, 20:10. "Le petit malin": 14:16, 17:56, 21:36.

CINEMA CINQ: "Quiet Days in Clichy": 19:30, 21:30.

CINEMA DE MONTREAL: "Frison d'amour": "Robinson des mers du sud": "Du vent dans les voiles".

CINEMA DE PARIS: "Les fous du stade": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

CINEMA DE PARIS: "Qu'est-il arrivé à tante Alice?": 18:15, 22:16. "Les chiens de paille": 20:07.

CINEMAS DU VIEUX MONTREAL: Studio A: "Le sang du condor": "Souffrances françaises": 19:00. (souffrances anglaises): 21:00.

CLASSIQUE: "Nuit et brouillard": "Calcutta": 12:30, 15:00, 17:30, 20:00.

COMMODORE: "Scandale": "Concerto de la peur": "La fiancée du pirate": "Je remais Johnson": 13:10, 15:05, 17:05, 19:00, 21:00.

COTE-DES-NEIGES (cinéma 1): "Dirt Little Billy": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

CREMAZIE: "Nicolas et Alexandra": 20:00.

DALIN: Sallie Renais: "Roma Felini": 19:30, 21:30.

Sallie Renais: "Il était une fois dans l'ouest": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

ELECTRA: "L'horrible vampire sexuel": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00. "Vierge chez les morts-vivants": 14:30, 17:20, 20:15.

ELYSEE: Sallie Renais: "Le charme discret de la bourgeoisie": 19:30, 21:30.

Sallie Renais: "L'amour après-midi": 19:30, 21:30.

EROS: "Love thy neighbor and his wife": 13:15, 16:00, 18:50, 21:35. "Big Snatch": 14:35, 17:25, 20:00.

EVE: "Housewife Report no 1": 10:00, 12:50, 15:40, 18:35, 21:20. "Housewife Report no 2": 11:25, 14:15, 17:10, 20:00.

FESTIVAL: "Quiet Days in Clichy": 19:30, 21:30.

FLEUR DE LYS: "Les fous du stade": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

GRANADA: "Alerte à la bombe": "Opération clandestine": 17:55.

GREENFIELD PARK (cinéma 1): "La mort d'un bûcheron": 19:00, 21:00.

GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Les pétroleuses": "Cinq pour l'enfer": 18:30.

GUY: "The Love Pirate": 12:30, 14:42, 16:54, 19:06, 21:22. "Yellow Bird Curious": 13:40, 15:52, 18:04, 20:16, 22:30.

IMPERIAL: "Aventure d'un producteur de films roses": 12:00, 14:45, 17:40, 20:35. "Camp special no 7": 13:15, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

JEAN-TALON: "Les fous du stade": 18:00, 20:00, 22:00.

KENT: "Beasts & the Cellar": 13:10, 14:50, 16:25, 18:06, 19:45, 21:35.

LA SCALA: "La fiancée du vampire": 12:45, 16:15, 20:00. "Le bal des vampires": 18:00, 21:40.

LAVAL (cinéma 1): "La mort d'un bûcheron": 19:00, 21:00.

LAVAL (cinéma 2): "Quelques arpents de neige": 18:05.

LEWIS: "The Mechanic": 10:40, 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:35.

LONGUEUIL: "Quelques arpents de neige": "Sur ordre du Führer": 19:30.

LUCERNE: "Carry on Henri VIII": "A Slitch in time": 18:25.

MAISON-NEUVE: "Les fous du stade": 18:00, 20:00, 22:00.

MERCIER: "Il était une fois la révolution": 20:00.

MIDI-MINUIT: "Ahi si j'étais restée pucelle": 12:30, 15:10, 17:50, 20:30. "Jeunes filles au couvent": 13:45, 16:25, 19:05, 21:45.

MONKLAND: "Frenzie": 14:45, 18:10, 21:45. "Joe Kidd": 13:15, 16:40, 20:15.

OUTREMONT: "Medium Cool": 19:00. "Harold and Maude": 21:30. "Witch-finder General": minuit.

PALACE: "Possession Adventure": 12:20, 14:30, 16:45, 18:55, 21:15.

PAPINEAU: "Alerte à la bombe": "Opération clandestine": 18:15.

PARC: "Aventures d'un producteur de films roses": 18:30, 21:30. "Baby Vicky": 20:00.

PARISIEN: "Quelques arpents de neige": 12:35, 14:40, 16:50, 19:10, 21:20.

PIERROT: "Justine de Sade": 16:36, 19:41, 21:46.

150 écrivains contre l'affaire des manuscrits

Estimant que les livres manuscrits qui sont de toute première évidence à la source même de l'oeuvre imprimée.

Estimant que toutes autres sortes de matériel manuscrit qui éclairent les activités littéraires et créatrices de l'écrivain, les études littéraires, de même que les archives des organismes et sociétés ayant trait à la vie littéraire et culturelle, peuvent être revendiqués de droit et de fait par les bibliothèques;

Estimant que toute personne peut disposer de ses manuscrits et documents comme il l'entend et les donner à l'institution de son choix;

Estimant que la Bibliothèque nationale du Québec doit être non seulement habilitée par la loi mais encouragée à tenir et développer un département de collections de manuscrits et de matériel manuscrit,

Les soussignés, écrivains et chercheurs, demandent que la direction de Madame le ministre des Affaires culturelles concernant le transfert des livres manuscrits et du matériel manuscrit de la Bibliothèque nationale aux Archives nationales, soit suspendue et que la loi de la Bibliothèque nationale soit amendée sans retard pour permettre à celle-ci de poursuivre son oeuvre dans ce domaine. Ont adopté la résolution les

écrivains et les chercheurs suivants:

Eugène Achard, Jacques Allard, Yves Amélie, Marc Angenot, François-Albert Angers, Hubert Aquin, Bernard Asselin, Noël Audet, Robert Baillie, Raymond Bardeau, Pierre Baril, Michel Beaulieu, Victor-Lévy Beaulieu, Claude Beauséjour, Michel Bélair, André Bellet, Clément Bonoff, L'André Bergeron, Suzanne Bernard, Ronald Berubé, Luc-A. Biron, Joseph Bonenfant, Jean-Pierre Boucher, Jean Bouthillier, Jacques Brault, André Brochu, Nicole Brossard, Jean-Marc Brunet, Michel Brunet de l'Académie canadienne-française, Yves-Gabriel Brunet, Roch Carrier, Georges Carlier, Michel Chabot, Richard Chabot, Paul Chamberland, René de Chantal, Pierre Châtillon, Georges-Paul Collet, Gilles Corbeil, Claude de Collet, Gérard Dagenais, Gilbert David, Nicole Deschamps, Gilles Des Marchais, Clémence Desroches, Roger des Roches, Alfred Desroches, André Dionne, Georges Dor, Gaëtan Dostie, Marcel Dubé, Yves Dubé, Fernand Dumont, Laurent Dupont, Jean-Paul Duquette, Jean-Claude Dussault, Jean Etier-Blaiz, de l'Académie canadienne-française, Paul Farand, fils d'Albert, Jacques Ferron, Jacques Folch-Ribas, Anne Gagnon, Madeline Gagnon, Pierre-Louis Gélinas, Louis Geoffroy, Jean-Claude Gervais, Roland Giguère, Laurent Grouard, Jacques Godbout, Gérard Godin, Marcel Godin, Hélène Grenier, Suzanne de Grandmont, Réginald Hamel, Jacques Hubert, Gilles Hénault, Alain Horic, Claude Jasmin, Henri Jones, Michèle Konstantinov, Yves La

Décès de l'acteur irlandais Jack MacGowran

NEW YORK (AFP) — L'acteur irlandais Jack MacGowran, très connu pour ses excellentes interprétations des pièces de Samuel Beckett, est décédé avant hier, à New York, à l'âge de 54 ans, d'une congestion pulmonaire.

M. MacGowran, qui se produisait à New York dans une pièce de Sean O'Casey, au Centre Lincoln des arts dramatiques, avait dû abandonner son rôle, vendredi dernier, à cause de son état.

la presse

tourisme

le cahier qui vous apprend à voyager économiquement.

- divertissant
- instructif
- utile
- illustré

Tous les samedis dans

la presse

ICI LE CAPITAINE

Il y a un giron de l'air à bord. Nous ignorons son identité. L'avion doit être détourné vers

ALERTE A LA BOMBE

VERSION FRANCAISE DE SKURGED

CHARLTON HESTON - YVETTE MIMIEUX

JAMES BOLIN - JEANNE CRAIN - ROOSEVELT GRIFFIN - WALTER POGGON - LESLIE UGGAMS

21ème FILM

"OPERATION CLANDESTINE"

en couleurs avec JAMES COBURN

DÈS AUJOURD'HUI

PAPINEAU GRANADA

PAPINEAU sur semaine des 6:15 p.m. samedi et dimanche de 10:00 p.m.

GRANADA sur semaine des 5:55 p.m. samedi des 4:05 p.m. dimanche en teneur depuis 12:30 p.m.

UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DANS LE FEU D'UNE REVOLUTION

POUR TOUS

LES FILMS MUTUELS présentent

UN FILM DE DENIS HEROUX

QUELQUES ARPENTS DE NEIGE

CHRISTINE OLIVIER - DANIEL PILON - JEAN DUCEPPE

MYLENE DEMONGEOT - FREDERIC DE PASQUALE

YVAN DUCHARME - ROLAND CHENAIL - DANIEL GADOUAS - JACQUES DESROSIERS

JEAN COUTU - GERARD POIRIER - ROSE-REY DUZIL

UNE SUPER-PRODUCTION DE CLAUDE HEROUX EN PANAVISION - COULEURS

Laissez-passer non acceptés

6e SEMAINE

LE PARISIEN

480 ouest STE CATHERINE

@ LONGUEUIL

PLACE LONGUEUIL 677-7933

EGALEMENT AUX CINE DORION (Dorion) ODEON VERDUN (Verdun)

LAVAL

CENTRE D'ACHATS LAVAL

12:20, 2:15, 4:10, 6:05, 8:00 et 10:00 p.m. LONGUEUIL sur semaine des 7:30 p.m. Dimanche des 1:30 p.m.

LES HOMMES FORTS DE SERGIO LEONE CÈDENT LEUR PLACE AUX TIGRESSES!

CLAUDIA CARDINALE

BRIGITTE BARDOT

avec **MICHAEL J. POLLARD**

de "IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

À L'AFFICHE!

EN COULEURS

K-TEL

LES PETROLEUSES

un film de CHRISTIAN-JAQUE

musique de FRANCIS LAI

2e FILM aux

RIVOLI & ALOUETTE

"OPERATION MACÉDOINE"

ALOUETTE

318 STE-CATHERINE O. 861-2807

GREENFIELD PARK

PLACE GREENFIELD PARK 771-6129

2e FILM aux

GREENFIELD & VERSAILLES

"CINQ POUR L'ENFER"

RIVOLI

6906 ST. DENIS 277-4129

VERSAILLES

7265 SHERBROOKE E. 352-4020

ALOUETTE & RIVOLI REPRESENTATION COMPLETE à 11h, 4:25 et 7:45 p.m.

VERSAILLES & GREENFIELD sur semaine des 6:05 p.m. Samedi et dimanche à 11h, 4:25 et 7:45 p.m.

EGALEMENT AUX

ROSE (Ste-Thérèse)

VIAU (Pant-Viau, Laval)

croix, Michel Lalonde, Claire de l'Amirande, R.P. Gustave Larmache, de l'Académie canadienne-française, Gilbert Langevin, Gaston Lapointe, Jacques Larue-Langlois, Gilbert Larocque, Rina Lasnier, de l'Académie canadienne-française, Gaston Laurion, point, Jacques Larue-Langlois, Gilbert Larocque, Rina Lasnier, de l'Académie canadienne-française, Gaston Laurion, Arsène Lauzière, Léopold Leblanc, Michel Leduc, Jean Leduc, Paule Leduc, Albert Legrand, Viateur Lemire, Normand Leroux, Claude Levac, Michèle Mailhot, André Marion, de l'Académie canadienne-française, André Malor, Gilles Marcotte, Réginald Martel, Gaston Marton, Gilbert Moore, Lorenzo Morin, Antoine Naaman, Huguette O'Neill, Fernand Ouellette, Pierre Page, Paul-Marie Paquin, Léon-Z. Patenaude, Hélène Pelletier-Bailly, Louis Pelletier-Damini, maestro Wilfrid Pelletier, Luc Perrier, François Piazza, Jean-Guy Pilon, Jean-Paul Pinsonnault, Roch Poisson, Maurice Rabinovitch, François Ricard, Aline Robitaille, André Roy, Jean-Pierre Roy, Raoul Roy, Louis Royer, Robert Ruess, de l'Académie canadienne-française, Robert Sainclair, Claude Saint-Germain, Clémence Saint-Pierre, Margot Sirois, de l'Académie canadienne-française, Jean Sirois, Roger Soulière, Maurice Soudeys, Patrick Stram, le bison ravi, Yvon Talbot, Gilbert Tarrab, Yves Thériault, Adrien Thériault, Jean Terrasse, Gilles Thériault, Michel Tremblay, Pierre Turgeon, Albert Vigneault, Robert Vigneault, Pierre Vadeboncoeur, André Vanasse.

CINEMAS UNIS

Votre guide des meilleurs films

"COSA NOSTRA, le dossier Valachi"

14 ANS

Horaire: 12h, 3:45, 6:15, 8:50 p.m.

CHATEAU

6556 ST. DENIS 271-4400

CHARLES BRONSON

BILLETTS EN VENTE AU GUICHET OU PAR TÉLÉPHONE 932-1139

The Great Waltz

14 ANS

MATINÉES: Sam, dim. et merc à 2 p.m.

SOIRÉES: Dim. au ven. à 8:30 p.m. Sam à 5:30 et 9 p.m.

SEVILLE

2155 STE-CATHERINE O. 932-1139

la presse

874-6911

C'est le numéro de téléphone pour recevoir LA PRESSE à domicile. Nous prenons les appels: du lundi au vendredi de 8 h.m. à 8 h.p.m. et le samedi, de 8 h.m. à 5 h.p.m.

la presse

CHARLES BRONSON

"THE MECHANIC"

14 ANS

Horaire: 10:40, 12:50, 3:30, 5:10, 7:20, 9:35 p.m.

LOVE'S

3545 STE CATHERINE O. 866-5851

RED ROOM

DORVAL

260 AVE DORVAL 631-9977

PALACE

688 STE CATHERINE O. 866-6991

McQUEEN / MacGRAW

DORVAL

260 AVE DORVAL 631-9977

CAPITOL

850 STE CATHERINE O. 866-6828

THE GETAWAY

Un film de SAM PECKINPAH

THE GETAWAY

850 STE CATHERINE O. 866-6828

Pinema

"SOUNDER"

14 ANS

Horaire: 12:05, 1:55, 3:35, 5:45, 7:40, 9:35 p.m.

SEXy SUSAN KNOWS HOW

18 ANS

Représentation à 1, 3, 5, 7 & 9 p.m.

bonaventure

PLACE BONAVENTURE 861-2725

LOVE THY NEIGHBOR BOR & HIS WIFE!

18 ANS

splendide... mais funebre!

THE BIG SNATCH

2e SEMAINE

5951 CATHERINE E. 288-5513

ST LAURENT METRO

Représentations complètes à 1, 1:15, 4:00, 6:50, 8:10 p.m.

Jacqueline Susann's The Love Machine

18 ANS

Ser à 7:15 p.m.

SAVOY

4470 WELLINGTON 769-7372

"XY & Zee"

14 ANS

Ser à 7:15 p.m.

CARRY ON HENRY

14 ANS

Ser à 7:15 p.m.

LUCERNE

855 DECARIE - 744-2734

"A STITCH IN TIME"

"SUFFISAMMENT D'ACTION pour 6 films!"

Cosmopolitan

Richard Burton Clint Eastwood

"Quand les aigles attaquent"

2e film

"RINGO, AUX PISTOLETS D'OR"

ARLEQUIN

1004 STE-CATHERINE E. 288-2943

REPRÉSENTATION COMPLÈTE à 12:30, 4:40 et 7:15 p.m.

LES INSATIABLES

18 ANS

"ALEXANDRA aime ma femme"

4e semaine

VERSAILLES

7265 SHERBROOKE E. 352-4020

VERSAILLES

Sur semaine des 6:00 p.m. SAMEDI et DIMANCHE Continué depuis 1:05 p.m.

Variétés

Enrico Macias danse et tombe

ENRICO MACIAS, Accompagné par sept musiciens sous la direction de Martial Ayela. A la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Première hier soir.

par René HOMIER-ROY

C'est en voulant éviter un imaginaire taureau qu'Enrico Macias, hier s'est proprement ramassé sur la scène de la salle Pelletier. Cet incident, qui n'a fait de mal qu'à l'amour-propre du chanteur, a en fait constitué la seule note imprévue d'un interminable régal ponctué de braves par une salle gagnée d'avance, et devant laquelle Enrico Macias aurait pu se livrer à n'importe quelle activité avec le même résultat délirant.

Comme par les années passées, il reprend jusqu'à plus drôle les finales des chansons que la salle a chaleureusement applaudies — or, la salle applaudit chaleureusement toutes les chansons! Il fait aussi chanter la salle très, très souvent, s'exclamant (à ses musiciens) que ce public-là est le meilleur du monde. Ouais!

En plus de son répertoire de chansons habituelles, connues par le disque, Enrico Macias a interprété hier soir un grand nombre de choses relativement neuves, souvent orientées vers Dieu, et abondamment ornements de fiori-



Macias: dans le sens du poil...

avec l'Algérie des liens sentimentaux mais qui, à la longue, ne pouvaient que lasser un spectateur occidental normalement constitué et équipé de nerfs moyennement solides.

Tout au long de son régal, le chanteur a été solidement accompagné par sept musiciens, dont un visiblement enchanté eux qui, dans l'assistance, ont des musiciens honnêtes, fort bien dirigés par Martial Ayela. Seule différence avec les années passées: le Noir qui jouait du

bongo dans l'ensemble a été remplacé par un Corse qui fait, lors des présentations, un assez minable petit numéro comique.

Quant à Enrico Macias, quand il ne tombe pas et quand il ne s'active pas à changer de costume ou à flatter son public dans le sens du poil, il chante, avec des gestes onctueux et une voix de plus en plus gutturale, des balades simples, sinon simplètes, aux mélodies faciles et aux textes inexistantes. En plus, il joue de la guitare de telle façon que l'Union des musiciens devrait lui interdire le port de cet instrument.

Mais, il faut bien le dire, Enrico Macias attire chaque année, depuis des années, un public nombreux, qui se satisfait évidemment du peu qu'il a à offrir et qui connaît toutes ses chansons par cœur. A ceux-là, il faut dire qu'il n'est ni pire ni meilleur que par les années passées, un peu plus démodé peut-être, et que s'ils ont l'intention d'aller l'applaudir, Enrico Macias a, lui, visiblement, l'intention de leur en donner pour le prix de leur place.

L'honnêteté ne remplace ni l'originalité ni le talent, mais au moins ça rassure quant à la nature profonde de l'Homme!

THéâtre

L'inquiétant vaudeville anglais

"After Magritte" et "The Real Inspector Hound" de Tom Stoppard. Mise en scène de la première par Joel Miller et de la seconde par Michael Sineilnikoff. Décors de Michael Eagan. Eclairages de Vladimir Svetlovsky. Costumes d'Erla Gisserman. Distribution de "Magritte": Gary Reineke (Harris), Scotty Bloch (Thelma), Myra Benson (Mother), James Hurdle (Foot) et George Dawson (Holmes). Distribution de "Hound": James Hurdle (Moon), Budd Knapp (Birdfoot), Sheila Harty (Mrs. Drudge), Robert Sims (Simon), Barbara Kyle (Felicity), Scotty Bloch (Cynthia), Griffith Brewer (Magnus), George Dawson (Inspector Hound) et Campbell Smith. Production du Centaur.

par Martial DASSYLVA

Tom Stoppard est l'un des plus brillants représentants de la nouvelle vague des jeunes dramaturges britanniques, spécialistes de l'humour noir à saveur d'absurde et de surréalisme. Une seule de ses pièces a été jouée en français jusqu'à Montréal: il s'agit de sa première pièce "Rosencrantz and Guildenstern Are Dead" présentée par Robert Spickler au Centre du théâtre d'aujourd'hui en octobre de 1969.

Les deux pièces qui viennent de prendre l'affiche au Centaur, "After Magritte" et "The Real Inspector Hound" procèdent de la même veine "Rosencrantz" mais avec un accent plus prononcé sur la cocasserie et sur la désarticulation des situations, du langage et des personnages.

En lever de rideau

"After Magritte" n'est à toutes fins utiles qu'un lever de rideau, une sorte d'avant-goût de la pièce de résistance, "The Real Inspector Hound".

On y voit un couple en train de s'habiller pour aller en soirée mais n'ayant aucune raison de le faire, une "Mother" dont on ne saura jamais de qui elle est la mère et la belle-mère, qui dort sur la planche à repasser et joue du tuba, un policier vicieux qui fourre son nez dans les fenêtres des gens, et un inspecteur de po-

lice qui, au beau milieu de son enquête, apprend que le crime pour lequel il se démeine n'a jamais eu lieu.

C'est du théâtre à l'état pur, ubuesque d'esprit et d'allure, qui table sur l'incohérence de l'action et du langage pour obtenir des effets désopilants et déroutants et qui y réussit. Et c'est préparé et joué avec tout le sérieux et le calme apparent qui sied à pareille entreprise.

Critiques et thriller

L'intrigue de "The Real Inspector Hound" est tout simplement rocambolesque. Cela commence avec l'arrivée de deux critiques venus pour assister à une pièce de théâtre: l'un "Moon", n'est qu'un second violon qui se tape ce que le titulaire n'a pas le temps de "couvrir"; l'autre "Birdfoot", est au bord de la retraite et a toujours fréquenté les coulisses des théâtres, question de se dégoûter autre chose que la jambe.

La pièce qu'on joue est un méchant thriller imité de ceux d'Agatha Christie, avec une Lady esseulée, flanquée d'une amie d'enfance, et toutes deux "chapeautées" d'un amant commun; il y a aussi le beau-frère canadien infirme et la servante attentionnée qui manie le plumet, surprend les conversations et sert le thé.

Moon se désespère de jouer les pneus de rechange, Birdfoot rumine sa dernière aventure et suppose sa prochaine, tandis que sur scène le cercle se resserre autour de l'assassin fuyitif qui se dirige vers le château de la Lady perdu dans les landes au milieu d'une brume (épaisse, comme de raison).

A l'un des entractes Birdfoot est joint au téléphone par sa femme et c'est à ce moment-là que le mécanisme s'enraie et que tout se dé-

boussole. Les deux critiques se retrouvent sur scène impliqués physiquement dans l'action de la pièce et tous deux sont abattus, sous les yeux de deux des comédiens du thriller qui ont pris leurs places, alors que le beau-frère infirme dévoile son identité véritable: c'est le mari de la Lady disparu depuis dix ans sans avertissement aucun.

Comique inquiétant

"The Real Inspector Hound" est finalement une espèce de vaudeville absurde permettant à l'auteur de moquer aussi bien un certain style de critique qu'une certaine forme de littérature policière et qui suscite le rire aussi infailliblement que ceux de Feydeau, avec des moyens analogues à ceux employés par celui-ci: le grossissement, l'accélération, la caricature, les virages brusques ou la fixation.

Pourtant Stoppard a su y ajouter un ingrédient inédit, un élément imprévu, cette petite touche pirandellienne qui apporte une dimension supplémentaire considérable et ouvre des horizons sur l'interaction du réel et de l'irréel, de l'illusion et de la réalité.

En fait, le comique de "The Real Inspector Hound", derrière son extérieur bon enfant et sans prétention, est inquiétant, inquiet comme tous ces divertissements anodins en apparence mais ayant en fin de compte une portée métaphysique.

Régée par Michael Sineilnikoff avec toute la rigueur nécessaire et de façon à faire ressortir habilement le naturel des critiques par rapport à la fausseté mélodramatique du thriller, "The Real Inspector Hound" est interprétée par une distribution d'attaque, avec en tête James Hurdle et Budd Knapp dans les rôles de Moon et de Bird-

boot. Le décor "théâtre dans un théâtre" de Michael Eagan est très évocateur et réussi, comme l'est celui très géométrique et en fausse perspective d'"After Magritte", et très près, du reste, de la manière du célèbre peintre français.

Ce nouveau spectacle du Centaur mérite qu'on s'y intéresse pour plusieurs raisons, mais principalement parce qu'il nous fournit un magnifique échantillon du nouveau théâtre anglais, celui de Grande-Bretagne, naturellement.

notre choix d'émissions

CE SOIR

18:00 7 10 — Madame est servie

Au nombre des invités de Jean Duceppe, M. Camil Samson, champion des crédits, qui défendra son titre ce week-end contre un challenger de poids — et quelques autres.

19:45 9 — Entre deux mers: la Mauricie

Mauricie, pays de la drave, de Félix et de Duplessis... Mais pays de bien d'autres choses aussi: la chasse-galerie, les Forges, un petit séminaire qui refuse de mourir, plusieurs grandes familles, mon ami Gerald, et beaucoup, beaucoup de papier. Un documentaire qui nous dira sans doute tout cela.

20:00 3 7 — Much Ado About Nothing

Sur le canevas bien connu de M. Shakespeare, une histoire se déroulant dans l'Amérique du début du siècle. C'est une émission spéciale de la chaîne CBS.

21:30 2 7 9 11 13 — Le 60

Des reportages sur l'opinion des militants chrétiens quant à l'avenir de leur parti à la veille du congrès qui vient, le Vietnam du Sud après le ces-

sez-le-feu et les nouveaux maires de Toronto et Vancouver.

22:00 5 — The Bobby Darin Show

Bobby Darin reçoit des invités de choix: Flip Wilson et Petula Clark.

22:30 CBF-AM — Entretiens: Le cinéma est-il en décadence?

Fausse décadence que celle du cinéma. C'est du moins l'opinion de Jean Mitry, l'un des pontifes de l'art, qui vient de publier aux Editions universitaires une vaste "Histoire du cinéma". Jean Mitry expose son point de vue à Martine de Bary.

23:00 4 10 — Altitude 755

On m'a fortement recommandé de voir cette émission ce soir: il paraît qu'un ancien détenu doit y faire des déclarations fracassantes. Je vous refais le tuyau. On verra s'il s'agit d'un tuyau-canard...

24:00 3 — Une place au soleil

Drame psychologique comme en faisaient les Américains au début des années '50, avec Montgomery Clift, Elizabeth Taylor et Shelley Winters.

SAMEDI

15:30 10 — A ma manière à moi

Une autre tranche de la série de Multi-Média sur le développement des ressources humaines du Québec. Des citoyens de milieux populaires s'expriment.

17:00 CBF-FM — Entretiens: Le cinéma est-il décadent?

Reprise de l'émission diffusée hier à 22h 30 à la chaîne AM.

A.B.

Un dessin de Van Gogh découvert dans un grenier

AMSTERDAM (Reuter) — Un dessin jusqu'ici inconnu de Vincent Van Gogh a été découvert dans une boîte en carton dans un grenier du Devon, Angleterre, rapporte la revue Holland Herald.

Il s'agit d'une œuvre mesurant sept pouces sur cinq, dessinée au crayon sur un morceau de papier dur gris préparé à la craie.

Le dessin représente une maison de Brixton faubourg de Londres, où séjournaient Van Gogh il y a environ un siècle.

La revue publie également une photographie de ce qu'elle affirme être le premier amour de Van Gogh, Eugénie Loyer, fille de la propriétaire de la maison qu'il occupait, Hackford Road à Brixton. Van Gogh séjourna dans cette maison en 1872 et 1873, alors qu'il avait 19 ou 20 ans.

Ces découvertes ont été révélées, au cours d'une conférence de presse, donnée à l'occasion de l'ouverture à Amsterdam, en juin, d'un nouveau musée Van Gogh.

Authentique

Le Holland Herald précise que le dessin a été authentifié comme étant bien une œuvre de Van Gogh par le Dr Hans Jaffe, professeur d'histoire de l'art à l'Université d'Amsterdam.

Il révèle que le rédacteur en chef adjoint de la revue, Ken Wilkie, avait découvert le dessin, alors qu'il préparait un article sur tous les endroits où séjourna Van Gogh. Au cours de ses recherches, Wilkie découvrit une petite fille d'Eugénie Loyer, Katherine Eugénie Maynard dans le village de Stoke Gabriel, Devon. C'est dans le grenier de Mme Maynard à Stoke Gabriel qu'il trouva le carton dans lequel se trouvait le dessin, ainsi que la photo de la grand-mère de Mme Maynard.

Holland Herald ajoute qu'il avait eu confirmation dans les archives d'Amsterdam que le dessin représentait la maison d'Ackford Road à Brixton.

Mme Maynard a remis, jeudi, le dessin au professeur Jaffe, en tant que don personnel, au nouveau musée,

BON SUCCÈS AUX PRODUCTIONS CARLE-LAMY

et à

"LA MORT D'UN BŮCHERON"

FILM DISTRIBUÉ PAR LES FILMS MUTUELS

NOUS SOMMES FIERS D'AVOIR DÉVELOPPÉ ET IMPRIMÉ CE LONG MÉTRAGE

LES LABORATOIRES DE FILM QUÉBEC
265 OUEST, RUE VITRE, MONTREAL.

SALLE RESNAIS

2^e SEMAINE

elysée
35 MILTON / 842-6053

HORAIRE: LUN. à VEN. 7:30, 9:30

SAMEDI 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

DIM. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

POUR TOUS

Un film à la fois féroce, drôle, déroutant et d'une irréfutable évidence — CINÉMA '72

Film dont la richesse et la beauté semblent inépuisables... — LES LETTRES FRANÇAISES



Rien n'est laissé au hasard dans ce film qui n'obéit jamais à la logique d'un récit

un film de Luis Bunuel

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE

7^e SEMAINE

l'amour l'après-midi

7^e SEMAINE

14 ANS

ZOUZOU-BERNARD VERLEY

d'ERIC ROHMER

CINÉMAS FRANCE FILM

UN FILM QUI ÉVEILLE L'ÉMOTION ET LA SENSIBILITÉ

Le petit matin

COULEURS

de Jean-Gabriel Albicocco

catherine jordan - matthieu carrière - jean vilar - madeleine robinson

LA TREVE

1590, ST-DENIS 845-3222

chevalier

Etudiants \$1.00 sur présentation de leur carte

METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

2 films sensas...

La débauche

ROBERT HOFMANN

LA VIE SEXUELLE de DON JUAN

5030, PAPINEAU 527-9131

bijou

METRO BERRI-BOL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27

L'OEUVRE MAÎTRESSE DU MARQUIS DE SADE

"Justine de Sade"

EASTMANCOLOR

1590, ST-DENIS 845-3222

pierrot

METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

OUVERT VEN. SAM. DIM.

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE

625-1432 627-4747 861-6565

JOHN WAYNE ROBERT MITCHUM

DANS

EL DORADO

POUR TOUS

3 GARS, 2 FILLES ET 1 TRÉSOR

ELVIS PRESLEY

LA PEAU DE TORPEDO

STÉPHANE AUDRAN LILI PALMER MICHEL CONSTANTIN

ENFANTS EN DESSOUS DE 14 ANS GRATUIT

DEBUT 6h30 P.M.

Chaufourrettes gratuites

ROUTE 640

18 ANS Adultes

COULEUR

LE CAMP SPÉCIAL

version française de LOVE CAMP 7

COULEUR

Les Aventures d'un Producteur de FILMS "ROSES"

Ver Française Portraits of a Woman

IMPERIAL

1430 BLEURY 288-7102

CAMP. 115 4.10 7.05 10.00

PROD. 12.00 2.50 5.40 8.40 der. rep. comp. 8.35

Il y eut un soir...

18 ANS Adultes

Jeunes Filles au COUVENT

Ah! Si j'étais retournée PUCELLE!

COULEUR

20 FILM

Midi-Minuit

4462 ST-DENIS 842-8264

PIGALLE

9120, STE-CATH. 866-2774

aussi au CINÉMA: CARTIER-Hall/VENUS-Joliette

Une Nouvelle Dimension d'HORREUR

18 ANS Adultes

L'HORRIBLE VAMPIRE SEXUEL

Waldemar Wohlfaht/Coleur Patricia Loran

Vierge CHEZ LES MORTS VIVANTS

Christina Von Blanc Britt Nichols

ELECTRA

510-CATHERINE-AMHERST 522-9177

VAMPIRE: 1.00, 3.50, 6.45, 9.35

VIERGE: 2.30, 5.20, 8.15

Der/rep 8.10

RADIO FM

CFQR 92.5 CKMF 94.3
CBM 95.1 CJFM 95.9
CKVL 96.0 CHOM 97.7
CHRC 98.1 CBF 100.7
CHLT 102.7 CFDM 104.3
CFGL 105.7

5:30 CBF Jazz et Blues
"I'm Gonna Move to the Outskirts of Town" (Weldon-Jacobs); Joe Turner. — "Blues in the Morning" (Burrell); Jimmy Witherspoon. — "Lonely Boy Blues" (McShann-Hall-Brown); Jay McShann. — "Gee Baby Aint I Good to You" (Redman-Razaf-Goldstein); Jimmy Rushing. — "Wineola" (Eldridge); Roy Eldridge.
6:00 CBF Prelude au soir
Quintette en si bémol majeur (Reich); Wendelin Gartner, clarinette, et Quatuor à cordes Kussmaul.
8:30 CBF Concert symphonique
Concerto pour clarinette, basson et cordes (Strauss) et "Harold en Italie" op. 16 (Berlioz); Larry Combs, clarinette; David Carroll, basson; Leslie Malowany, alto, et orch. symph. de Montréal, dir. Decker.
9:00 CFDM Place des Arts
Concert de jazz: le plus grand des clarinettes, Sidney Bechet.
9:15 CKVL Festival des étoiles du jazz
Avec les orchestres de Sil Austin, Les McCann, Monty Alexander et plusieurs autres. (Jusqu'à 2h a.m.).
10:00 CBF Les Petits ensembles
Oeuvres du début du 19e siècle en Allemagne. Oeuvres de J. Beer, S. Scheidt et de Schützler; Hans Martin Lind, orgue.
11:03 CBF Les chefs-d'œuvre de la musique
"Les Cloches" (Rachmaninov); Chœurs et orch. philh. de Moscou, dir. Kondrashin. — Suite, extr. de "L'Amour des trois oran-

gas" (Prokofiev); orch. symph. de St-Louis, dir. Remoortel.
12:08 CBF Vienne la nuit
Opéra "Giulio Cesare in Egitto" (acte 3, scènes 3 à 6 et 10); Dietrich Fischer-Dieskau, baryton; Wolfgang Schönb, ténor; Julia Hamari, soprano; Peter Schreier, ténor; Tatiana Troyanov, soprano; chœur et orch. Bach de Munich, dir. Karl Richter.
SAMEDI
10:03 CBF Orchestre de chambre de Québec
Ouv. "Rosamunde", op. 26 (La Harpe magique) (Schubert) et Variations symphoniques pour piano et orch. (Franck); Frans Brouw, piano, et orch., dir. François Bernier.
11:03 CBF Chronique du disque
Pierre Rolland commente: "Quando Corpus Mortuorum" (Perle); Mirella Freni et Teresa Berganza. — "Amen", extr. du "Stabat Mater" (Pergolesi); membres de l'orch. Scialoja de Naples, dir. Gracis. Concerto no 24 pour violon (de Mouss.) (Vivotti); Andreas Rehm et English Chamber Orch., dir. Mackerras. — Extr. de la scène 12 du 1er acte de "Benvenuto Cellini" (Berlioz); Nicolai Gedda, Jules Bastin, chœurs du Covent Garden et orch. symph. BBC, dir. Davis.
12:05 CBF Leur vision d'ingres
Invité: frère Jérôme, peintre, prof. de Mousse.
2:00 CBF Musique des nations
"La Turque" (folk); Instrumentalistes et chanteurs, dir. Halli Can et Sadefin Hepper; solistes: Halli Can, Ulvi Erguner, Nvazi Saylin, Sadefin Hepper, Nazli Uzel, Selami Bertug, Kani Karaca, Osman Dede, Necdet Yasar et Edip Sevis.
3:00 CBF Gravures Immortelles
Poème symphonique "On Hearing the First Cuckoo in Spring" (Debussy); orch. philh. Royal, dir. Beecham. — "Variations et fugue sur un thème de Purcell" (Britten); orch. de la BBC, dir. Sargent. — Deux suites du ballet "Le Tri-corne" (Fallas); orch. philh. Royal, dir. Rodzinski. — "Valse triste" (Sibelius); orch. philh. Royal, dir. Beecham.
4:00 CBF Musique canadienne
"Allitude" (Chapman) et ouv. "Opening Night" (Turner); orch. de Radio-Canada, dir. Houdret. — Concerto pour clavier et huit instr. à vent (Schäfer); Kasey Jones et ens. d'instruments à vent.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire des programmes émis depuis la parution du dernier Télé-Press.

tele presse au jour le jour TV

6:00 7 10 Madama est servie
Inv.: Camil Samson, Claude Dubois, Marc Favreau, Pierre Bernier et Réjean Lacasse.
9 Cocomo
Affaires communautaires.
7:30 8 12 13 The Sonny and Cher Hour
Inv.: Jim Nabors.
9:30 2 7 9 11 13 Le 60
1) Reportage de Guy Lamarche et François Brunet. Le sujet: "L'opinion des militants chrétiens sur l'avenir de leur parti à la veille du Congrès de la chefferie du Ralliement chrétien du Québec."
2) "Le Sud-Vietnam après le cessez-le-feu." Un film des correspondants de Radio-Canada à l'étranger.
3) Le prix de la paix à Hanoi à l'heure du cessez-le-feu. Reportage de Roger Pic.

En Direct la radio-télévision

Télémedia 1, Radio-Canada 0

par André BELIVEAU

La récente décision du Conseil de la radio-télévision canadienne de permettre à CKAC Ltée d'exploiter un réseau de radio MA sous le nom de "Le Réseau Télémedia", comprenant les stations CKAC (Montréal), CHLN (Trois-Rivières), CHLT (Sherbrooke) et CKCH (Hull), constitue pour la Société Radio-Canada un deuxième revers en l'espace de quelques mois devant cette instance — et l'augure d'un troisième.

Les représentants de Radio-Canada, on s'en souvient, s'étaient opposés à la demande de CKAC Ltée lors de l'audience publique des 5 et 6 décembre.

L'été dernier, déjà, le CRTC avait refusé à Radio-Canada l'autorisation de donner suite à son pro-

jet de restructurer son service radio selon la formule de "Radio 1" et "Radio 2". Cette formule prévoyait une sorte de spécialisation des chaînes, l'une devant présenter des émissions légères et divertissantes, l'autre, une programmation davantage axée sur des sujets et des éléments plus "sérieux".

Le CRTC avait alors motivé son refus en arguant de l'opportunité de doter la région métropolitaine — puisque c'est surtout de cela qu'il s'agit — d'un tel service complémentaire alors que plusieurs régions excentriques n'ont même pas encore accès à un service élémentaire convenable.

Quelles nouvelles?

L'opposition de Radio-Canada au projet Téléme-

dia s'appuyait sur le fait que deux des quatre stations devant en faire partie, CHLT et CHLN, étaient déjà affiliées à la Société d'Etat, et qu'aux termes de leur contrat avec celle-ci, ces stations devaient diffuser certaines émissions de Radio-Canada, dont les émissions d'information. Comme le Réseau Télémedia se définit lui-même essentiellement comme un réseau d'information radiophonique, il y avait grave menace de conflit à l'horizon.

Le conseiller juridique de Radio-Canada avait ajouté, au surplus, que les règlements du CRTC ne permettent pas aux stations d'être affiliées à plus d'une organisation à la fois.

Le Conseil a cependant rejeté ces arguments, se contentant de préciser que la participation de CHLN et de CHLT à Télémedia devait être "sujette aux conditions de leurs contrats d'affiliation au réseau de Radio-Canada".

Cela, au clair, signifie que les informations de Radio-Canada devront avoir priorité sur celles de Télémedia sur les ondes de CHLN et de CHLT.

On pourrait alors de demander si, soucieux de ne pas sursaturer leurs audi-

teurs en leur présentant deux bulletins d'information à l'heure, les dirigeants des deux stations ne décideront pas de s'en tenir à celles de Radio-Canada. Et alors, ne décideraient-ils pas de se retirer tout simplement de Télémedia, puisqu'ils n'en pourraient plus sucer ce qu'on en présente comme la substantifique moelle? Et ne serait-ce pas là une victoire pour Radio-Canada?

Le véritable enjeu

Le croire serait une erreur. Car même si les deux stations en question n'utilisaient pour un certain temps que les informations de Radio-Canada, Télémedia aurait marqué des points: les contrats d'affiliation, en effet, ne sont pas éternels; et comme on sait que CHLT a déjà manifesté son intention de briser ses liens avec Radio-Canada dès que le CRTC le lui permettra, et que CHLN pourrait fort bien l'imiter, on peut interpréter les événements récents comme des signes avant-coureurs d'une éventuelle désaffiliation en bonne et due forme.

Cette demande de CKAC Ltée était en bonne partie un test sur l'attitude du

CRTC face à cette éventuelle désaffiliation. Et c'est là que se situe la véritable victoire de Télémedia.

Si cette désaffiliation devait se réaliser, il me semble qu'il faudrait prendre avec un gros grain de sel — du moins en ce qui concerne CHLN et CHLT — l'affirmation du CRTC selon laquelle "la création de ce nouveau réseau (Télémedia) devrait permettre d'améliorer les services de nouvelles nationales et internationales des quatre stations". Télémedia, qui fonctionnait déjà comme réseau longtemp avant que son permis temporaire ne soit mué en permis régulier, ne s'est pas particulièrement signalé jusqu'ici par l'importance qu'il accorde à l'information internationale. Sur le plan national, il rivalise difficilement — et cela se comprend aisément — avec Radio-Canada. Quant au cas qu'il fait de l'information régionale, il faudrait demander aux citoyens de la région de Hull, par exemple, ce qu'ils en pensent.

Ou plutôt, se rapporter tout simplement à ce que certains d'entre eux ont déclaré à ce sujet devant le CRTC les 5 et 6 décembre dernier...

les films mutuels présentent

14 ANS

LA MORT D'UN BUCHERON
un film de gilles carle
carole laure
daniel pilon willie lamothe
marcel sabourin pauline julien
denise filiatault
Une production CARLE-LAMY

LAISSEZ PASSER NON VALABLES

BERRI
ST-DENIS, STE CATHERINE 878-2424

LAVAL
CENTRE D'ACHATS LAVAL

GREENFIELD PARK
PL. GREENFIELD PARK

Aussi GRANBY, BEAUHARNOIS, TRACY, DRUMMONDVILLE

BERRI: Toute la semaine: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.
GREENFIELD PARK: sam: 5:00 - 7:00 - 9:00. Dim: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00. Semaine: 7:00 - 9:00.
LAVAL: Sam dim: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00. Semaine: 7:00 - 9:00.

One of the Greatest Film Classics of All Time!

Marlene Dietrich

LIMITED EXCLUSIVE ENGAGEMENT

Students \$1.50

12-45-2:30-4:55-7:15-9:30 TEL 878-7441

VENDOME

Original English Version

Cinemas ODEON

UNE HISTOIRE D'AMOUR QUI REVOLUTIONNE LE MONDE

Nicolas et Alexandra

EN COULEURS CE SOIR 8h

CREMAZIE

ST-DENIS CREMAZIE 388-4210

LE PHENOMENE DU SIECLE...

LAISSEZ PASSER ET CARTE AGE D'OR NON VALABLES

EN COULEURS

CHAMPLAIN

1:00 - 4:40 - 8:25

STE CATHERINE PAPINEAU 574-1885

Aussi CAPITOL Saint-Jean REX Saint-Jérôme

FESTIVAL SERGIO LEONE

le bon, la brute, et le truand

14 ANS

VILLERAY

ST-DENIS JARRY 388-5577

Lundi au vendredi 8:00

UN FILM DE SERGIO LEONE

"IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION"

POUR TOUS

MERCIER

STE CATHERINE PIERRE 255-6224

CE SOIR 8:00

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

14 ANS

CE SOIR 6h-9h

en couleurs

ATWATER 2

CE SOIR 6:00 - 9:00

PLAZA ALENIX NIXON

931-3313

BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6040

Renaissance

EN COULEURS

'Fellini Roma'

14 ANS

le DAUPHIN

CE SOIR

7:30 - 9:30

BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6040

Peter O'Toole, Sophia Loren

Man of la Mancha

POUR TOUS

en couleurs

LUN - MAR - JEU.

8:30 SEULEMENT

MERCREDI 2:00 - 8:30

PLAGE DU CANADA

VIA CHATEAU CHAMPLAIN 881-4555

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAFIE

LES CHARLOTS

DANS

LES FOUS DU STADE

CHAMPIONS DU RIRE!

6e SEM.

MAISONNEUVE

CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE

JEAN-TALON

CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON

FLEUR de LYS

854 STE CATHERINE, EST

CINEMA de PARIS

886 STE CATHERINE, OUEST

14 ANS

DERNIERE SEMAINE

LA CORNE DE CHEVRE

de Mehdi Andonov

s-t-f: car pratiquement sans dialogue

• Prix spécial du jury Karlovy Vary 1972

• A battu tous les records d'entrée en Bulgarie.

UN RECIT EPIQUE FASCINANT

7:00 et 9:00

4e SEM. POUR TOUS

SANG DU CONDOR

un film bolivien de Jorge Sanjines.

PRIME A QUATRE FESTIVALS

DIGNITE PUISSANCE ET CLARTE

Sous-titres français 7 h

Sous-titres anglais 9 h

CLASSIQUES

Tous les jeu. et ven. 12:30 3-5-11

CETTE NUIT ET BREVILLARD

SEM.

(Renaissance V.O.F.)

Calcutta

(Mala V.O.F.)

Les Cinémas du Vieux Montréal

136 est St Paul 861-7833

À L'AFFICHE! ENFIN!

18 ANS adultes

où commence l'obscénité?

"Le personnel de l'Institut est la preuve vivante que, plus on en sait sur le sexe, mieux on atteint la stabilité, l'équilibre et la plénitude dans sa propre vie sexuelle."

— le docteur Alfred Kinsey

...voyez

"Sexual Freedom in Denmark"

EN COULEUR

tous les jours à 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00 et 10:00

prix d'entrée \$3.00

EN PRIMEUR AU CANADA

LE BEAVER

5117 ave du parc 844-1932

14 ANS

TAUREAU

JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME

TAUREAU: 12:05, 3:27, 6:29, 9:51

Production: Office national du film du Canada

Distribution: France Film

Un film de Clément Perron avec Monique Lepage André Melançon Michèle Magny Béatrice Picard Marcel Sabourin

Yvon Thiboutot Amulette Garneau Louise Portal André Cartier Yvon Canuel

Jacques Bilodeau Images: Georges Dufaux Producteur: Marc Beaudet

SAINT-DENIS

Metro St-Denis — de Montigny 1594, St-Denis, 849-4211

VENTE FOYERAMA EATON

La vente Foyerama Eaton se poursuit au Centre-ville, Anjou et Pointe-Claire avec des articles ménagers essentiels à prix particulièrement intéressants



Verrerie "Crown Colony"

Prix spécial

4 pour **4⁹⁹**

Verrerie sur pied à motif en creux de ton rubis, ambre, olive ou bleu. 5. Liqueur, 4. Vin, 7. Thé glacé, 2. Eau, 3. Salade de fruit (pas en bleu), 1. Champagne/sorbet, 6. Assiette à salade.



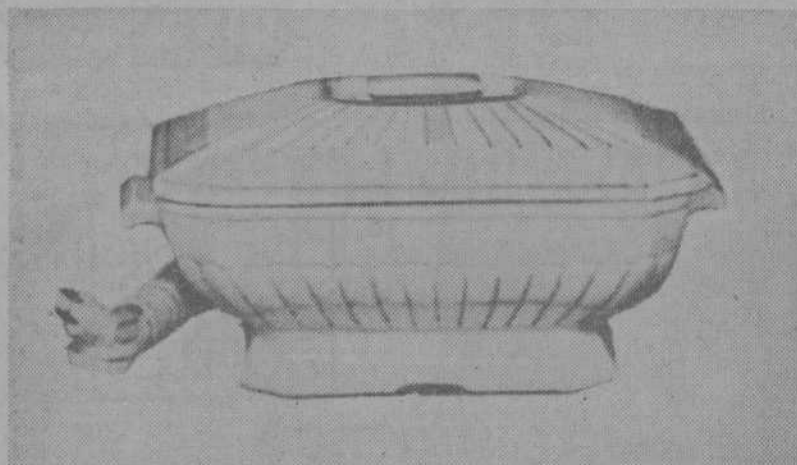
Ustensiles de cuisine "Austria Email"

Prix spécial

29⁹⁹ l'ens.

Batterie de cuisine 8 pièces composée de 4 ustensiles en acier recouvert d'émail porcelainisé d'usage pratique durable. Motif "Papillon" gaie ment interprété avec couvercle de coloris orange uni pour ensoleiller la cuisine. L'ensemble comprend des casseroles de 32 oz (3), 48 oz (2), et 64 oz (1) et une rôtissoire de 160 oz (4), toutes avec couvercle.

EATON Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 254



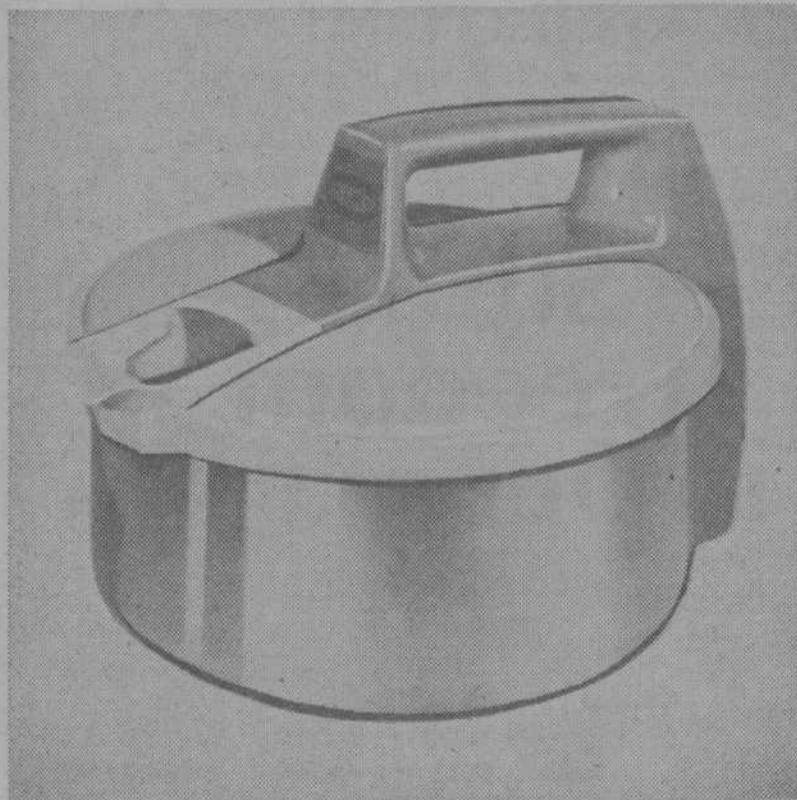
Plat de service électrique divisé

Prix spécial

13⁹⁹

Légumier en céramique blanche avec couvercle et élément chauffant de 40 watts à la base. Cordon amovible de 5 pieds. Capacité d'environ 96 oz.

EATON Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 252

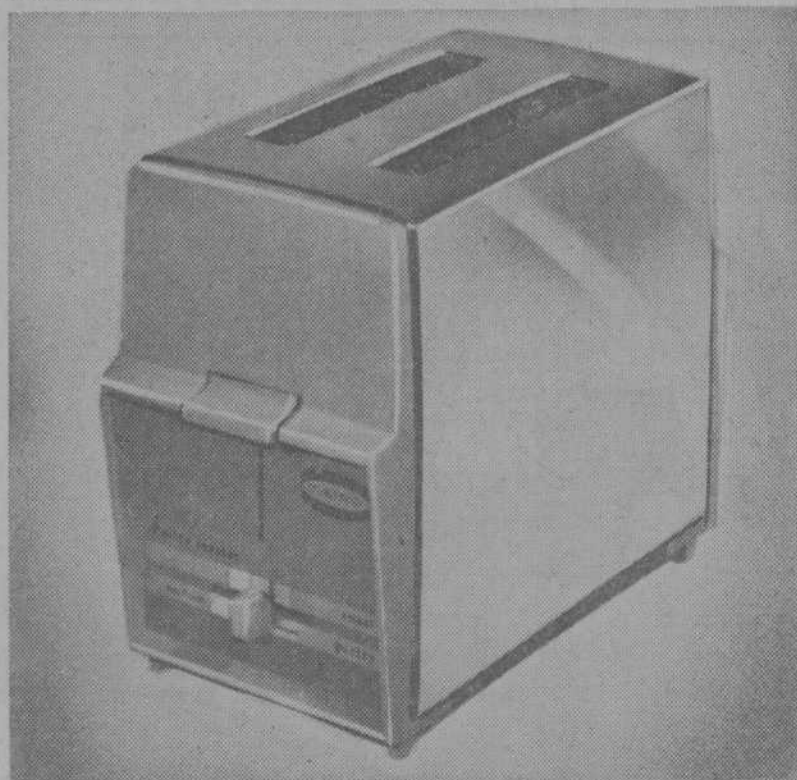


Bouilloire Viking Eaton

Prix spécial

10⁵⁹

Bouilloire d'entretien facile faite de 3 parties facilement démontables à l'aide d'un tournevis. Corps en acier inoxydable antibuée et couvercle en plastique avec poignée de ton avocat. Bec anti-égoutture avec rabat anti-vapeur. Commutateur automatique/reprise; capacité de 2 pintes; cordon 32", 1500 watts. Modèle #89056.



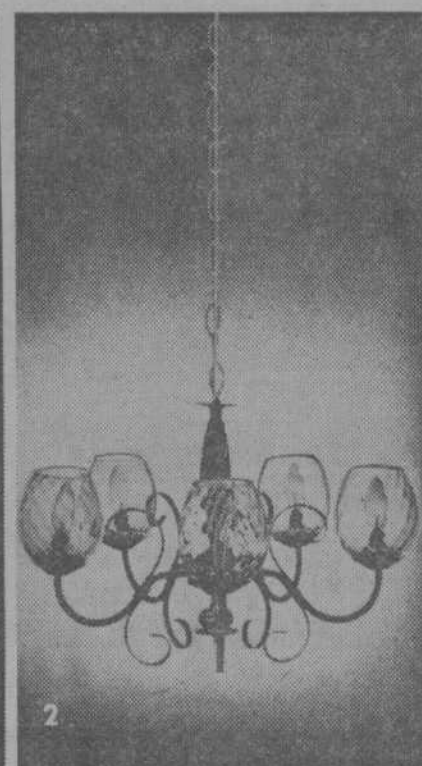
Grille-pâtisseries Viking Eaton

Prix spécial

15⁹⁹

Grille-pâtisseries automatique à 2 compartiments. Corps en métal chromé avec panneaux latéraux de ton avocat. Curseur sélectronique pour brunir à votre goût. Réglable à "Congelé" pour décongeler ou "non-congelé" pour réchauffer. Plateau ramasse-miettes; cordon 4', 1050 watts. Modèle #20693.

EATON Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 277



Luminaires à prix spéciaux **49.99**

Prix spécial

1. Lustre 6 lumières resplendissant en exclusivité chez Eaton. Pendeloques en cristal, chaînes délicates et bobèches festonnées. Monture en métal poli de ton or; chaîne de 18".

Prix spécial **27.99**

2. Lustre 5 lumières d'influence espagnole avec globes en verre fumé, monture d'effet fer forge et pièce centrale en simili noyer. Chaîne de 23".

Prix spécial **11.99**

3. Plafonnier à pendeloque simple en verre blanc opalisé avec réflecteur en métal blanc mat. Prend ampoule de 150 watts; cordon 15".

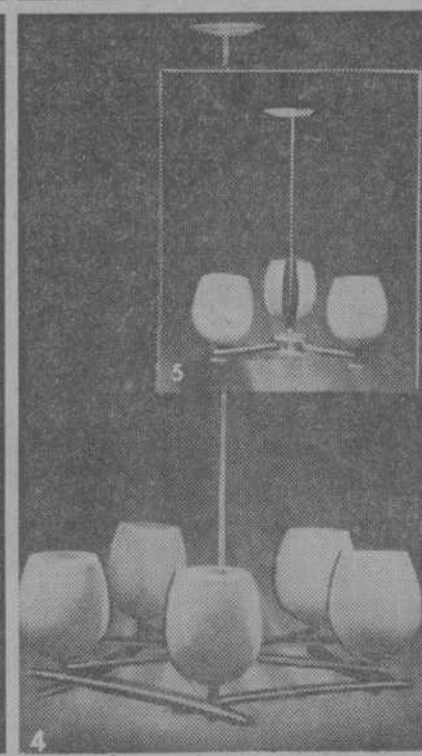
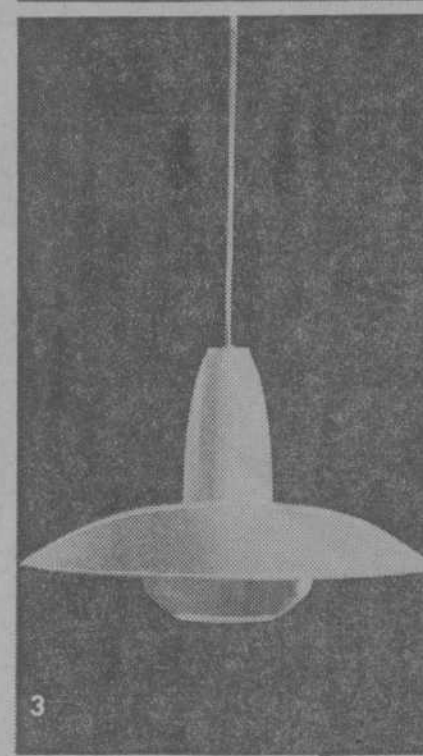
Prix spécial **27.99**

4. Plafonnier moderne 5 lumières à globes en verre blanc opale. Branches au fini simili laiton et noyer.

Prix spécial **18.99**

5. Même que ci-dessus, à 3 lumières. Diamètre 11 1/2".

Ampoules et pose non-comprises.



EATON Centre-ville (septième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 377

Bazar d'aubaines Eaton

Le Bazar d'aubaines Eaton, c'est l'endroit rêvé de toutes celles et de tous ceux qui veulent économiser en profitant de réductions importantes sur des dizaines et des dizaines d'articles parmi lesquels tapis, mobiliers, décorations de Noël, téléviseurs et chaînes stéréo, appareils électro-ménagers et vêtements. Cette manifestation se déroule tous les jours au CINQUIEME ETAGE chez Eaton Centre-Ville, ainsi qu'à Anjou et Pointe-Claire pour les gros appareils. Achats au magasin seulement.

Passez au magasin
ou téléphonez
842-9211